

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS
Société Anonyme au capital de 241 782 557 euros
Siège Social : 59 avenue Pierre Mendès-France 75013 Paris
453 952 681 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société Natixis Investment Managers (« Natixis IM » ou la « Société ») au cours de l'exercice clos le 31/12/2023, des résultats de cette activité, des perspectives et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1. Evènements marquants de l'exercice

Dans un environnement de marchés inédit, conjugué aux niveaux d'inflation élevés et aux politiques de hausse des taux menées par les banques centrales, ayant conduit les investisseurs à redoubler de prudence et à réduire leur profil de risque face à une récession mondiale latente, la Société s'est efforcée de poursuivre sa stratégie de développement, soutenue par son actionnaire. Cette stratégie résolument orientée clients (« Client Centricity ») est fondée sur l'optimisation de l'organisation et l'extension régulière des expertises et de l'offre produits, ainsi que sur le renforcement de la présence mondiale pour accéder aux zones de croissance, avec pour objectif d'accompagner les clients et de s'adapter à leurs besoins.

Dans ce but, il a notamment été procédé aux opérations suivantes :

En Europe :

- En mars 2023, les activités d'AEW Europe LLP (Royaume-Uni) ont été regroupées au sein d'AEW UK Investment Management LLP (Royaume-Uni). Dans le cadre de cette opération, AEW UK Investment Management LLP (UK) a ouvert une succursale en Espagne aux fins de reprendre activités de la succursale espagnole d'AEW Europe LLP. Cette dernière et sa succursale espagnole sont en cours de liquidation.
- En avril 2023 :
 - La participation de Natixis Investment Managers Participations 1 (France) dans Mirova (France) est passée de 100% à 94,61% en exécution du programme d'actions gratuites.
 - La participation d'AEW (France) dans AEW Invest GmbH (Allemagne) a diminué à 85% à la suite d'un apport en capital effectué par Chosta Stichting (entité Hors Groupe).
 - Natixis Investment Managers a réduit sa participation dans Flexstone Partners SAS (France) de 86,6% à 84% au bénéfice de collaborateurs clés.
 - Natixis Investment Managers Participations 1 (France) a réduit sa participation dans Vauban Infrastructure Partners (France) à 62,6 % des actions ordinaires, au bénéfice de Citadelle Investissement, société holding détenue par les employés clés (entité Hors Groupe).

- En juin 2023 :
 - La succursale suédoise de Natixis Investment Managers International (France) dénommée Natixis Investment Managers International, Nordics Filial (Suède), a cessé ses activités. Elle a été définitivement liquidée fin 2023.
 - La filiale allemande de Natixis Investment Managers International (France) dénommée Natixis Investment Managers International, S.A., Zweigniederlassung Deutschland (Allemagne) a démarré ses activités au lieu et place de la filiale allemande de Natixis Investment Managers S.A. (Luxembourg), qui sera liquidée dans les prochains mois.
- En juillet 2023, Natixis Investment Managers Participations 5 (France) a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine dans Natixis Investment Managers Participations 1 (France). En conséquence, MV Credit Limited (UK) est devenue une filiale à 100 % de Natixis Investment Managers Participations 1.
- En décembre 2023 :
 - Natixis Investment Managers Participations 1 (France) a acquis 24,9% d'Ecofi Investissements (France), laquelle est détenue par Crédit Coopératif (France), membre du Groupe BPCE.
 - Natixis Investment Managers a porté sa participation dans Ossiam (France) à 90,6 % du capital, du fait d'un achat d'actions auprès du fondateur.
 - Natixis Investment Managers Innovation (France) a cédé la totalité de sa participation minoritaire dans la société non consolidée FundsDLT (Luxembourg).

En Amérique du Nord :

- En février 2023, NIM-OS Technologies Inc. a été créée au Canada (Québec) en tant que filiale de NIM-OS, LLC (Etats-Unis).
- En avril 2023, Natixis Investment Managers, LLC (Etats-Unis) et Natixis ASG Holdings, Inc. (Etats-Unis) ont cédé AlphaSimplex Group, LLC (Etats-Unis) à Virtus Investment Partners, Inc. (entité Hors Groupe)
- En juin 2023, Caspian Capital Management, LLC (Etats-Unis) a été dissoute.

En Asie :

- En avril 2023, le Groupe Natixis IM a réduit sa participation dans Investors Mutual Limited (Australie) à 75,93 %, à la suite de la vente d'actions au fonds d'intéressement des salariés.
- En juin 2023, Natixis Investment Managers Korea Limited (Corée du Sud) a été dissoute. L'activité en Corée du Sud est désormais réalisée uniquement par le biais de la société Natixis IM Korea Limited.

La Société a également poursuivi son rôle en matière de *seed money et de sponsoring* au bénéfice de ses filiales, destiné à promouvoir leurs nouvelles expertises, constituer un track record des fonds, leur donner une taille suffisante pour accélérer leur mise en marché et témoigner auprès des investisseurs de l'implication de la Société.

2. Activité en matière de recherche et développement

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

3. Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

4. Evolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir

L'objectif est de poursuivre l'accroissement régulier du champ des expertises pour répondre aux attentes des clients, et de continuer à renforcer le réseau global de distribution, en mettant l'accent sur le conseil et la capacité à offrir des solutions sur mesure. A cet égard, un nouveau Plan Stratégique BPCE 2030 est en cours d'élaboration et sera finalisé et communiqué en juin.

II. COMPTES ET RESULTATS DE L'EXERCICE

1. Présentation des comptes sociaux annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents. Vous trouverez dans l'annexe toutes explications complémentaires.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de Natixis IM s'élève à 6 239 720 586. Les capitaux propres avant distribution s'élèvent à 5 917 997 585€, soit près de 95% du total de bilan.

Vous trouverez, ci-après, le détail des comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les commissaires aux comptes relatent dans leur rapport général l'accomplissement de leur mission.

ACTIF

(EUROS)

RUBRIQUES	Montant Brut	Amortissements et Provisions	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Concessions, brevets, droits similaires Autres Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Autres Immobilisations corporelles Avances et acomptes Immobilisations en cours				10 841 217
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Titres de participation Créances rattachées à participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immo. financières	5 988 518 034 2 638 033 207 747 475 173 335	-7 474 000 -53 952 959	5 981 044 034 2 638 033 153 794 516 173 335	5 975 879 899 2 350 000 167 895 247 134 022
ACTIF IMMOBILISE	6 199 076 877	-61 426 959	6 137 649 918	6 157 100 385
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres Créances	29 328 615 40 946 539		29 328 615 40 946 539	46 497 716 104 703 468
DISPONIBILITES Autres titres Banque	595 30 667 770		595 30 667 770	595 29 166 845
Charges constatées d'avance	1 127 150		1 127 150	678 669
ACTIF CIRCULANT	102 070 668		102 070 669	181 047 293
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 301 147 545	-61 426 959	6 239 720 586	6 338 147 678

PASSIF

(EUROS)

RUBRIQUES	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
Capital social ou individuel	241 782 557	241 782 557
Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	4 918 513 114	4 918 513 114
Réserve légale	24 178 256	24 178 256
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	489 769 397	
Affectation de capitaux propres		
RESULTAT DE L'EXERCICE	243 754 261	828 441 397
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	5 917 997 585	6 012 915 324
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	3 276 455	212 876
PROVISIONS	3 276 455	212 876
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataire convertible		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	254 923 008	197 327 357
Emprunts et dettes financières diverses	49 521	71 686
DETTES D'EXPLOITATION		
Avance et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 468 719	31 700 170
Dettes fiscales	7 480 013	7 701 358
Dettes sociales	22 952 062	25 381 125
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 569 252	62 837 782
DETTES	318 442 575	325 019 478
Ecarts de conversion passif	3 972	
TOTAL GENERAL	6 239 720 586	6 338 147 678

Le résultat de l'exercice s'établit à +243.8 M€ en 2023 contre +828,4 M€ en 2022. Ce résultat net est décomposé comme suit :

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2023	31/12/2022
Production vendue de services	21 658 086	5 988 663	27 646 749	61 167 670
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	21 658 086	5 988 663	27 646 749	61 167 670
Subventions d'exploitation			19 333	72 667
Reprises amortissements-provis., transfert charges			618 531	3 173 259
Autres produits			16 439	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			28 301 052	64 413 597
Charges / Charges externes			-54 890 789	-81 387 948
Impôts, taxes et versements assimilés			-2 743 681	-4 186 870
Salaires et traitements			-26 174 349	-32 249 815
Charges sociales			-14 648 543	-16 252 846
Dotations aux amortissements sur immobilisations				-2 713 584
Dotations aux amortissements des charges à répartir				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations provisions pour risques et charges			-384 371	-369 193
Autres charges			-98 850	-56 162
CHARGES D'EXPLOITATION			-98 940 583	-137 216 418
RESULTAT D'EXPLOITATION			-70 639 531	-72 802 821
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation			298 638 053	826 680 321
Produits autres valeurs mobilières, créances immobilisées			9 878 506	12 818 284
Autres intérêts et produits assimilés			1 059 570	8 392
Reprises sur provisions et transferts de charges			4 002 353	698 178
Différences positives de change			129 788	76 877
Produits nets de cession valeurs mobilières placement				
PRODUITS FINANCIERS			313 708 270	840 282 052
Dotations financières aux amortissements et provisions			-13 832 262	-9 631 701
Intérêts et charges assimilées			-6 836 020	-1 620 111
Différences négatives de change			-192 933	-293 815
Charges nettes de cession valeurs mobilières placement				
CHARGES FINANCIERES			-20 861 215	-11 545 627
RESULTAT FINANCIER			292 847 055	828 736 425
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			222 207 524	755 933 604

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	33 249	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 726 011	5 581 503
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 759 260	5 581 503
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-1 175	-208 452
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-15 933 156	-4 037 121
Dotations exceptionnelles amortissement, provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-15 934 331	-4 245 573
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 175 071	1 335 930
Participation des salariés	-1 444 540	-448 612
Impôts sur les bénéfices	26 166 347	71 620 476
TOTAL DES PRODUITS	354 768 582	910 277 152
TOTAL DES CHARGES	-111 014 322	-81 835 755
BENEFICE	243 754 261	828 441 397

Affectation du résultat et distribution du dividende

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice statutaire de 243 754 261 euros, étant précisé qu'au 31 décembre 2023 :

- la réserve légale, porté au dixième du capital social, est de 24 178 256 euros
- le report à nouveau de l'exercice est de 489 769 397 euros.
- les réserves à disposition (incluant le report à nouveau) s'élèvent à 5 408 282 511 euros

Le bénéfice distribuable de l'exercice 2023 s'établit donc à 733 523 658 euros. Il est proposé :

- de distribuer, à titre de dividende, une somme de 493 298 000 euros, prélevée sur la totalité du bénéfice distribuable, soit un dividende de 2,04 euros pour chacune des 241 782 557 actions composant le capital social,
- le solde à hauteur de 240 225 658 euros étant inscrit en report à nouveau.

2. Montant des dividendes des trois derniers exercices

Nous vous rappelons en outre qu'il a été distribué aux actionnaires, à titre de dividendes, 132 115 000 euros en 2021 au titre de l'exercice 2020, 553 124 000 euros en 2022 au titre de l'exercice 2021 et 338 672 000 euros en 2023 au titre de l'exercice 2022.

Exercice	Dividende net par action	Montant global du dividende distribué
2020	0,557 €	132 115 000 €
2021	2,333 €	553 124 000 €
2022	1,401 €	338 672 000 €

3. Comptes consolidés

Les principes comptables retenus par Natixis Investment Managers pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2023 sont conformes à l'ensemble des normes adoptées et entrées en vigueur dans l'Union Européenne à la clôture de l'exercice.

Ces comptes consolidés, que nous soumettons à votre approbation, font ressortir des produits des activités ordinaires de 3 404,2 M€ et un résultat net consolidé (part de Natixis IM) de 428,4 M€.

Vous trouverez toutes les informations complémentaires aux comptes consolidés 2023 dans leurs notes annexes.

4. Dépenses somptuaires et charges non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 28 350 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

La Société ne supporte, à ce titre, aucun impôt supplémentaire car le résultat fiscal de l'exercice 2023 est déficitaire.

5. Information sur les délais de paiement

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 alinéa 1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons, dans le tableau suivant, la décomposition des délais de paiement des fournisseurs et des clients :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Article D.441-4 I.-1° : Factures <u>fournisseurs</u> reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D.441-4 I.-2° : Factures <u>clients</u> émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	402.00					402.00	152.00					152.00
Montant total TTC des factures concernées	0.00	64 325.14	18 664.90	-111.33	189 565.63	272 444.34	0.00	3 025 660.90	-365 958.41	3 388 905.93	2 715 681.89	8 764 290.31
% du montant total TTC des achats de l'exercice	0.00%	0.10%	0.03%	0.00%	0.29%	0.41%						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							0.00%	11.18%	-1.35%	12.52%	10.03%	32.38%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	0						0					
Montant total TTC des factures exclues	0,00						0,00					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours						Délais contractuels : 60 jours					
	Délais légaux : 30 jours						Délais légaux : 30 jours					

6. Tableau des cinq derniers exercices

Vous trouverez en annexe 1, le tableau prévu par l'article R.223-34 du Code de commerce faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

7. Risques et incertitudes

En tant que société holding de pilotage du métier de la gestion d'actifs de Natixis, Natixis IM est soumise à des risques juridiques liés au non-respect de la législation et de la réglementation générale applicables aux sociétés, ainsi qu'aux engagements contractuels qu'elle prend (accords de confidentialité, prestation de services, ...).

Natixis IM est également soumise à un risque d'image ou de réputation par le biais de ses filiales opérationnelles. A cet effet, Natixis IM a mis en place différents outils et procédures de maîtrise des risques, incluant notamment une cartographie des risques opérationnels et différents comités.

Enfin, une partie significative des activités opérationnelles de Natixis IM étant réalisée à l'étranger, les comptes consolidés de Natixis IM sont très sensibles au risque de change et en particulier à la variation du taux du dollar.

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que les filiales et participations de Natixis IM au sens des articles L. 233-1 et L. 233-2 du code de commerce sont les suivantes :

<i>Dénomination sociale</i>	Détention directe (arrondie)	
	<i>En capital</i>	<i>En droits de vote</i>
AEW Europe SA	100%	100%
Darius Capital Conseil	70%	70%
Flexstone Partners SAS	84%	84%
Natixis Interépargne	100%	100%
Natixis Investment Managers Innovation	100%	100%
Natixis Investment Managers International	100%	100%
Natixis Investment Managers Participations 1	100%	100%
Natixis Investment Managers Participations 2	100%	100%
Natixis Investment Managers Participations 3	100%	100%
Natixis Investment Managers Participations 6	100%	100%
Natixis Investment Managers U.S. Holdings, LLC	13%	13%
Natixis Private Equity	100%	100%
Naxicap Partners	92%	92%
Ossiam	91%	90%
Ostrum Asset Management	100%	100%
Seventure Partners	59%	59%

Nous vous rappelons que Natixis IM ne dispose pas de succursale à l'étranger. La société dispose cependant d'un bureau de représentation dénommé :

Natixis Investment Managers Beijing - République Populaire de Chine.

IV. SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

1. Activités et résultat des filiales et sociétés contrôlées :

Le tableau figurant dans les comptes sociaux vous donne toute information concernant le résultat des filiales et participations de Natixis IM au 31 décembre 2023.

Encours sous gestion

Les encours sous gestion du Groupe atteignent 1 166.5Md€ à fin décembre 2023, en hausse de 105.4Md€ (+9.9%) sur l'année en Euros constants. Cette évolution s'explique par l'effet marché de +107.4Md€, des flux de transfert et/ou régularisation de +5.4Md€, des flux d'entrée/sortie de périmètre de +0.3Md€, ainsi qu'une décollecte nette de -7.6Md€.

La décollecte nette à fin décembre 2023 (-7.6Md€) porte sur les produits long terme (-2.5Md€) ainsi que sur les produits monétaires (-5.1Md€, dont -5.1Md€ chez Ostrum, -0.8Md€ chez Ossiam et +0.7Md€ chez Dynamic Solution).

La décollecte sur les produits long terme à fin décembre 2023 (-2.5Md€) comprend une décollecte de -11.5Md€, ainsi que des dividendes réinvestis de +8.9Md€ (essentiellement en Amérique du Nord).

La décollecte nette en Europe atteint -13.9Md€. Elle est expliquée principalement par la décollecte chez Ostrum pour -16.6Md€ (produits d'assurance et actions), et partiellement compensée par la collecte de Ossiam pour +1.7Md€ (produits actions et obligataires), DNCA avec +0.4Md€ (produits obligataires et actions), AEW Europe pour +0.4Md€ (produits immobiliers) et Vega IM pour +0.3Md€ (produits obligataires et actions).

La collecte (hors dividendes réinvestis) en Amérique du Nord atteint +1.3Md€, soit +1.4Md\$, dont +9.1M\$ sur Loomis (produits obligataires et actions), +7.5Md\$ sur Solution US (produits diversifiés et actions), +0.5Md\$ sur Vaughan, et partiellement compensée par la décollecte de -13.6Md\$ sur Harris (produits actions), -1.1Md\$ sur Gateway (produits alternatifs) et WCM pour -1.0Md\$ (produits actions).

La collecte nette sur les autres zones d'activité comprend +1.8Md€ sur le Private Equity hors immobilier (dont +1.4Md€ chez Vauban, +0.6Md€ chez Flexstone, -0.2Md€ chez MV Credit et -0.1Md€ chez Naxicap), -0.5Md€ chez Dynamic Solutions et -0.4Md€ sur l'Asie principalement chez IML (produits actions).

Les faits marquants de l'activité et des résultats de Natixis IM en 2023 sont exposés ci-après. Toutes les données de gestion sont présentées en normes IFRS.

A. Activités en Amérique du Nord

Le PNB des activités d'Asset Management en Amérique du Nord atteint 1 634.3M\$ à fin décembre 2023, en baisse de -182.1\$ (-10%) par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique par une baisse des commissions de gestion nettes (-102.5M\$, soit -10%), par une baisse des commissions de performance (-73.9M\$, principalement chez AEW CM) et par une baisse des revenus de dividendes (-4.9M\$ sur WCM).

Les charges d'exploitation atteignent 1 152.9M\$ à fin décembre 2023, en baisse de -38.1M\$ (-3%) par rapport à l'année antérieure. Cette évolution s'explique par des frais de personnels qui régressent de -76.3M\$ (-8%), dont une baisse des rémunérations variables (-96.9M\$ principalement sur AEW CM et Harris), partiellement compensée par une hausse des rémunérations fixes (+11.1M\$), des indemnités de départs (+2.8M\$) et des charges sociales (+7.1M\$).

Les autres charges opérationnelles progressent de +38.3M€ (+14%), et s'expliquent par une hausse des frais conseils et d'assistance externe (+10.6M\$, principalement des frais juridique en lien avec le litige Citibank chez Loomis), des honoraires professionnels (+10.0M\$, essentiellement des coûts de

transaction et coûts de projet, y compris les frais juridiques et les employés contractuels chez Loomis Cap Re), du coût des flux d'information (+6.9M\$), des loyers et frais d'occupations (+5.1M\$), des frais informatiques (+3.8M\$), ainsi que des frais de déplacements et réceptions (+2.8M\$).

En conséquence, le RBE atteint 481.4M\$ à fin décembre 2023, en baisse de -144.0M\$ (-23%) par rapport à l'année précédente.

B. Asset Management en Europe et en Asie

AEW, société spécialisée dans l'investissement et la gestion d'actifs immobiliers pour compte de tiers, est détenue à 100% par Natixis Investment Managers. Le RBE à +20,8M€ est en baisse de -4,6M€ en euros constants par rapport à 2022. La baisse du PNB (-1,0M€) est principalement liée aux commissions de performance (-3,2M€), commissions de transaction (-1,0M€), aux autres revenus (-1,0M€), aux commissions de mouvement nettes (-1,3M€) et aux commissions de conseil (-0,2M€), partiellement compensée par une hausse des commissions de gestion nettes (+3,6M€) et revenus financiers (+2,1M€). La baisse du PNB s'accompagne d'une hausse des charges de personnel pour +2,3M€ et des autres charges opérationnelles pour +1,3M€.

DNCA, société de gestion basée à Paris, spécialisée dans la gestion de conviction multi expertise, est détenue à 99.6% par Natixis Investment Managers P3. Le RBE au 31 décembre 2023 s'élève à +125,8M€ et est en baisse de -18,6M€ par rapport à 2022. La baisse du PNB de -41,7M€ est principalement expliquée par une baisse des commissions de performance (-57,5M€) et des commissions de mouvement (-3,0M€) contrastée par la hausse des revenus financiers (+10,1M€) et des commissions de gestion nettes (+8,2M€). Cette baisse des revenus s'accompagne d'une baisse des charges de personnel pour -21,0M€, liée à la baisse des commissions de performance et d'une baisse des autres charges opérationnelles pour -2,2M€.

Dorval Asset Management, société de gestion basée à Paris spécialisée dans la gestion active, est détenue à 99.2% par Natixis Investment Managers P1. Le RBE a baissé de -0,5M€ par rapport à l'exercice précédent. Cela est principalement expliqué par la baisse du PNB (-1,1M€) due à une baisse des commissions de mouvement (-1,6M€) partiellement compensée par la hausse des revenus financiers (+0,3M€), des commissions de performance (+0,1M€) et des commissions de gestion nettes (+0,2M€). Cette baisse de revenus s'accompagne d'une baisse des charges de personnel pour -0,7M€ qu'atténue la hausse des autres charges opérationnelles pour +0,1M€.

Investors Mutual Limited, société de gestion basée à Sydney en Australie, spécialisée dans la gestion equity, est détenue à 75,9% par Natixis Investment Managers P1. Au 1^{er} trimestre 2023 a eu lieu le transfert des activités commerciales et marketings d'IML à NIM Australia. Cela a induit au niveau d'IML une hausse des rétrocessions ainsi qu'une baisse des rémunérations fixes et des coûts marketing sur l'exercice 2023.

Le RBE à +11,2M€ affiche une baisse de -1,2M€ en euros constants par rapport à 2022, expliquée par une diminution du PNB (-4,0M€) principalement due à une baisse des commissions de gestion nettes. Cette baisse de revenus est compensée par une baisse des autres charges opérationnelles pour -1,6M€ et une baisse des charges de personnel pour -1,2M€.

Mirova, société de gestion de conviction dédiée à l'investissement durable, est détenue à 94,61% Natixis Investment Managers P1. Le RBE à +42,3M€ est en hausse de +23,3M€ par rapport à l'exercice précédent dû à une hausse du PNB de +35,7M€ expliquée par une hausse des commissions de performances (+28,9M€ liée au « carried interest » perçu sur le fonds Mirova Eurofideme 3), des commissions de gestion nettes (+6,1M€) et des commissions de mouvement (+0,7M€). Les autres charges opérationnelles augmentent de +12,3M€ et les charges de personnel augmentent de +0,2M€.

Mirova UK Ltd, société basée à Londres, est détenue à 100% par Mirova et est spécialisée dans les solutions d'investissement innovantes répondant aux principaux enjeux environnementaux. Le RBE de Mirova UK Limited s'établit à +0,2M€ à fin décembre 2023 en hausse de +1,0M€ en euros constants par rapport à 2022 dû à une baisse des charges opérationnelles pour -1,4M€ et des charges de personnel pour -0,6M€, partiellement compensé par une baisse du PNB de -1,0M€ principalement due à la baisse des commissions de gestion nettes.

Mirova US Holdings LLC, société basée aux US, est détenue à 100% par Mirova. Son RBE s'élève à -1,9M€, en hausse de +2,3M€ en euros constants par rapport à 2022, principalement expliqué par une baisse des autres charges opérationnelles pour -1,4M€ et une baisse des charges de personnel pour -0,7M€.

Mirova SunFunder Inc., société basée aux US et filiale à 100% de Mirova US Holdings LLC, a un RBE qui s'élève à -0,6M€, en hausse de +2,6M€ en euros constants par rapport à 2022, principalement expliqué par une hausse du PNB de +2,5M€ due à la hausse des commissions de conseil (+1,4M€), des commissions de transaction (+1,0M€) et des commissions de gestion nettes (+0,3M€) compensée par la baisse des autres revenus (-0,2M€). Cette hausse de revenus s'accompagne d'une baisse des autres charges opérationnelles pour -1,3M€ et d'une hausse des charges de personnel pour +1,1M€.

Mirova US LLC, société basée aux US et filiale à 100% de Mirova US Holdings LLC, a un RBE qui s'élève à +13,7M€, en hausse de +1,5M€ en euros constants par rapport à 2022, principalement expliquée par une hausse du PNB de +2,5M€ due à la hausse des commissions de gestion nettes (+3,1M€), compensée par une baisse des commissions de conseil (-0,5M€). Les autres charges opérationnelles diminuent de -3,9M€ et les charges de personnel augmentent de +5,0M€.

Natixis TradEx Solutions, filiale à 100% de Natixis Investment Managers P1, exerce des activités d'intermédiation (prestations de RTO (Réception Transmission d'Ordres) pour compte de tiers), de prêt/emprunt de titres et de dépôts/crédits. Le RBE à +9,8M€ diminue de -3,3M€ par rapport à 2022 dû à une baisse des revenus de -2,4M€ et à une hausse des charges de +0,9M€.

Ossiam, société de gestion basée à Paris et spécialisée dans les ETF stratégiques, est détenue à 90,6% par Natixis Investment Managers. Le RBE à +2,6M€ est en hausse de +1,4M€ par rapport à 2022. La hausse du PNB de +3,6M€ est principalement expliquée par une hausse des commissions de gestion nettes de +3,5M€. Cette hausse de revenus s'accompagne d'une hausse des charges de personnel pour +1,3M€ et des autres charges opérationnelles pour +0,9M€.

Ostrum Asset Management, société de gestion basée à Paris et spécialisée dans la gestion active fondamentale obligataire et dans la gestion assurantielle, est détenue à 100% par Natixis Investment Managers. Au 1^{er} trimestre 2023 a eu lieu le transfert de l'entité Seeyond à Ostrum ainsi que des activités structurés et assurance de NIMI Solutions à Ostrum.

Le RBE d'Ostrum AM s'élève à +24,8M€ et est en hausse de +12,4M€ par rapport à 2022. Le PNB est en hausse de +46,7M€ essentiellement expliqué par la hausse des commissions de gestion nettes pour +41,8M€, des commissions de performance pour +2,1M€, des autres revenus pour +1,5M€ et des revenus financiers pour +1,3M€. Cette hausse de PNB est accompagnée d'une hausse des autres charges opérationnelles de +17,7M€ et des charges de personnel de +16,6M€.

Thematics Asset Management, société de gestion basée à Paris et dédiée aux stratégies actions thématiques innovantes, est détenue capitalistiquement à 50,1% par Natixis Investment Managers P1. Le RBE s'élève à +11,2M€ en baisse de -3,6M€ par rapport à l'exercice 2022 expliquée par une diminution du PNB (-2,8M€) principalement due à une baisse des commissions de mouvement. Cette baisse de revenus s'accompagne d'une hausse des charges de personnel pour +0,5M€ et d'une hausse des charges opérationnelles pour +0,3M€.

C. Private Equity

Le pôle Private Equity regroupe les sociétés de gestion Naxicap, Seventure, Flexstone, MV Credit et Vauban Infrastructure Partners, ainsi que les activités de Sponsoring présentes au sein de Natixis Private Equity et les trois véhicules de titrisations, gérés par MV Credit, consolidés au sein de NIM, Purple CLO 1, Purple CLO 2 et MV Credit CLO 3.

Les principales évolutions de l'année sur le périmètre du pôle sont les suivantes :

- La filiale de Flexstone basée à Singapour, Flexstone Pte a été consolidée à compter du mois de mars 2023,
- Le closing du CLO III géré par MV Credit a été réalisé le 1er décembre et le véhicule est consolidé au 31 décembre 2023.

Le RBE global atteint 104.1M€ en 2023, vs un RBE 2022 de 154.6M€, soit une baisse de -33%. Le RBE se décompose en 97.1M€ au titre des sociétés de gestion, +11.7M€ au titre du véhicule de sponsoring (vs +55.7M€ en 2022, soit une baisse de -44.0M€) et -4.7M€ au titre des trois CLO.

Le RBE des sociétés de gestion à 97.1M€, est en baisse de -3.3M€, soit -3% par rapport à 2022, notamment en raison d'une forte baisse du RBE de Seventure (-3.7M€). Le RBE des autres sociétés de gestion est globalement stable (+0.4M€).

Les revenus des sociétés de gestion atteignent 238.3M€, en hausse de 7.7M€, soit +3% par rapport à 2022, (dont +10.0M€ chez Vauban, -2.8M€ liés à Seventure, +1.3M€ au niveau de Flexstone et -0.6M€ chez Naxicap) avec une hausse des commissions de gestion nettes et des commissions de conseil, et une baisse des commissions de performance (l'année 2022 avait enregistré des commissions de performances exceptionnelles chez Vauban).

Les charges à 141.2M€, augmentent de 8% par rapport à 2022 (+11.0M€), dont +9.8M€ au titre de Vauban. La hausse des dépenses concerne les rémunérations fixes (impact des recrutements), ainsi que les rémunérations variables corrélées à l'évolution du RBE. La hausse des autres charges est liée notamment aux honoraires de prestations externes (pour la gestion de participation, pour les levées de fonds, ou honoraires juridiques), la hausse de loyers (nouveaux baux), équipements informatiques, et aux dépenses liées à l'évolution de l'activité (honoraires de recrutement, dépenses de marketing et frais de voyage...).

Le RBE du Sponsoring est en baisse de -44.0M€ sous l'effet de cessions moindres et de valorisations prudentes ou baisses de valorisation fin 2023 (notamment sur BP Développement).

Le RBE des CLO est en diminution de -3.0M€ en 2023.

D. Distribution Internationale

Le RBE consolidé de la distribution à l'international (y compris Dynamic Solution et hors activité de dette privée) atteint -92.8M€ en hausse de +9.7M€ (+9%) par rapport à l'exercice précédent.

Le PNB est en hausse de +13.1M€ par rapport à l'exercice précédent, expliqué par une hausse des revenus financiers de trésorerie de +11.0M€ (liée à la hausse des taux d'intérêts), des commissions de gestion nettes de +2.0M€. Les charges d'exploitation nettes sont en hausse de +3.4M€ (+1%), cette évolution est expliquée par une hausse de +11.5M€ des frais de personnel, dont une hausse de +8.9M€ de la rémunération variable (due à la revalorisation à la baisse en 2022 du plan de Long Term Incentive), des charges sociales de +5.4M€ partiellement compensé par des commissions sur vente de -0.9M€. Les autres charges opérationnelles régressent de -8.1M€, dont -14.5M€ sur les autres charges (expliquée par la mise en place de la carte de services rendus à certaines sociétés de gestion, des revenus indirects plus élevés, une réduction de la refacturation interne et -1,5M€ de reprise de provisions sur contentieux), -1,8 M€ sur les autres impôts (liée à la TVA et au délai de mise à jour des prix de transfert),

-0.9M€ sur les frais de sous-traitance (expliquée par la baisse des frais d'administration des fonds communs de placement due à la renégociation des prix l'année précédente), -0.7M€ sur les dépenses de données de marché (renégociations de commissions et de licences), partiellement compensées par +6,0 M€ de coûts informatiques (liée à l'initiative pour PLM / PRIIPS, Asset Studio et le développement d'outils financiers), +3,0 M€ de dépenses marketing (en raison de l'initiative Blockbuster et le projet Oz) et +0,5 M€ de loyers (en raison des espaces de travail plus élevées en France et des coûts d'occupation plus élevés en Corée et en Espagne).

E. Global Holding

Le RBE de la Global Holding atteint -58,8M€ en 2023, en hausse de +86,8M€ par rapport à l'année précédente.

Les revenus sont en hausse de +94,9M€, principalement dû à la hausse des revenus financiers, en lien avec la progression de +68,8M€ de la réévaluation du portefeuille de seed money, celle de +16,5M€ des revenus d'intérêts liés au cash pooling, +12,5M€ lié à l'impact défavorable en 2022 sur le change du portefeuille de seed money, partiellement compensées par une baisse de -3,7M€ sur les autres revenus d'intérêts du fait de la réévaluation des obligations indexées d'AEW Global Lux et des prêts portés par KFL.

Les charges sont en hausse de +8,0M€ (+9%), avec +11,4M€ de hausse des autres charges d'exploitation, principalement expliquées par

- +15,9M€ de hausse des autres charges (refacturations moins élevées de 11,7M€, +4,0M€ lié à la reprise de provision sur l'amende ACPR de NIE en 2022),
- +2,3M€ de hausse des autres impôts (impôt sur la fortune de KFL et régularisation de l'impact du Prorata de TVA sur Paris),
- +0,8M€ de hausse des coûts de market data en lien avec une consommation plus importante du département des Risques,
- +0,4M€ de hausse des coûts marketing (hausse en 2023 de la contribution de la Holding pour les Jeux Olympiques),
- partiellement compensés par une baisse de -5,6M€ d'honoraires de conseil (frais de transaction liés à la vente des actions Fiera en 2022 et impact sur 2023 des reprises de provisions relatives aux honoraires de prix de transfert et de conseil sur les projets Corporate Development),
- et par une baisse de -1,8M€ sur les coûts informatiques expliquée par une moindre refacturation de BPCE, malgré les coûts engagés sur les projets Finance (Data Platform), ESG et Conformité.

Les charges de personnels sont en baisse de -3,4M€ en raison d'une baisse des rémunérations variables de -5,1M€ (hors charges sur variables) du fait de reprises de provision et de cut off positif sur les variables à Paris, malgré la hausse des variables à Boston, partiellement compensée par une hausse de +1,7M€ des rémunérations fixes et autres charges sociales du fait d'un effectif moyen plus élevé.

2. Sociétés consolidées

La liste des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation de Natixis IM au 31 décembre 2023 figure en annexe 2 du présent rapport.

(A) Situation

Les principes comptables retenus par Natixis Investment Managers pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2023 sont conformes à l'ensemble des normes adoptées et entrées en vigueur dans l'Union Européenne à la clôture de l'exercice.

ACTIF – Données consolidées en milliers d'euros

	31/12/2023	31/12/2022
Ecarts d'acquisition	2 552 851	2 604 776
Immobilisations incorporelles	242 624	232 930
Immobilisations corporelles	411 369	464 097
Titres mis en équivalence	78 867	71 529
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	891 929	522 393
Titres à la juste valeur par le résultat	1 499 592	1 531 593
Autres actifs financiers	475 432	721 488
Actifs non courants destinés à être cédés	0	75 955
Impôts différés actifs	104 025	117 039
ACTIF NON COURANT	6 256 689	6 341 800
Créances clients	623 688	648 055
Créances d'impôts	76 873	94 088
Autres actifs courants	2 659 407	2 470 977
Titres à la juste valeur par le résultat	310 293	235 025
Disponibilités	1 359 086	1 364 159
ACTIF COURANT	5 029 347	4 812 305
TOTAL GENERAL	11 286 036	11 154 105

PASSIF – Données consolidées en milliers d’euros

	31/12/2023	31/12/2022
Capital social	241 783	241 783
Prime d'émission et réserve légale	4 942 692	4 942 692
Réserves Natixis IM	-742 709	-936 123
Résultat Natixis IM	428 392	555 522
Ecart de conversion Natixis IM	511 994	588 806
CAPITAUX PROPRES NATIXIS IM	5 382 152	5 392 680
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle	57 340	45 816
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	5 439 492	5 438 496
Provisions	0	0
Avantages au personnel	255 991	306 026
Emprunts et dettes financières	1 307 910	1 141 532
Autres passifs	379 893	424 323
Dettes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	41 339
Impôts différés passifs	391 324	419 634
PASSIFS NON COURANTS	2 335 118	2 332 854
Provisions	30 761	33 559
Emprunts et dettes financières	114 394	80 397
Dettes fournisseurs	414 169	445 978
Dettes d'impôts	14 340	13 951
Autres passifs	2 937 762	2 808 870
PASSIFS COURANTS	3 511 426	3 382 755
TOTAL GENERAL	11 286 036	11 154 105

COMPTE DE RESULTAT – Données consolidées en milliers d’euros

	31/12/2023	31/12/2022
Commissions de gestion et de conseil	3 168 719	3 389 838
Commissions de distribution et de mouvement	134 546	148 294
Autres revenus opérationnels	100 894	83 446
Produits des activités ordinaires	3 404 159	3 621 578
Plus ou moins-value de cession d’actifs corporels ou incorporels	5	985
Charges opérationnelles	-1 160 080	-1 144 755
Charges de personnel	-1 623 021	-1 700 993
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	-107 273	-102 837
Résultat opérationnel	513 789	673 979
Produits de trésorerie et d’actifs financiers	196 533	67 844
Coût de l’endettement financier brut	-184 523	-82 568
Coût de l’endettement financier net	12 010	-14 724
Autres produits et charges financiers	136 516	85 855
Impôts sur le résultat	-178 475	-135 220
Quote-part des sociétés mise en équivalence	-3 014	4 222
Résultat des activités en cours de cession	0	0
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	-10 212	-12 276
Résultat net de l’ensemble consolidé	470 613	601 837
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle	-42 221	-46 315
Résultat net (part Natixis IM)	428 392	555 522

Le résultat opérationnel atteint 513,8 M€ en 2023, contre 674,0 M€ en 2022, soit une baisse de 24%.

Le coût de l’endettement financier atteint +12,0 M€ en 2023 (contre -14,7 M€ en 2022).

Le résultat net ressort à 428,4 M€ en 2023, contre 555,5 M€ en 2022, soit une baisse de 23%.

V. ACTIONNARIAT

Le capital social de la société s'élève à 241 782 557 euros au 31 décembre 2023, composé de 241 782 557 actions de 1 euro de valeur nominale.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous précisons que le capital social et les droits de vote aux assemblées générales sont détenus à hauteur de 100 % par Natixis (dont 241 782 556 actions sont détenues en direct et 1 action est prêtée à un administrateur).

VI. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous informons que :

Pour faire suite à la démission de M. Timothy Ryan avec effet au 13 décembre 2023 au soir, le conseil d'administration du 13 décembre 2023 a nommé M. Philippe Setbon, Directeur général de la Société à effet au 14 décembre 2023.

Depuis le 7 juin 2023, Mme. Hélène Madar est le représentant permanent de BPCE, en remplacement de M. Jérôme Terpereau.

M. Pascal Pouyet a été coopté lors du conseil d'administration du 22 septembre 2023 en remplacement de M. Benoit Catel.

Depuis le 5 décembre 2023, M. Stéphane Morin est le représentant permanent de Natixis, en remplacement de Mme. Nathalie Bricker.

A date, le conseil d'administration est ainsi constitué de 12 membres :

- Mme. Stéphanie Paix, Présidente du conseil d'administration ;
- M. Jacques Beyssade ;
- Mme. Sophie Elkrief ;
- M. Fabrice Gourgeonnet ;
- M. Michel Grass ;
- M. Christophe Le Pape ;
- Mme. Hélène Madar, représentant permanent de BPCE ;
- M. Michel Manent ;
- M. Stéphane Morin, représentant permanent de Natixis ;
- M. Bernard Oppetit ;
- M. Pascal Pouyet ;
- Mme. Isabelle Rodney.

Le comité d'audit et des comptes est composé de :

- Mme Sophie Elkrief (Présidente) ;
- M. Fabrice Gourgeonnet ;
- M. Stéphane Morin ;
- Mme Isabelle Rodney.

Le comité Conformité, Risques et Contrôle interne est composé de :

- M. Bernard Oppetit (Président) ;
- M. Stéphane Morin ;
- M. Jacques Beyssade ;
- M. Michel Grass ;
- M. Michel Manent.

VII. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Après examen de la situation des mandats des commissaires aux comptes titulaires, il est constaté que leurs mandats ne prendront fin qu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

VIII. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Modalité d'exercice de la direction générale (article L.225-51-1)

Conformément à la loi et aux statuts de la Société, lors du conseil d'administration du 1^{er} mars 2007, les administrateurs ont choisi de dissocier les fonctions de Président du conseil d'administration et de directeur général tant que le conseil d'administration n'en aura pas décidé autrement.

M. Philippe Setbon a été nommé directeur général de Natixis IM lors du conseil d'administration du 13 décembre 2023, à effet au 14 décembre 2023, pour une durée illimitée.

2. Conventions réglementées et conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la société mère avec une filiale

Nous avons transmis aux commissaires aux comptes toutes les indications utiles pour leur permettre de présenter leur rapport spécial sur les conventions visées par l'article L.225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, conformément à la réglementation en vigueur, le conseil a passé en revue l'ensemble des conventions réglementées, dont la conclusion a été autorisée par le conseil au cours d'exercices précédents, et qui ont continué à produire des effets au cours de l'exercice.

3. Informations concernant les mandataires sociaux

- *Liste des mandats*

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du code de commerce, la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par les mandataires et dirigeants sociaux de Natixis IM au 31/12/2023 figure en annexe 3 au présent rapport.

- *Rémunération des mandataires sociaux et des administrateurs*

(A) Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte en annexe 4 du montant des rémunérations et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice écoulé, aux mandataires sociaux visés par ledit article.

(B) Rémunération des administrateurs (anciennement Jetons de présence)

En retenant les critères de répartition suivants, à savoir :

- (i) 1 800 euros pour le président du conseil et 1 500 euros pour un administrateur par présence effective aux séances du conseil (5 réunions rémunérées maximum) ; et (ii) 10 000 euros annuels forfaitaires et 2 000 euros pour le président d'un comité et 1 200 euros pour un membre du comité par présence effective aux séances du comité (4 réunions rémunérées maximum) ; étant précisé qu'en application des règles de gouvernance du Groupe BPCE et des nouvelles modalités de répartition, Mme. Stéphanie Paix, les sociétés Natixis et BPCE n'ont pas été prises en compte

pour cette répartition, ces administrateurs exercent leur mandat de membre du conseil ou de membre de comités à titre gratuit.

Le 6 février 2024, le conseil d'administration usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} mars 2007 et modifiés par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2022, a décidé de distribuer aux administrateurs au titre de l'exercice 2023, en rémunération de leur activité, au titre de leur participation aux conseils et aux comités, une somme globale de 91 400 euros brute des contributions et prélèvement fiscaux et sociaux.

Le projet de texte des résolutions qui vont vous être soumis reprend les principaux points de ce rapport, nous vous remercions de bien vouloir les adopter.



Fait à Paris,
Le 26 avril 2024,
Par le conseil d'administration,
Sous la signature de sa Présidente, Madame Stéphanie Paix

ANNEXE 1 - TABLEAU DES RESULTATS DE NATIXIS IM

AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES CLOS DEPUIS SA CONSTITUTION (*Article D. 148*)

NATURE DES INDICATIONS	2023	2022	2021	2020	2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE (en Euros)					
- Capital social libéré	241 782 557	241 782 557	237 087 487	237 087 487	237 087 487
- Nombre d'actions total	241 782 557	241 782 557	237 087 487	237 087 487	237 087 487
OPERATION ET RESULTATS DE L'EXERCICE (en Euros)					
- Chiffre d'affaire hors taxes	27 646 749	61 167 670	47 970 422	40 847 310	33 129 306
- Résultat avant impôts, participation des salariés, dotation amortissements & provisions	228 628 203	766 112 574	12 329 784	489 497 968	129 723 626
- Impôt sur les bénéfices	26 166 347	71 620 476	0	0	14 400
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotation amortissements et provision	243 754 261	828 441 397	10 879 276	473 415 253	136 873 116
- Résultat distribué	493 298 000	332 672 000	553 124 000	132 115 000	347 856 000
- Participation des salariés due au titre de l'exercice	-1 444 540	-448 612	-320 405	-758 211	-310 999
RESULTAT PAR ACTION (en Euros)					
- Résultat avant impôts, participation des salariés, dotation amortissements & provisions	0.95	3.17	0.05	2.06	0.55
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotation amortissements et provision	1.01	3.43	0.05	2.00	0.58
- Dividende distribué	2.04	1.38	2.33	0.56	1.47
PERSONNEL (en Euros)					
- Effectif au 31 décembre	201	177	161	140	130
- Masse salariale	26 174 349	32 249 815	29 295 145	25 193 730	19 793 867
- Sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	14 648 543	16 252 846	15 267 595	12 590 253	9 792 345

ANNEXE 2

PERIMETRE DE CONSOLIDATION DE NATIXIS IM AU 31.12.2023

Code Package Natixis IM	Dénomination	Nationalité	Méthode	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
			conso	31/12/2023		31/12/2022	
RU001	Natixis Investment Managers	France	IG	100%	100%	100%	100%
	France						
RU145	AEW Europe SA (ex-AEW SA)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU195	Natixis Investment Managers Innovation	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU141	Natixis Investment Managers Participations 1	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU186	Natixis TradEx Solutions (ex-Natixis Asset Management Finance)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU199	OSSIAM	France	IG	90%	91%	82%	83%
RU143	Natixis Investment Managers Participations 3	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU208	Darius Capital Conseil	France	IG	70%	70%	70%	70%
RU216	Mirova	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU229	Seventure Partners	France	IG	59%	59%	59%	59%
RU230	Naxicap Partners	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU231	Flexstone Partners SAS (ex- Euro Private Equity France)	France	IG	84%	84%	87%	87%
RU183	Dorval Asset Management	France	IG	99%	99%	99%	99%
RU242	DNCA Finance	France	IG	100%	87%	100%	87%
RU246	AEW (ex-AEW Ciloger)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU256	Seeyond	France	NC	0%	0%	100%	100%
RU257	Natixis Private Equity	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU272	Natixis Investment Managers Participations 5 (ex-MV Credit France)	France	NC	0%	0%	100%	100%
RU264	Natixis Investment Managers International	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU267	Ostrum AM	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU274	Thematics Asset Management	France	IG	50%	50%	50%	50%
RU286	Vauban Infrastructure Partners	France	IG	51%	45%	61%	58%
RU298	Natixis Interépargne	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU301	MV Credit SARL, succursale France	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU315	Loomis Sayles Capital Re	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU318	Ecofi Investissements	France	MEE	25%	25%	0%	0%
RU319	Natixis IM Participations 6	France	IG	100%	100%	0%	0%
	Europe						
RU114	Natixis Investment Managers UK Limited	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU159	Natixis Investment Managers S.A.	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU185	Kennedy Financement Luxembourg	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU213	Kennedy Financement Luxembourg 2	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%

RU147	AEW Europe Sarl	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Global Advisors (Europe) Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU149	AEW Global Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU150	AEW Global UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU152	AEW Europe Advisory Ltd	Royaume-Uni	NC	0%	0%	100%	100%
RU163	AEW Europe CC Ltd	Royaume-Uni	NC	0%	0%	100%	100%
RU194	AEW Europe LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU202	AEW Europe Investment Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU203	AEW Europe Holding Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Investments Limited (UK)	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU180	Natixis Investment Managers, Switzerland Sarl	Suisse	IG	100%	100%	100%	100%
RU197	Natixis Investment Managers S.A., Zweigniederlassung Deutschland	Allemagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU205	Natixis Investment Managers, Sucursal en Espana	Espagne	NC	0%	0%	100%	100%
RU181	AEW Central Europe	Pologne	IG	100%	100%	100%	100%
RU215	AEW UK Investment Management LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU232	Flexstone Partners SARL (ex-Euro Private Equity)	Suisse	IG	100%	84%	100%	87%
RU242	DNCA Finance succursale Luxembourg	Luxembourg	IG	100%	87%	100%	87%
RU242	DNCA Finance succursale Milan	Italie	IG	100%	87%	100%	87%
RU246	AEW Italian Branch (ex-AEW Ciloger Italian Branch)	Italie	IG	100%	100%	100%	100%
RU181	AEW Central Europe Czech	Rep Tchèque	IG	100%	100%	100%	100%
RU254	AEW Europe Global Lux	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU253	Mirova UK Limited (ex-Mirova Natural Capital Limited)	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU273	MV Credit Limited	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU261	MV Credit LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU311	MV Credit SARL	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU275	AEW Invest Gmbh	Allemagne	IG	85%	100%	90%	100%
RU100	AEW Value Investors Asia II GP Limited	Jersey	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Value Investors Asia III GP Limited	Jersey	IG	100%	100%	100%	100%
RU194	AEW Europe LLP succursale Espagne	Espagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU289	AEW Promote LP Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU288	Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch	Belgique	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Alpha Luxembourg, LLC	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles & Company, LP, Dutch Branch	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles (Netherlands) B.V.	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU293	Natixis Investment Managers UK (Funds) Limited (UK)	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW VIA IV GP Partners S.à r.l	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW APREF GP S.à r.l.	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU246	AEW - Dutch Branch	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU216	Mirova Sweden filial	Suède	IG	100%	100%	100%	100%
RU308	AEW EVP GP LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Core Property (U.S.) Lux GP, SARL	Luxembourg	NC	0%	0%	100%	100%
RU303	Natixis Investment Managers International, Nederlands	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU304	Natixis Investment Managers International, Nordics filial	Suède	NC	0%	0%	100%	100%
RU305	Natixis Investment Managers International, Succursale Italiana	Italie	IG	100%	100%	100%	100%

RU256	Seeyond, succ. Italie	Italie	NC	0%	0%	100%	100%
RU100	AEW APREF Investors, L.P.	Jersey	IG	100%	100%	100%	100%
RU306	Natixis Investment Managers International, Sucursal en Espana	Espagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW VIA V GP Partners S.à r.l	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU267	Ostrum Asset Management Italia	Italie	IG	100%	100%	100%	100%
RU312	Natixis Investment Managers International, Zweigniederlassung Deutschland	Allemagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU215	AEW UK Investment Management LLP succursale Espagne	Espagne	IG	100%	100%	0%	0%
RU320	MV Credit CLO Equity SARL	Luxembourg	IG	100%	100%	0%	0%
RU296	Purple Finance CLO 1 [Fonds]	Irlande	IG	58%	58%	58%	58%
RU297	Purple Finance CLO 2 [Fonds]	Irlande	IG	71%	71%	71%	71%
RU299	MV Credit Euro CLO III [Fonds]	Irlande	IG	100%	100%	0%	0%
RU700	Loomis Sayles Euro Credit [Fonds]	Irlande	NC	0%	0%	34%	34%
RU700	Loomis Sayles Sakorum Long Short Growth Equity [Fonds]	Luxembourg	IG	70%	70%	0%	0%
	Amérique du Nord						
RU193	Natixis Investment Managers US Holdings LLC (ex-NUSHI)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Capital Management, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Capital Management, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners V Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners VI, Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners VII, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU176	AlphaSimplex Group LLC	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU125	Aurora Investment Management LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU102	Caspian Capital Management, LLC	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU177	EPI SLP LLC	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU206	EPISO SLP LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU175	Gateway Investment Advisers, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU125	Harris Alternatives Holdings, Inc.	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU126	Harris Associates LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU126	Harris Associates Securities LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU126	Harris Associates, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles & Company, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles & Company, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Distributors, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Distributors, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Alpha, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Trust Company, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU176	Natixis ASG Holdings, Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU107	Natixis Advisors, LLC (ex-Natixis Advisors, L.P.)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU237	Flexstone Partners LLC (ex-Caspian Private Equity, LLC)	Etats-Unis	IG	100%	84%	100%	87%
RU107	Natixis Distribution, LLC (ex-Natixis Distribution, L.P.)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU127	Natixis Investment Managers LLC (ex-NIM LP)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%

RU105	Natixis Investment Managers International, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU133	Vaughan Nelson Investment Management, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU133	Vaughan Nelson Investment Management, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Senior Housing Investors II Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU269	Ostrum AM US LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners Real Estate Fund VIII LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Senior Housing Investors III LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Senior Housing Investors IV LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU282	Mirova US LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU283	Natixis IM Canada Holdings Ltd	Canada	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners Real Estate Fund IX LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	Seaport Strategic Property Program I Co-Investors, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU316	NIM-os, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Cold Ops MM, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW EHF GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Core Property (U.S.) GP, LLC	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU313	Mirova US Holdings LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU314	SunFunder Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners X GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	NIM-os Technologies Inc.	Canada	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW Value Investors U.S. GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW European Property Securities Absolute Return GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW Global Property GP, L.L.C.	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW Global Investment Fund GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW SHI V GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW Red Fund GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
	International Autres						
RU210	Natixis Investment Managers Hong Kong Limited	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU160	Natixis Investment Managers Middle East, a branch of Natixis Investment Managers UK Limited	Emirats Arabes Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Asia Pte Ltd.	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%
RU111	Natixis Investment Managers Japan co., Ltd	Japon	IG	100%	100%	100%	100%
RU294	Natixis Investment Managers Singapore Limited (ex-Ostrum AM Asia Ltd)	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%
RU105	Asahi Natixis Investment Managers Co. Ltd	Japon	MEE	49%	49%	49%	49%
RU182	Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd	Taiwan	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Investments Asia Pte. Ltd.	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Asia Limited	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Asia Limited Australian branch	Australie	NC	0%	0%	100%	100%
RU221	Natixis Investment Managers Uruguay S.A.	Uruguay	IG	100%	100%	100%	100%
RU118	Natixis Investment Managers Australia Pty Limited	Australie	IG	100%	100%	100%	100%
RU248	Natixis Investment Managers Korea Limited (NIMKR)	Corée du sud	NC	0%	0%	100%	100%
RU252	Investors Mutual Limited	Australie	IG	76%	76%	68%	68%

RU236	Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V.	Mexique	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Japan Corporation	Japon	IG	100%	100%	100%	100%
RU271	Natixis Investment Managers International Hong Kong Limited (ex-Ostrum AM Hong Kong Ltd)	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Korea LLC	Corée du sud	IG	100%	100%	100%	100%
RU314	SunFunder East Africa Ltd	Kenya	IG	100%	100%	100%	100%
RU309	Natixis IM Korea Limited (NIMKL)	Corée du sud	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Australia Pty Ltd	Australie	IG	100%	100%	100%	100%
RU284	Flexstone Partners Pte Ltd	Singapour	IG	100%	84%	0%	0%

ANNEXE 3

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX (Article L.225-37-4 du code de commerce)

Conformément à l'article **L.225-37-4**, figure ci-après la liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux de la Société, en fonction au 31 décembre 2023, au cours de l'exercice écoulé ou à la clôture de celui-ci :

STEPHANIE PAIX	
NATIXIS	DIRECTEUR GENERAL MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION GENERALE DE BPCE
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
NALIXIS PARTNERS LBERIA	PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
FENCHURCH ADVISORY PARTNERS LLP	PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
OSTRUM ASSET MANAGEMENT	PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
NATIXIS PARTNERS	PRESIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SOLOMON PARTNERS GP LLC	ADMINISTRATEUR
GIE BPCE ACHATS	ADMINISTRATEUR
VERMILION PARTNERS (HOLDING) LIMITED	ADMINISTRATEUR ET PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
AZURE CAPITAL HOLDING PTY LTD	ADMINISTRATEUR ET PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
BPCE IT	REPRESENTANT PERMANENT DE NATIXIS SA, ADMINISTRATEUR
ALBIANT IT	REPRESENTANT PERMANENT DE NATIXIS SA, ADMINISTRATEUR
SAMSE	ADMINISTRATEUR, MEMBRE DU COMITE D'AUDIT, ET MEMBRE DU COMITE DES REMUNERATIONS ET NOMINATIONS (PRESIDENTE DE CE DERNIER COMITE DEPUIS JUIN 2020)
STEPHANE MORIN	
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	ADMINISTRATEUR MEMBRE DU COMITE D'AUDIT ET DES COMPTES, MEMBRE DU COMITE CONFORMITE, RISQUES ET CONTROLE INTERNE
HELENE MADAR	
BPCE	MEMBRE DU DIRECTOIRE EN CHARGE DE LA BANQUE DE PROXIMITE ET ASSURANCES
BANQUE PALATINE	ADMINISTRATRICE (DU 01/10/2021 AU 30/08/2023)
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	REPRESENTANT PERMANENT DE BPCE, ADMINISTRATEUR
BPCE PAYMENTS	ADMINISTRATRICE
BPCE SOLUTIONS INFORMATIQUE	REPRESENTANT PERMANENT DE BPCE, ADMINISTRATEUR
SAS GROUPE HABITAT EN REGION	REPRESENTANT PERMANENT DE BPCE, ADMINISTRATEUR

BANQUE POPULAIRE DU NORD	DIRECTRICE GENERALE (DU 26/01/2021 AU 31/03/2023)
BPCE ASSURANCES IARD (EX BPCE ASSURANCES)	ADMINISTRATRICE (DU 21/10/2021 AU 11/10/2023),
TURBO	ADMINISTRATRICE (DU 01/01/2022 AU 01/04/2023),
SCI RUBENS	ADMINISTRATRICE (DU 01/01/2022 AU 31.03.2023)
SAS GROUPE HABITAT EN REGION	REPRESENTANTE PERMANENTE DE BPCE, PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (DU 01/06/2023 AU 22/09/2023)
ALBIAN-IT	REPRESENTANTE PERMANENTE DE BP NORD, ADMINISTRATRICE (DU 28/06/2022 AU 01/04/2023)
BPCE SOLUTIONS INFORMATIQUES	REPRESENTANTE PERMANENTE DE BP NORD, ADMINISTRATRICE (DU 01/01/2022 AU 01/04/2023),
I-BP	REPRESENTANTE PERMANENTE DE BP NORD, ADMINISTRATRICE (DU 01/01/2022 AU 01/04/2023),
GIE BPCE -IT	REPRESENTANTE PERMANENTE DE BP NORD, ADMINISTRATRICE (DU 28/06/2022 AU 1 ^{ER} AVRIL 2023)

MICHEL GRASS	
LA BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE	PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	ADMINISTRATEUR MEMBRE DU COMITE CONFORMITE, RISQUES ET CONTROLE INTERNE
SCET SCE CONSEIL EXPERTISES TERRITOIRES	ADMINISTRATEUR PRESIDENT DU COMITE D'AUDIT ET RISQUES
ISABELLE RODNEY	
CASDEN	DIRECTRICE GENERALE
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	ADMINISTRATEUR MEMBRE DU COMITE D'AUDIT ET DES COMPTES
FONDATION BP	ADMINISTRATEUR
JACQUES BEYSSADE	
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	ADMINISTRATEUR MEMBRE DU COMITE CONFORMITE, RISQUES ET CONTROLE INTERNE
FABRICE GOURGEONNET	
CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'Auvergne ET DU LIMOUSIN	PRESIDENT DU DIRECTOIRE
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	ADMINISTRATEUR
IT-CE	REPRESENTANT DE LA CEPAL, MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
FONDATION D'ENTREPRISE CEPAL POUR L'ART, LA CULTURE ET L'HISTOIRE	MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ASSOCIATION PARCOURS CONFIANCE AUVERGNE LIMOUSIN	REPRESENTANT DE LA CEPAL, MEMBRE DE DROIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

FEDERATION NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE	REPRESENTANT DE LA CEPAL A L'ASSEMBLEE GENERALE
MICHEL MANENT	
FNCE - FEDERATION NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE	ADMINISTRATEUR
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	ADMINISTRATEUR MEMBRE DU COMITE CONFORMITE, RISQUES ET CONTROLE INTERNE
SLE LYON	PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	PRESIDENT DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE
FONDATION D'ENTREPRISE CERA	ADMINISTRATEUR
CRIDON DE LYON	DIRECTEUR GENERAL
AVENIR NOTAIRE	DIRECTEUR GENERAL
PASCAL POUYET	
CREDIT COOPERATIF	DIRECTEUR GENERAL
BTP BANQUE	PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE COMMISSION AUDIT & COMPTES COMMISSION DES RISQUES COMMISSION NOMINATION COMMISSION REMUNERATION COMMISSION D'ORIENTATION STRATEGIQUE
ECOFI INVESTISSEMENTS	REPRESENTANT PERMANENT DU CREDIT COOPERATIF AU CONSEIL DE SURVEILLANCE
ESFIN GESTION	REPRESENTANT PERMANENT DU CREDIT COOPERATIF AU CONSEIL DE SURVEILLANCE
IMPACT COOPERATIF	REPRESENTANT PERMANENT DU CREDIT COOPERATIF AU COMITE STRATEGIQUE
USCC	PRESIDENT
IMPULSE INVESTMENT MANAGER	REPRESENTANT PERMANENT DU CREDIT COOPERATIF AU CA
BPCE-SI	REPRESENTANT PERMANENT DU CREDIT COOPERATIF AU CA
NATIXIS INVESTMENT MANAGER	ADMINISTRATEUR
SOPHIE ELKRIEF	
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	ADMINISTRATEUR PRESIDENTE DU COMITE D'AUDIT ET DES COMPTES
ANDERA PARTNERS	ASSOCIEE
YOUNITED CREDIT	MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
BERNARD OPPETIT	
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	ADMINISTRATEUR PRESIDENT DU COMITE CONFORMITE, RISQUES ET CONTROLE INTERNE

CNOVA	ADMINISTRATEUR
CHRISTOPHE LE PAPE	
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	ADMINISTRATEUR
CAISSE D'EPARGNE MIDI-PYRENEES	PRESIDENT DU DIRECTOIRE
CAPITOLE FINANCE-TOFINSO	PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
MIDI FONCIERE	PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SOTEL	VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
IRDI SORIDEC	REPRESENTANT PERMANENT DE LA CEMP, ADMINISTRATEUR ET VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
GROUPE HABITAT EN REGION	REPRESENTANT PERMANENT DE LA CEMP, ADMINISTRATEUR
IT-CE GIE	REPRESENTANT PERMANENT DE LA CEMP, ADMINISTRATEUR JUSQU'AU 01/11/2023
FNCE	ADMINISTRATEUR
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	ADMINISTRATEUR
COMITE DES BANQUES DE MIDI PYRENEES (FBF)	MEMBRE DU BUREAU ET PRESIDENT
1KUBATOR	CENSEUR AU COMITE DE SURVEILLANCE JUSQU'AU 06/02/2023
LES HALLES (SASU)	PRESIDENT

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR MONSIEUR PHILIPPE SETBON, DIRECTEUR GENERAL,
AU 31/12/2023
(ARTICLE L. 225-102-1, ALINEA 4 DU CODE DE COMMERCE)**

	SOCIETE	MANDATS
1	NATIXIS TRADEX SOLUTIONS	ADMINISTRATEUR
2	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS	DIRECTEUR GENERAL (DEPUIS LE 14 DECEMBRE 2023)
4	LACERA (SCI)	ASSOCIE GERANT
5	LES 4 FONTAINES (SCI)	ASSOCIE
6	AFG (ASSOCIATION PROFESSIONNELLE)	PRESIDENT DEPUIS JUIN 2022
7	INSTITUT DE LA FINANCE DURABLE	ADMINISTRATEUR DEPUIS DECEMBRE 2022
ÉCHU	OSTRUM ASSET MANAGEMENT	DIRECTEUR GENERAL (DEMISSION LE 13 DECEMBRE 2023)

ANNEXE 4

INFORMATION SUR LA REMUNERATION DE CERTAINS MANDATAIRES SOCIAUX EN 2023

	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Montants dus ou attribués	Montants versés	Montants dus ou attribués	Montants versés
Stéphanie Paix, directeur général				
Rémunération fixe au titre du mandat social	800 000 €	800 000 €	62 366 €	62 366 €
Rémunération variable annuelle	1 083 034 €	37 564 €	75 128 €	N/A
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération en tant qu'administrateur	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature ^(b)	2 919 €	2 919 €	390 €	390 €
TOTAL	1 885 953 €	840 483 €	137 884 €	62 756 €
Autres rémunérations de Stéphanie Paix au titre de ses fonctions chez BPCE ^(c)	0 €	450 736 €	985 237 €	904 088 €
BPCE	7 200 €	17 400 € ^(b)	29 200 €	42 000 € ^(c)



Certifié conforme par M. Setbon,
Directeur général

COMPTES CONSOLIDÉS
Natixis Investment Managers
Au 31 Décembre 2023

Comptes audités au 31 Décembre 2023

Comptes consolidés établis conformément aux normes IFRS

Projet en date du 29 janvier 2024 en cours de revue par les CAC

SOMMAIRE

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Tableau de variation des capitaux propres

Notes annexes

Natixis Investment Managers
Etats financiers consolidés au 31/12/2023

BILAN ACTIF

En milliers d'euros

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Ecarts d'acquisition	3	2 552 851	2 604 776
Immobilisations incorporelles	4	242 624	232 930
Immobilisations corporelles	5	411 369	464 097
Titres mis en équivalence	6	78 867	71 529
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	7	891 929	522 393
Titres à la juste valeur par le résultat	8	1 499 592	1 531 593
Autres actifs financiers	9	475 432	721 488
Actifs non courants destinés à être cédés	9	0	75 955
Impôts différés actifs		104 025	117 039
ACTIF NON COURANT		6 256 689	6 341 800
Créances clients	10	623 688	648 055
Créances d'impôts		76 873	94 088
Autres actifs courants	10	2 659 407	2 470 977
Titres à la juste valeur par le résultat	8	310 293	235 025
Disponibilités		1 359 086	1 364 159
ACTIF COURANT		5 029 347	4 812 305
TOTAL GENERAL		11 286 036	11 154 105

Natixis Investment Managers
Etats financiers consolidés au 31/12/2023

BILAN PASSIF

En milliers d'euros

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital social		241 783	241 783
Prime d'émission et réserve légale		4 942 692	4 942 692
Réserves groupe		-742 709	-936 123
Résultat groupe		428 392	555 522
Ecart de conversion groupe		511 994	588 806
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		5 382 152	5 392 680
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle		57 340	45 816
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		5 439 492	5 438 496
Provisions	11	0	0
Avantages au personnel	13	255 991	306 026
Emprunts et dettes financières	12	1 307 910	1 141 532
Autres passifs	14	379 893	424 323
Dettes sur actifs non courants destinés à être cédés	14	0	41 339
Impôts différés passifs		391 324	419 634
PASSIFS NON COURANTS		2 335 118	2 332 854
Provisions	11	30 761	33 559
Emprunts et dettes financières	12	114 394	80 397
Dettes fournisseurs	14	414 169	445 978
Dettes d'impôts		14 340	13 951
Autres passifs	14	2 937 762	2 808 870
PASSIFS COURANTS		3 511 426	3 382 755
TOTAL GENERAL		11 286 036	11 154 105

Natixis Investment Managers
Etats financiers consolidés au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Commissions de gestion et de conseil	20	3 168 719	3 389 838
Commissions de distribution et de mouvement	15	134 546	148 294
Autres revenus opérationnels	15	100 894	83 446
Produits des activités ordinaires		3 404 159	3 621 578
Plus ou moins-value de cession d'actifs corporels ou incorporels	16	5	985
Charges opérationnelles	15	-1 160 080	-1 144 755
Charges de personnel	15	-1 623 021	-1 700 993
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	15	-107 273	-102 837
Résultat opérationnel		513 789	673 979
Produits de trésorerie et d'actifs financiers	17	196 533	67 844
Coût de l'endettement financier brut	17	-184 523	-82 568
Coût de l'endettement financier net	17	12 010	-14 724
Autres produits et charges financiers	17	136 516	85 855
Impôts sur le résultat	18	-178 475	-135 220
Quote-part des sociétés mise en équivalence		-3 014	4 222
Résultat des activités en cours de cession		0	0
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles		-10 212	-12 276
Résultat net de l'ensemble consolidé		470 613	601 837
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle		-42 221	-46 315
Résultat net (part du Groupe)		428 392	555 522
Résultat de base par action en euros :		1.77	2.30
Résultat dilué par action en euros :		1.77	2.30

Au 31 décembre 2023, le capital social de Natixis Investment Managers se compose de 241 782 557 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Natixis Investment Managers
Etats financiers consolidés au 31/12/2023

Etat du résultat global	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net part du Groupe	428 392	555 522
Ecart de conversion	-82 164	165 392
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des instruments financiers à la juste valeur par CP	-29 180	-101 323
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	857	-2 716
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisées directement en autres éléments du résultat global	-110 487	61 352
Résultat global part du Groupe	317 905	616 874

Les données sont présentées nettes d'impôt.

Natixis Investment Managers
Etats financiers consolidés au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net avant part des intérêts ne donnant pas le contrôle	470 611	601 837
Amortissements et provisions	122 615	116 513
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	1 877	27 724
Résultat des activités d'investissement	-125 617	-85 526
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus	3 014	-4 220
<i>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</i>	472 501	656 329
Coût de l'endettement financier net	-8 730	11 630
Impôts sur le résultat	178 475	135 220
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	642 246	803 179
Impôts versés	-179 602	-238 857
Variation du BFR	-102 122	-131 665
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	360 523	432 656
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-75 814	-73 614
Acquisition de titres de sociétés consolidées, net de la trésorerie acquise	-3 875	168 883
Acquisition autres titres et autres opérations d'investissement	-628 759	-410 028
Dividendes reçus	79 167	116 646
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	15 121	3 347
Cession de sociétés consolidées	105 736	0
Autres opérations de désinvestissement	481 658	708 328
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	-26 766	513 562
Augmentation de capital en numéraire	0	0
Augmentation de capital en numéraire - Part des intérêts ne donnant pas le contrôle	0	182
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-338 672	-553 124
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-41 027	-41 529
Remboursement d'emprunts et dettes financières	-51 253	-133 974
Intérêts financiers nets	11 968	-13 543
Souscription d'emprunts et dettes financières	262 589	29 357
Augmentation (diminution) des dividendes à payer	94	0
Variation des parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle	-13 421	-251 487
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	-169 722	-964 118
Augmentation/diminution de la trésorerie		
Incidence des variations de cours de devises et autres (D)	-24 674	87 490
Variation de la trésorerie nette A+B+C+D	139 361	69 589
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	1 955 991	1 886 401
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	2 095 352	1 955 991
Variation de la trésorerie nette	139 361	69 590

Natixis Investment Managers
Etats financiers consolidés au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Primes et réserve légale	Réserves consolidées	Résultat net Part du groupe	Réserves recyclables		Réserves non recyclables		Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
					Ecarts de conversion	Réévaluation des instruments de dettes à la JV par OCI R	Ecarts de rééval. IAS19R	Réévaluation instruments de capitaux propres à la JV OCI NR			
Au 31 décembre 2021	237 088	5 117 836	-1 400 073	651 723	451 477	451 477	-16 197	241 999	5 283 854	201 612	5 485 466
Apport Natixis Interepargne	4 695	25 800	37 929				-374		68 050		68 050
Affectation du résultat			651 723	-651 723					0		0
Résultat net 2022				555 522					555 522	46 315	601 837
Dividendes distribués		-200 944	-352 180						-553 124	-41 529	-594 653
Ecarts de conversion					151 879	151 879	-342	13 854	165 392	0	165 392
Réévaluation titres OCI NR								-101 323	-101 323		-101 323
Rééval. puts sur minoritaires			-5 188		-43	-43			-5 231		-5 231
Sortie H2O									0	-156 057	-156 057
Autres mouvements			-19 754		-14 507	-14 507	-2 716	16 520	-20 458	-4 525	-24 983
Au 31 décembre 2022	241 783	4 942 692	-1 087 543	555 522	588 806	588 806	-19 629	171 050	5 392 680	45 816	5 438 497
Affectation du résultat			555 522	-555 522					0		0
Résultat net 2023				428 392					428 392	42 221	470 613
Dividendes distribués			-338 672						-338 672	-41 027	-379 699
Ecarts de conversion					-77 815		798	-5 147	-82 164	45	-82 119
Réévaluation titres OCI NR								-39 007	-39 007		-39 007
Réévaluation portefeuille HTCS						9 827			9 827		9 827
Rééval. puts sur minoritaires			11 700						11 700		11 700
Autres mouvements			-2 465		1 003		857		-604	10 284	9 680
Au 31 décembre 2023	241 783	4 942 692	-861 458	428 392	511 994	9 827	-17 974	126 896	5 382 152	57 340	5 439 492

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE NATIXIS INVESTMENT MANAGERS AU 31 DECEMBRE 2023

INFORMATIONS PRESENTEES DANS LES NOTES ANNEXES

Les notes annexées sont référencées aux tableaux de synthèse.

Tous les montants figurant dans les tableaux sont exprimés en milliers d'euros (K€), et les commentaires sont généralement exprimés en millions d'euros (M€).

Natixis Investment Managers, entité consolidante, est une société anonyme au capital de 241 782 557 actions d'une valeur nominale d'un euro.

Les sociétés du Groupe Natixis Investment Managers exerçant une activité de gestion pour compte de tiers ont obtenu des autorités de tutelle dont elles dépendent, soit en France, soit à l'étranger, les agréments nécessaires à celle-ci.

Le Groupe Natixis IM est détenu à 100% par le Groupe Natixis.

REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les comptes consolidés de Natixis Investment Managers au 31 décembre 2023 sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne et applicables à cette date.

Incidence du Pilier II : Réforme fiscale - Taux d'imposition minimal mondial

La directive 2022/2523 a été adoptée par l'Union Européenne le 14 décembre 2022. Cette directive transpose dans le droit européen les préconisations de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (« OCDE ») en matière de réforme de la fiscalité internationale (dite « Pilier 2 »). Elle a été transposée dans le droit français dans le cadre de l'adoption de la loi de finances pour 2024. Cette réforme vise à instaurer une imposition minimale des sociétés fixée à 15% en matière d'impôt sur le résultat pour certains groupes internationaux à compter du 1er janvier 2024.

Les impacts comptables de cette réforme ont été pris en compte par l'International Accounting Standards Board (IASB) via l'amendement à la norme IAS 12 adopté le 8 novembre 2023. Cet amendement traite le point spécifique des impacts comptables attendus de l'application de l'entrée en vigueur des règles fiscales dites du « Pilier 2 » et vise une exemption de comptabilisation d'impôts différés associés à cette imposition complémentaire avec en contrepartie des informations à fournir en note annexe.

Natixis IM participe à la structure projet du Groupe BPCE, dont l'objectif est d'assurer, le suivi des différentes réglementations associées ainsi que la conformité aux règles Pilier 2 et aux besoins d'informations complémentaires introduits par ces amendements à IAS 12.

A ce stade du projet, il apparaît que le nombre de juridictions qui seraient concernées par l'application d'un top-up-tax devrait être limité et les enjeux financiers non significatifs. Compte tenu du caractère non significatif de son exposition potentielle, Natixis IM, ne publiera pas les données d'exposition à cette imposition complémentaire dans le cadre de cet arrêté.

PERIMETRE, METHODES DE CONSOLIDATION ET REGLES DE CONSOLIDATION

Présentation des états financiers

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le modèle utilisé et présenté est conforme au format proposé par la recommandation n° 2013-03 du 7 novembre 2013 du Conseil National de la Comptabilité.

Contrôle et méthodes de consolidation

Contrôle d'une entité et Intégration globale

Les entités contrôlées par Natixis Investment Managers sont consolidées selon la norme IFRS10 en appliquant la méthode de l'intégration globale. Cette norme définit un modèle unique de contrôle applicable à l'ensemble des entités, qu'il s'agisse d'entités à gouvernance classique ou bien d'entités structurées. Le contrôle d'une entité doit être analysé au travers de trois critères cumulatifs : (i) la détention du pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité ; (ii) l'exposition ou le droit aux rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ; (iii) la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant des rendements variables obtenus.

Lorsque les droits de vote ou droits similaires constituent le facteur déterminant pour diriger une entité, le contrôle est généralement établi lors d'une détention de plus de 50 % des droits de vote.

Dans le cas contraire, l'évaluation du contrôle nécessite l'exercice du jugement et la prise en compte de tous les faits et circonstances (ex : objectifs création de l'entité, nature des activités pertinentes de l'entité, étendue des droits décisionnels détenus par Natixis Investment Managers, l'exposition à la variabilité des rendements, droits détenus par les autres parties...). Si, après la revue de ces critères, Natixis IM conclut que les droits décisionnels dont elle dispose sur la gestion des activités pertinentes de l'entité lui permettent d'influer sur le montant des rendements variables obtenus, alors Natixis Investment Managers en détient le contrôle aux termes d'IFRS 10 et cette entité est consolidable en intégration globale.

La méthode de l'intégration globale consiste à substituer à la valeur comptable de la participation, chacun des éléments d'actif et de passif de la filiale.

La part des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au bilan, au compte de résultat et dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global.

Influence notable et mise en équivalence

L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. L'influence notable est présumée quand Natixis Investment Managers dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de l'entreprise précitée. Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus dans une entité associée ou contrôlée conjointement le coût d'acquisition de ces titres ajusté de la quote-part du Groupe dans les variations de l'actif net de l'entité depuis son acquisition.

Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

Elimination des opérations internes

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidé des opérations internes au Groupe a été éliminé. Les plus ou moins-values de cessions d'actifs entre les entreprises intégrées sont elles aussi éliminées. Le cas échéant, les moins-values qui traduisent une dépréciation effective sont maintenues.

Conversion des comptes des entités étrangères

Les comptes de Natixis Investment Managers sont établis en euros.

Le bilan des sociétés consolidées dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est converti au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.

Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits, pour la part revenant au Groupe dans ses capitaux propres sous la rubrique "Ecart de conversion" et pour la part des tiers sous la rubrique « Part des intérêts ne donnant pas le contrôle ».

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon la norme IFRS 3 révisée, « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels ». Ces deux normes s'appliquent de façon prospective. Les principales modifications de ces normes sont les suivantes :

- L'écart d'acquisition est calculé en prenant en compte la juste valeur de l'entité acquise, soit en totalité, soit à hauteur de la quote-part acquise. L'application de l'une ou l'autre de ces deux méthodes est permise acquisition par acquisition ;
- Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges à la date d'acquisition ;
- Les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan à la date d'acquisition sur la base de leur juste valeur ;
- Les rachats d'intérêts non contrôlants dans une filiale déjà contrôlée par le Groupe sont comptabilisés en capitaux propres ;
- Les diminutions de pourcentage d'intérêts sans perte de contrôle sont comptabilisées en capitaux propres.

Affectation des écarts d'acquisition aux Unités génératrices de trésorerie

Chaque écart d'acquisition est affecté à la date d'acquisition à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie (UGT) devant retirer les avantages de l'acquisition. Les UGT constituent le niveau utilisé par la direction pour déterminer le retour sur investissement d'une activité. Le test de dépréciation consiste alors à comparer la valeur comptable de chaque UGT (comprenant les écarts d'acquisition qui lui sont affectés) à sa valeur recouvrable, cette valeur étant définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité de l'UGT. La valeur de marché est déterminée comme la meilleure estimation de la vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Cette estimation est déterminée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières. La valeur d'utilité est calculée selon la méthode la plus appropriée, généralement par actualisation des flux futurs estimés et appliquée globalement à l'échelle de l'UGT. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition est enregistrée en résultat.

Au 31 décembre 2023, les trois UGT suivantes ont été identifiées pour l'affectation et la réalisation des tests de perte de valeur : UGT Amérique du Nord, UGT Europe et UGT Asie.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les écarts d'acquisition font l'objet de test de dépréciation au minimum une fois par an et en tout état de cause dès l'apparition d'indices objectifs de perte de valeur.

La détermination de la valeur d'utilité a reposé principalement sur l'actualisation de l'estimation des flux futurs de l'UGT tels qu'ils résultent du plan à moyen terme établi pour les besoins du pilotage du Groupe.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont enregistrées pour leur coût d'acquisition, éventuellement augmenté des frais d'acquisition qui leurs sont directement attribuables. Les logiciels créés, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont comptabilisés à leur coût de production, incluant les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations sont amorties en fonction de la durée de consommation des avantages économiques attendus, qui correspond en général à la durée de vie du bien. Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques différents, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité.

Les logiciels informatiques sont amortis sur des durées variant en fonction de leur nature, entre 1 et 7 ans.

Les matériels de bureau et informatique sont amortis entre 3 et 5 ans.

Les installations, aménagements et agencements sont généralement amortis sur 10 ans.

Les immobilisations font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture d'éventuels indices de pertes de valeur sont identifiés. Dans l'affirmative, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en résultat.

Cette dépréciation est reprise en cas de modification de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de perte de valeur.

Coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel

Le comité d'interprétation des normes comptables IFRS (IFRS IC) a apporté, au mois d'avril 2021, des précisions sur la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel obtenu auprès d'un fournisseur dans le cadre d'un contrat SaaS (Software as a service). Selon cette décision, les coûts de configuration ou de personnalisation ne sont généralement pas à comptabiliser en immobilisation incorporelle car l'entité qui supporte ces coûts ne contrôle pas le logiciel et les

activités de configuration et de personnalisation ne créent pas une ressource qu'elle contrôle, distincte du logiciel. Dans la mesure où ces coûts ne répondent pas à la définition d'un actif incorporel, ils sont à comptabiliser en charge au moment où ces services de configuration et de personnalisation sont réalisés. Si le service de configuration et de personnalisation du logiciel peut être dissocié du droit d'accès au logiciel SaaS alors la charge est à étaler au fur et à mesure de la configuration et de la personnalisation du logiciel. Si, à l'inverse, le service de configuration et de personnalisation, est indissociable du droit d'accès au logiciel SaaS alors la charge est à étaler sur la durée du contrat SaaS. De plus, dans sa décision, le comité précise que si un paiement est réalisé en avance au titre de ces prestations, alors ce paiement est à comptabiliser à l'actif.

Contrats de location-financement

Un contrat de location-financement se définit comme un contrat de location ayant en substance pour effet de transférer au preneur les risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. Il s'analyse comme une acquisition d'immobilisation par le locataire, financée par un crédit accordé par le bailleur.

Dans les comptes du preneur, les contrats de crédit-bail et de location avec option d'achat se traduisent par l'acquisition d'une immobilisation financée par emprunt.

Contrats de location simple

Selon la norme IFRS 16, appliquée au 1^{er} janvier 2019, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif déterminé. Le contrôle est établi lorsque le preneur détient tout au long de la durée d'utilisation les deux droits suivants :

- Le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien ;
- Le droit de décider de l'utilisation du bien.

Pour le preneur, la norme IFRS 16 impose la comptabilisation à l'actif de tous les contrats de location répondant à la définition établie par IFRS 16, sous la forme d'un droit d'utilisation de l'actif loué, enregistré parmi les immobilisations, et au passif la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

Eu égard aux activités de Natixis IM, la mise en œuvre de la norme IFRS 16 porte dans une très large mesure sur les actifs immobiliers loués pour les besoins de l'exploitation à titre de bureaux.

Exceptions

Natixis IM utilise les exceptions prévues par la norme en ne modifiant pas le traitement comptable des contrats de location de courte durée (inférieure à 12 mois) ou portant sur des actifs sous-jacents de faible valeur. Les loyers relatifs à ces contrats sont comptabilisés en charge de la période parmi les charges générales d'exploitation. Natixis IM a utilisé le seuil indicatif de 5 000 USD mentionné par

l'IASB (dans les bases de conclusion de la norme) pour définir les biens de faible valeur et elle a par ailleurs décidé d'exclure certains contrats dès lors que ces exclusions demeuraient non matérielles au regard de ses états financiers. Sont notamment concernés les contrats de location de véhicules.

Natixis IM a également retenu l'option offerte par la norme IFRS 16 de ne pas appliquer cette dernière aux immobilisations incorporelles.

Durée de la location

Le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière est amortie sur base actuarielle, sur la durée du contrat de location. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 16, la durée du contrat de location correspond à la période de location non résiliable complétée, le cas échéant, des périodes couvertes par des options de renouvellement dont l'exercice par le preneur est raisonnablement certain et les périodes couvertes par des options de résiliation dont l'exercice par le preneur n'est pas raisonnablement certain. Elle est, en général, de 9 ans concernant les contrats de baux immobilier de droit français de type « 3/6/9 ». A l'étranger et notamment dans les pays anglo-saxons (ex : filiales américaines de Natixis IM), la durée des contrats de baux immobiliers peut être comprise entre 10 et 20 ans. Il est précisé que le contrat n'est plus exécutoire, lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de le résilier sans la permission de l'autre partie et en ne s'exposant qu'à une pénalité négligeable.

L'appréciation du caractère raisonnablement certain est réalisée en tenant compte de tous les facteurs pertinents faisant que Natixis IM a un avantage économique à exercer une option ou à ne pas l'exercer tels que :

- Les conditions d'exercice de ces options au regard des conditions de marché (montant des paiements y compris le paiement de pénalités de résiliation et des garanties de valeur résiduelle) ;
- Les aménagements importants effectués dans les locaux loués ;
- Les coûts associés à la résiliation du contrat (frais de négociation, frais de déménagement, frais de recherche d'un nouveau bien adapté aux besoins, coûts de remise en l'état...) ;
- L'importance du bien loué pour Natixis IM compte-tenu de sa nature spécifique ou de sa localisation ;
- De l'historique des renouvellements des biens similaires, mais aussi de la stratégie quant à l'utilisation à venir des biens.

Détermination du passif locatif

A la date de début du contrat de location, les paiements pris en compte pour déterminer le passif locatif comprennent les paiements qui se rapportent au droit d'utiliser le bien sous-jacent pour la durée du contrat de location et qui n'ont pas encore été versés, c'est à dire :

- les paiements de loyers fixes (y compris ceux qui sont fixes en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. Les paiements fixes en substance sont des paiements qui, même si leur forme comporte une variabilité sont, en substance, inévitables ;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de début du contrat ;

- ainsi que, le cas échéant, toute somme que Natixis IM s'attend à payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle, d'option d'achat ou de pénalités de résiliation anticipées.

Sont exclus des paiements retenus pour la détermination du passif locatif, la taxe sur la valeur ajoutée et la taxe d'habitation s'agissant de taxes entrant dans le champ d'application de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique », ainsi que la taxe foncière et les primes d'assurances éventuellement refacturées par le bailleur, celles-ci constituant un paiement locatif variable (dès lors que les montants remboursés ne sont pas prédéterminés contractuellement).

Suivant la norme IFRS 16, les paiements sont actualisés soit au taux implicite du contrat de location, soit au taux marginal du preneur, qui est le taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire, dans un environnement économique similaire. Natixis IM applique aux paiements de ses contrats le taux marginal. Ce dernier est fonction de la devise et de la durée du contrat. Il tient compte également du spread de refinancement de Natixis IM.

Détermination de l'actif représentatif du droit d'utilisation

Le droit d'utilisation est comptabilisé à l'actif en date de prise d'effet du contrat de location pour une valeur égale au montant du passif locatif à cette date, ajusté des paiements versés au bailleur avant ou à cette date et ainsi non pris en compte dans l'évaluation du passif locatif, sous déduction des avantages incitatifs reçus. Le cas échéant ce montant est ajusté des coûts directs initiaux engagés par le preneur et d'une estimation des coûts de démantèlement et de remise en état dans la mesure où les termes et les conditions du contrat de location l'exigent, la sortie de ressource est probable et peut être déterminée de manière suffisamment fiable.

Présentation

Les droits d'utilisation sont présentés sur les lignes d'immobilisation du bilan consolidé où sont enregistrés les biens de même nature détenus en pleine propriété. La dette locative est portée sur les lignes « Autres passifs non courants / courants » au passif du bilan consolidé.

La charge d'intérêt relative à la dette financière et la charge d'amortissement du droit d'utilisation sont portées au compte de résultat respectivement sur la ligne « coût de l'endettement financier » et sur la ligne « Dotations nettes aux amortissements et aux provisions ».

La valeur du droit d'utilisation est susceptible d'être ultérieurement ajustée en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location, ainsi que pour tenir compte des variations contractuelles de loyers liées à l'application d'indices ou de taux.

Actifs financiers

Selon la norme IFRS 9 « Instruments financiers », lors de la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés au coût amorti, à la juste valeur par capitaux propres ou à la juste valeur par résultat. Pour les instruments de dettes, le classement dépend du modèle de gestion (« business

model ») retenu pour ces instruments et des caractéristiques de leurs flux contractuels basiques (« SPPI » : Solely Payments of Principal & Interests) ou non.

Modèle de gestion ou « Business model »

Le « Business model » représente la manière dont Natixis IM gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et des revenus. La détermination du modèle de gestion s'opère à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre l'objectif économique donné. Le modèle de gestion n'est donc pas déterminé instrument par instrument, mais à un niveau de regroupement supérieur, par portefeuille.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- Modèle de collecte : modèle de gestion fondé sur la détention des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels au cours de la durée de vie des actifs. Ce modèle, dont la notion de détention est assez proche d'une détention jusqu'à maturité, n'est toutefois pas remis en question si des cessions interviennent en vue de réduire le risque de crédit ou peu avant l'échéance et à un prix reflétant les flux de trésorerie contractuels restant dus. Par ailleurs, ce modèle n'est pas remis en cause lorsque les cessions ne sont pas fréquentes (même si elles sont d'une valeur importante) ou lorsqu'elles ne sont pas d'une valeur importante considérées tant isolément que globalement (même si elles sont fréquentes).

Ce modèle de gestion est utilisé par Natixis IM, notamment pour les activités de pensions et les activités de gestion de portefeuilles de prêts.

- Modèle de collecte et de vente : modèle de gestion mixte dans lequel les actifs sont gérés avec l'objectif à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vente des actifs financiers. Dans ce modèle de gestion, les cessions d'actifs financiers concourent à la réalisation des objectifs. Ce modèle de gestion est utilisé par Natixis IM, notamment pour les activités de gestion de portefeuilles de prêts.

- Modèle de gestion autre : modèle propre aux autres actifs financiers, notamment de transaction, dans lequel la collecte des flux contractuels est accessoire. Ce modèle de gestion s'applique notamment à l'activité de gestion des investissements de sponsoring et de Seed Money.

Détermination du caractère basique ou « SPPI »

Un actif financier est basique si les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû.

Le « principal » est défini comme la juste valeur de l'actif financier à sa date d'acquisition. Les « intérêts » représentent la contrepartie de la valeur temps de l'argent et le risque de crédit associé au

principal, mais également d'autres risques comme le risque de liquidité, les coûts administratifs et la marge de négociation.

Pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des paiements de principal et d'intérêts, les termes contractuels de l'instrument sont analysés.

Toute modalité contractuelle qui générerait une exposition à des risques ou à une volatilité des flux sans lien avec un contrat de prêt basique, comme par exemple, une exposition aux variations de cours des actions ou d'un indice boursier, ou encore l'introduction d'un effet de levier ne permettrait pas de considérer que les flux de trésorerie contractuels revêtent un caractère basique.

Les actifs financiers basiques incluent notamment les prêts à taux fixe, les prêts à taux variable sans différentiel (« mismatch ») de taux ou sans indexation sur une valeur ou un indice boursier et des titres de dettes à taux fixe ou à taux variable.

Les actifs financiers non-basiques incluent notamment les parts d'OPCVM et les instruments de dettes convertibles ou remboursables en un nombre fixe d'actions.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers comptabilisés dans la catégorie coût amorti correspondent aux instruments de dette, notamment les prêts ou créances et les titres au coût amorti tels que les obligations.

Ils sont évalués au coût amorti s'ils remplissent les deux conditions suivantes :

- les actifs sont détenus dans un modèle de collecte dont l'objectif est la collecte des flux de trésorerie contractuels et ;
- les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates déterminées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû. Dans ce cas, l'actif est dit basique et ses flux sont réputés « SPPI ».

Les prêts et créances sont enregistrés initialement à leur juste valeur. Lors des arrêts ultérieurs, ils sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif.

Le « TIE » est le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs à la valeur initiale de l'instrument de dette. Ce taux inclut les décotes, constatées lorsque les prêts sont octroyés à des conditions inférieures aux conditions de marché, ainsi que les produits et coûts externes de transaction directement liés à l'émission des prêts et analysés comme un ajustement du rendement effectif.

Dépréciations pour pertes de crédit attendues

Le modèle de dépréciation pour pertes de crédit attendues repose sur des paramètres et hypothèses qui influent sur les corrections de valeur pour pertes. Ces paramètres et hypothèses sont basés sur des données issues d'événements passés et actuels, ainsi sur des prévisions raisonnables et justifiables d'événements futurs ou de scénarios économiques futurs. Natixis IM prend en compte également le jugement d'experts pour l'estimation et l'application de ces paramètres et hypothèses.

Les actifs financiers au coût amorti du Groupe Natixis Investment Managers sont principalement composés des prêts de titres de l'activité Natixis TradEx Solutions et des prêts détenus par les fonds CLO. Ces actifs font l'objet d'un provisionnement selon un modèle de dépréciation basé sur les pertes attendues.

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Instruments de capitaux propres

Les actifs financiers comptabilisés dans cette catégorie correspondent principalement à des instruments de capitaux propres (actions, parts sociales...) qui peuvent être désignés, sur option irrévocable, à la juste valeur par capitaux propres. Cette option irrévocable s'applique instrument par instrument et uniquement aux instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction.

En date d'arrêté, ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le poste « Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables ».

Les gains ou pertes de valeurs (latents et réalisés) restent en capitaux propres sans jamais être comptabilisés en résultat, à l'exception des dividendes qui affectent le résultat. Le résultat de cession des instruments de capitaux propres est transféré dans le poste « Réserves consolidées ». Les instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par capitaux propres ne font pas l'objet d'une dépréciation.

Instruments de dettes

Les actifs financiers comptabilisés dans cette catégorie correspondent principalement à des instruments de dettes prenant la forme de prêts, détenus par les fonds CLO.

Un instrument de dettes est évalué à la juste valeur par capitaux propres seulement s'il répond aux deux conditions suivantes :

- l'actif est détenu dans un modèle de collecte et de vente dont l'objectif est à la fois la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers ; et
- les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû. Dans ce cas, l'actif est dit basique et ses flux sont réputés « SPPI ».

En date d'arrêté, ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en « Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables ».

Les intérêts courus ou acquis de ces instruments de dettes sont enregistrés en résultat, tout comme les dépréciations pour pertes de crédit attendues. En cas de cession, les variations de juste valeur des instruments de dettes sont transférées en résultat.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers comptabilisés dans la catégorie juste valeur par résultat correspondent aux :

- actifs financiers détenus à des fins de transaction : ils regroupent les instruments de dettes et de capitaux propres acquis principalement dans l'objectif de les céder à court terme ainsi que les titres faisant partie d'un portefeuille d'instruments gérés en commun et présentant un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

- actifs financiers à la juste valeur sur option : il s'agit des instruments de dette dits « SPPI » et qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Ils sont désignés à la juste valeur par résultat lors de leur comptabilisation initiale conformément à la norme IFRS 9, uniquement si cette option permet de réduire une incohérence en résultat avec un actif/passif financier lié.

- actifs financiers devant être évalués à la juste valeur par résultat : il s'agit des instruments de dettes ne respectant pas le caractère basique « SPPI », comme les parts d'OPCVM qui sont analysées comme des instruments de dettes ayant des caractéristiques non basiques sous IFRS 9.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transaction étant comptabilisés en compte de résultat.

La valeur de marché est revue à chaque date d'arrêté. Sa variation, coupons inclus, est constatée sur la ligne « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat consolidé.

Le portefeuille d'actifs financiers à la juste valeur par résultat est principalement composé de parts d'OPCVM et d'investissements en seed money.

Détermination de la juste valeur des titres

Les titres classés dans les portefeuilles d'« Actifs financiers à la juste valeur par résultat » et d'« Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres » sont évalués à leur juste valeur.

Lorsqu'il existe des prix cotés sur un marché actif, ces derniers sont la meilleure estimation de la juste valeur. Lorsque le cours n'est pas disponible, la juste valeur correspond au prix de la transaction la plus récente, s'il n'est pas intervenu de changements significatifs dans les conditions économiques entre la date de transaction et la date d'évaluation.

Le Groupe Natixis IM utilise les dernières valeurs liquidatives connues pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs. Par ailleurs, la société réalise sa propre évaluation des investissements tenant compte des informations disponibles à la date de clôture des comptes et des prévisions de la durée de détention des actifs. Sur cette base, elle comptabilise le cas échéant des ajustements par rapport à la dernière valeur liquidative.

A défaut, et notamment en l'absence de marché actif, le Groupe Natixis IM a recours à des modèles d'évaluation, reposant sur des estimations et hypothèses objectives et vérifiables, en cohérence avec

les méthodologies de valorisation des instruments financiers généralement acceptées. Ainsi, il peut être fait référence à des transactions récentes, à la cotation d'un instrument similaire, à l'actualisation de cash-flows futurs, à l'actif net réévalué ...

Date d'enregistrement des titres

Les titres sont inscrits au bilan à la date de règlement-livraison.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La notion de trésorerie et équivalents de trésorerie, utilisée dans le tableau de flux de trésorerie, est constituée des disponibilités et dépôts à vue et des équivalents de trésorerie au sens de la norme IAS 7 : il s'agit des placements à court terme, généralement moins de trois mois, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Provisions de passif

Les provisions de passif, autres que celles relatives aux engagements sociaux, concernent essentiellement les provisions pour litiges, amendes, risques fiscaux et restructuration.

Elles sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Ces passifs constituent une obligation actuelle juridique ou implicite du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Un passif n'est comptabilisé que dans le cas où l'évaluation du montant peut être faite avec une fiabilité suffisante.

Les provisions sont actualisées dès lors que l'effet de l'actualisation est significatif.

Passif financier

Les passifs financiers sont classés au bilan dans les deux catégories comptables suivantes :

- passifs financiers au coût amorti ;
- passifs financiers à la juste valeur par résultat par nature ou sur option ;

Sont comptabilisés en juste valeur par résultat par nature, les instruments émis en vue d'être rachetés à court terme (passifs à des fins de transaction).

Les passifs financiers répondant aux conditions définies par la norme pourront être évalués à la juste valeur sur option.

Tous les autres passifs répondant à la définition d'un passif financier (hors dérivé) sont évalués au coût amorti.

Tous les autres passifs

Avantages au personnel

Avantages à court terme

Les avantages à court terme recouvrent principalement les salaires, congés annuels, intéressement, participation, primes payés dans les douze mois de la clôture de l'exercice et se rattachant à cet exercice.

Ils sont comptabilisés en charge de l'exercice, y compris pour les montants restants dus à la clôture.

Avantages à long terme

Les avantages à long terme sont des avantages généralement liés à l'ancienneté, versés à des salariés en activité et payés au-delà de douze mois de la clôture de l'exercice ; il s'agit en particulier des primes pour médaille du travail. Ces engagements font l'objet d'une provision correspondant à la valeur des engagements à la clôture. Ils sont évalués selon la même méthode actuarielle que celle appliquée aux avantages postérieurs à l'emploi.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages au personnel postérieurs à l'emploi recouvrent les indemnités de fin de carrière, les retraites et avantages aux retraités.

Ces avantages peuvent être classés en deux catégories : les régimes à cotisations définies (non représentatifs d'un engagement pour l'entreprise) et les régimes à prestations définies (représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise et donnant lieu à évaluation et provisionnement).

Les engagements sociaux du Groupe sont essentiellement couverts par des cotisations passées en charge et versées à des fonds de retraite ou d'assurance. Les engagements non couverts par ces fonds, en particulier ceux relatifs aux caisses de retraite du Groupe sont entièrement provisionnés au passif du bilan.

Les engagements sont évalués selon une méthode actuarielle tenant compte de l'âge, de l'ancienneté et de la probabilité de présence à la date d'attribution de l'avantage. Le calcul tient compte de la valeur des actifs constitués en couverture des engagements. Il opère une répartition de la charge dans le temps en fonction de la période d'activité des membres du personnel (méthode des unités de crédits projetés).

Allocation des avantages du personnel aux périodes de service d'un régime à prestations définies

Le comité d'interprétation des normes comptables IFRS (IFRS IC) a apporté, au mois d'avril 2021, des précisions sur l'allocation des avantages du personnel aux périodes de service dans le contexte d'un régime à prestations définies qui aurait les caractéristiques suivantes : à la date où ils atteignent l'âge de départ à la retraite, les salariés, s'ils sont toujours employés par l'entité à cette date, ont droit à une

indemnité égale à un mois du dernier salaire pour chaque année de service. Cette indemnité est plafonnée à un nombre déterminé d'années consécutives de service au sein de l'entité. Dans ce cas, le Comité IFRS IC a précisé que la charge de la prestation est à allouer aux périodes couvrant uniquement les années de services précédant le départ en retraite, dans la limite du nombre d'années requises pour atteindre le plafond prévu selon les termes du régime.

Paiements fondés sur des actions

Les paiements sur base d'actions concernent des transactions dont le paiement est fondé sur des actions émises par le Groupe et dénouées en numéraire.

En application d'IFRS 2, lors de chaque arrêté, les options sont évaluées à leur juste valeur sur la base d'un modèle binomial. La variation de la juste valeur des options constitue une charge de l'exercice qui figure en dette du bilan. Cette charge est étalée sur la période d'indisponibilité des options. La charge comptabilisée tient également compte d'une hypothèse de taux de sortie des bénéficiaires.

Impôt différé

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles observées entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif.

Le taux d'impôt et les règles fiscales retenus pour le calcul des impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque l'impôt deviendra récupérable ou exigible.

Les impositions différées sont compensées entre elles au niveau de chaque entreprise consolidée. Ces compensations ne peuvent, toutefois, être effectuées que sur des impositions différées calculées au même taux et se résorbant sur des échéances suffisamment proches. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entité concernée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Les impôts différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférant aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des dérivés désignés en couverture des flux de trésorerie, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'interprétation IFRIC 23, appliquée au 1er janvier 2019, clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt exigible et différé lorsqu'une incertitude existe concernant le traitement fiscal appliqué. S'il y a un doute sur l'acceptation du traitement fiscal par l'administration fiscale en vertu de la législation fiscale, alors ce traitement fiscal est un traitement fiscal incertain. Dans l'hypothèse où il serait probable que l'administration fiscale n'accepte pas le traitement fiscal retenu, IFRIC 23 indique que le montant de l'incertitude à refléter dans les états financiers doit être estimé selon la méthode qui

fournira la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude. Pour déterminer ce montant, deux approches peuvent être retenues : la méthode du montant le plus probable ou bien la méthode de la valeur attendue (c'est-à-dire la moyenne pondérée des différents scénarios possibles). IFRIC 23 demande, par ailleurs, qu'un suivi de l'évaluation des incertitudes fiscales soit réalisé.

Les incertitudes fiscales sont inscrites suivant leur sens et suivant qu'elles portent sur un impôt exigible ou différé dans les rubriques du bilan « Impôts différés actifs », « Créances d'impôts », « Impôts différés passifs » et « Dettes d'impôts ».

Reconnaissance des revenus

La norme IFRS 15 impose un modèle de comptabilisation unique pour tous les revenus tirés de contrats conclus avec des clients. La comptabilisation du produit des activités ordinaires, notamment, reflète le transfert du contrôle des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services.

La norme IFRS 15 induit une démarche générale de comptabilisation du revenu en 5 étapes :

- Identification des contrats avec les clients ;
- Identification des obligations de performance (ou éléments) distinctes à comptabiliser séparément les unes des autres ;
- Détermination du prix de la transaction dans son ensemble ;
- Allocation du prix de la transaction aux différentes obligations de performance distinctes ;
- Comptabilisation des produits lorsque les obligations de performance sont satisfaites.

Les commissions de gestion et de distribution entrent dans le champ d'application d'IFRS 15. Les commissions de performance constituent des produits de l'activité ordinaire mais ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont considérées comme raisonnablement certaines ou définitivement acquises, soit à la fin de la période de référence fixée dans le prospectus de souscription, soit en cas de sorties des porteurs de parts.

Résultat par action

Le résultat net par action est obtenu en divisant le « résultat net part du Groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2023, il n'existe pas d'instruments dilutifs.

Information sectorielle

Le Groupe exerce une activité de gestion d'actif pour compte de tiers à un niveau international sur trois zones géographiques : Amérique du Nord, Europe et Asie. En conséquence, la clé primaire retenue par le Groupe pour l'information sectorielle est la zone géographique. L'information sectorielle fournie en annexe est conforme à la norme IFRS 8.

Informations à fournir sur les instruments financiers

Niveaux de juste valeur (IFRS 7)

La norme établit une hiérarchie dans les modalités de détermination de la juste valeur :

- la meilleure représentation de la juste valeur est le prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme actif, si les cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché.
- à défaut, la juste valeur doit être déterminée à l'aide de techniques de valorisation. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, la référence à la juste valeur d'un instrument identique en substance, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, les modèles de valorisation des actions et toute technique de valorisation couramment utilisée par les intervenants sur le marché.

Lorsqu'un modèle de valorisation est appliqué, il doit utiliser au maximum des données issues du marché. Dans le cas de certains produits structurés, souvent élaborés sur mesure, le modèle de valorisation est parfois alimenté par des paramètres non observables sur le marché.

Pour ces instruments, il ne peut être constaté de profit ou de perte lors de la comptabilisation initiale. La marge dégagée à l'initiation doit être, dans cette situation, différée. Cette marge doit être étalée sur la période d'inobservabilité de l'instrument.

La juste valeur des actifs financiers évalués en juste valeur au bilan est ventilée suivant la hiérarchie des paramètres utilisés pour valoriser les actifs, définie par l'amendement à la norme IFRS 7 de mars 2009 applicable à partir du 1er janvier 2009.

- Niveau 1 : prix cotés pour un instrument financier identique sur un marché actif ;
- Niveau 2 : paramètres autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, observables soit directement (un prix), soit indirectement (dérivé de prix) ;
- Niveau 3 : paramètres basés sur des données de marché non observables.

Lorsque plusieurs paramètres sont utilisés, l'instrument est affecté au niveau correspondant au paramètre le plus significatif et au niveau le plus bas.

Utilisation d'estimation dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers exige la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des gestionnaires.

Les réalisations futures dépendent de nombreux facteurs : fluctuation des taux d'intérêt et de change, conjoncture économique, modification de la réglementation ou de la législation, etc.

Les évaluations suivantes nécessitent la formulation d'hypothèses et d'estimations :

- l'évaluation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés fait appel à des modèles utilisant des données de marché observables pour la plupart des instruments négociés de gré à gré. La détermination de certains instruments complexes, non traités sur un marché actif repose sur des techniques d'évaluation, qui dans certains cas intègrent des paramètres jugés non observables ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs sont établis en se fondant sur des hypothèses de taux d'actualisation, de taux de rotation du personnel, d'évolution des salaires ; les taux de rendements des actifs en couverture des engagements sociaux sont également fondés sur des estimations ;
- l'évaluation des puts sur minoritaires est réalisée sur la base des données prévisionnelles préparées par le management des filiales.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture, susceptible d'avoir un impact sur les comptes consolidés semestriels, n'est intervenu depuis le 31 décembre 2023.

NOTE 2 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS AU 31 DECEMBRE 2023

1. Cession d'Alpha Simplex

Au cours du 2ème semestre 2022, NIM a engagé des négociations en vue de la cession de l'intégralité de sa participation dans Alpha Simplex (« ASG »), spécialiste en gestion alternative, à Virtus IP, société cotée aux Etats-Unis. Ces négociations ont débouché sur un « *equity purchase agreement* », signé le 19 octobre 2022, par Virtus IP, NIM et ASG. A ce titre, les actifs et passifs d'ASG étaient traités en IFRS5 au 31 décembre 2022 (classés en Actifs et Passifs non courants destinés à être cédés).

Le 15 mars 2023, NIM et Virtus ont signé une « *letter agreement* » stipulant que toutes les conditions de la vente avaient été satisfaites en date du 9 mars 2023. Le 3 avril 2023, la vente d'Alpha Simplex à Virtus IP a été finalisée pour un montant de 113M\$.

2. Acquisition d'une partie du capital d'Ecofi Investissements

En décembre 2023, le Groupe Natixis IM, via sa sous-holding Natixis IM P1, a acquis auprès du Crédit Coopératif une participation de 24.99% dans Ecofi Investissements, société de gestion du Groupe BPCE, spécialisée dans l'investissement socialement responsable.

Dans la mesure où le Groupe Natixis IM exerce une influence notable sur Ecofi, cette structure est consolidée en Mise en Equivalence aux bornes du Groupe Natixis IM.

3. Dépréciation créance H2O

NIM n'a reçu aucun règlement en trésorerie lors de la cession des titres de H2O en 2022. Une créance correspondant à la valeur actualisée des flux futurs à percevoir au moment de la liquidation du compte séquestre en 2031 a été comptabilisée. Au 31 décembre 2022, la créance était valorisée pour un montant total de 15.5M€ dans les comptes de NIM.

Pour rappel, l'intégralité des sommes dues à NIM sont versés sur un compte séquestre afin de faire face aux éventuelles réclamations des clients ou aux amendes potentielles des régulateurs. A la liquidation du compte séquestre en 2031, NIM sera prioritaire pour percevoir le solde non utilisé, le cas échéant, à hauteur des sommes qui lui sont dues.

NIMP1 a encaissé un dividende de 10.2M€ en septembre 2023. Ce dividende est traité comme une avance sur les compléments de prix futurs.

La valorisation de la créance a été mise à jour au cours du 4ème trimestre 2023 sur la base des résultats réels et des projections de résultats futurs de H2O. Toutefois, compte tenu des risques de ne pas recouvrir ces sommes à terminaison à la liquidation du compte séquestre. Il a été décidé de déprécier intégralement la créance H2O. L'impact net de la dépréciation comptabilisée en résultat est de -5.3M€.

4. Développement de l'activité CLO de MV Credit

MV Credit a lancé en décembre 2023 un nouveau fonds de titrisation, MV Credit Euro CLO III. Les parts Equity de ce fonds sont détenues intégralement par le Groupe Natixis IM, à travers une structure luxembourgeoise nouvellement créée, MV Credit CLO Equity SARL (détenue à 100% par Natixis Private Equity), qui a vocation à devenir le fonds de rétention des futurs CLO lancés par les équipes de MV Credit.

5. Evolution du taux de détention de Vauban

Le Groupe Natixis IM a cédé une partie du capital de Vauban aux managers de l'entité en avril 2023. A la suite de cette opération, le taux d'intérêts du Groupe NIM dans Vauban atteint 45.4%. Le Groupe conserve le contrôle de l'entité, détenant notamment la majorité des droits de vote des actionnaires commanditaires et le pouvoir sur les décisions clés de l'actionnaire commandité.

6. Evolution du taux de détention de IML

Natixis IM a acquis début janvier 2023 une participation complémentaire de près de 11% dans IML à la suite de l'exercice d'options de vente attribuées au fondateur de l'entité. Après cette opération, le taux de contrôle et d'intérêts du Groupe NIM dans IML est passé à 79.0%.

Natixis IM a cédé en avril 2023 un peu plus de 3% du capital de la société à l'équipe de distribution d'IML, qui a été transférée à Natixis Investment Managers Australia Pty Limited. Après cette opération, le taux de contrôle et d'intérêts du Groupe NIM dans IML est passé 75.9%.

7. Evolution du taux de détention de Flexstone

Le Groupe NIM a cédé en avril 2023 près de 3% du capital de Flexstone SAS (maison-mère du Groupe Flexstone en France) aux managers historiques de la structure. A la suite de cette opération, le taux de détention du Groupe NIM dans Flexstone SAS passe à 84%, impactant en cascade les filiales détenues à 100% par Flexstone SAS, notamment Flexstone Partners SARL en Suisse et Flexstone Partners LLC aux Etats-Unis, dont le taux d'intérêts passe à 84%.

8. Evolution du taux de détention d'Ossiam

A la suite de plusieurs opérations avec les managers d'Ossiam sur le Q4 2023, le taux de contrôle et d'intérêts du Groupe NIM dans l'entité progresse respectivement à 90.1% et 90.6% (contre 82.4% et 83.4% à fin 2022).

9. Lancement opérationnel de NIM-os

Dans le cadre du développement et de la mutualisation des infrastructures IT du Groupe Natixis IM en Amérique du Nord, les activités de NIM-os LLC aux Etats-Unis (regroupant notamment des équipes IT de Loomis et de la Distribution) ont été lancées opérationnellement sur 2023.

Par ailleurs, afin de soutenir cette expansion, une nouvelle société a été créée au Canada en février 2023, NIM-os Technologies Inc, détenue à 100% par NIM-os LLC.

10. Consolidation de Flexstone Partners Pte Ltd

Flexstone Partners Pte Ltd, filiale historique du Groupe Flexstone en Asie, qui était non consolidée par le passé pour des raisons de matérialité, est désormais consolidée, compte tenu des perspectives de développement du Groupe Flexstone dans la zone Asie-Pacifique.

11. Fusion-absorption de Seeyond dans Ostrum

Au 1er janvier 2023, Seeyond, affilié de Natixis IM spécialisé en gestion quantitative, a été fusionnée dans Ostrum. La succursale de Seeyond en Italie a été radiée courant janvier 2023, ses activités ayant été reprises par la nouvelle succursale d'Ostrum en Italie créée fin 2022.

12. Réorganisation des activités d'AEW Europe au Royaume-Uni

Dans le cadre de la réorganisation des opérations d'AEW Europe au Royaume-Uni, les activités d'AEW Europe LLP ont été transférées à AEW UK Investment Management LLP début avril 2023. A ce titre, les activités de la succursale espagnole d'AEW Europe LLP ont été apportées à une nouvelle succursale d'AEW UK Investment Management LLP, créée pour l'occasion.

L'entité d'AEW Europe LLP et sa succursale espagnole continuent néanmoins d'exister dans l'attente de leur liquidation.

13. Déconsolidation du fonds Loomis Sayles Euro Credit

L'investissement en seed money réalisé par Kennedy Finance Luxembourg (KFL) dans le fonds Loomis Sayles Euro Credit (fonds obligataire géré par les équipes européennes de Loomis) a été partiellement remboursé en mars 2023. A la suite de cette opération, le taux de détention du Groupe Natixis IM dans le fonds est passé sous la barre des 20%, entraînant ainsi sa déconsolidation.

14. Consolidation du fonds Loomis Sayles Sakorum Long Short Growth Equity

Le fonds Sakorum Long Short Growth Equity géré par Loomis est consolidé à fin décembre 2023, à la suite du dépassement des seuils de consolidation (fonds détenu à près de 70% par KFL, en seed money depuis plus d'un an, avec actif net proche de 77m€).

15. Dividende Natixis IM

Natixis IM a approuvé la distribution d'un dividende de 338 672k€ au titre des résultats de 2022. Le dividende a été payé intégralement à Natixis SA sur le second semestre 2023.

NOTE 3 – ECARTS D'ACQUISITION

Variation des écarts d'acquisition

Sociétés acquises	31/12/2022	Variation	Ecart de conv.	31/12/2023
UGT Amérique du Nord	1 468 282	0	-49 831	1 418 451
UGT Europe	1 050 371	0	326	1 050 698
UGT Asie	86 123	0	-2 420	83 702
TOTAL VALEUR NETTE	2 604 776	0	-51 926	2 552 851

Les écarts d'acquisition n'ont pas évolué au cours de la période (hors effet change).

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Variation des valeurs brutes

	31/12/2022	Augm.	Dim.	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/2023
Logiciels, licences, concessions, brevets	303 350	51 587	-8 389	0	-7 887	338 661
Autres immobilisations incorporelles	254 678	11 234	-142	0	-4 861	260 909
Immobilisations incorporelles	558 028	62 821	-8 531	0	-12 748	599 570

Variation des amortissements et provisions

	31/12/2022	Augm.	Dim.	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/2023
Logiciels, licences, concessions, brevets	-223 658	-37 365	8 389	0	5 263	-247 371
Autres immobilisations incorporelles	-101 440	-10 212	142	0	1 936	-109 575
Amortissements/provisions immobilisations incorporelles	-325 098	-47 577	8 531	0	7 199	-356 946

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Variation des valeurs brutes

	31/12/2022	Augm.	Dim.	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/2023
Terrains et constructions	4 593	0	0	-87	0	4 506
Agencements et installations	160 961	1 091	-17 696	87	-5 365	139 080
Mobilier et matériel de bureau	133 073	7 454	-4 406	26	-3 700	132 447
Immobilisations corp. en cours	25 864	0	-8 117	0	-485	17 262
Droits d'utilisation des contrats de location	442 402	25 282	-5 163	165	-10 350	452 334
Immobilisations corporelles	766 893	33 827	-35 382	191	-19 900	745 630

Variation des amortissements et provisions

	31/12/2022	Augm.	Dim.	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/2023
Constructions	-3 652	-53	0	0	0	-3 705
Agencements et installations	-78 739	-9 307	17 696	0	1 777	-68 573
Mobilier et matériel de bureau	-107 118	-9 129	4 411	-20	3 079	-108 777
Droits d'utilisation des contrats de location	-113 286	-48 130	5 163	-13	3 060	-153 206
Amortissements/provisions immobilisations corporelles	-302 795	-66 619	27 270	-33	7 916	-334 261

NOTE 6 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

La valeur des titres mis en équivalence se décompose en deux catégories :

- les titres mis en équivalence des sociétés de gestion. Cette catégorie regroupe les participations de sociétés de gestion dans lesquelles Natixis Investment Managers exerce une influence notable.
- les titres mis en équivalence des autres sociétés. Cette catégorie regroupe principalement les titres que Natixis Investment Managers détient dans les fonds gérés et qui ont vocation à être in fine intégralement commercialisés auprès de tiers.

Titres mis en équivalence de sociétés de gestion

	31/12/22	Résultat	Divid. Distrib.	Variation	Ecart de conv.	31/12/23
Asahi Natixis IM Co. Ltd	474	374	-335		-60	453
Ecofi Investissements	0			3 758		3 758
TOTAL VALEUR NETTE	474	374	-335	3 758	-60	4 211

Titres mis en équivalence des autres entités

	31/12/22	Résultat	Dividendes Distribués	Variation	Ecart de conv.	31/12/23
AEW Partners VI	1 055	-576	-178		-22	280
AEW Partners VII	1 859	-224	-237		-58	1 341
AEW Partners VIII	3 574	-113	-648		-108	2 704
AEW Partners IX	7 892	388	-624	1 101	-296	8 461
AEW Senior Housing II	2 658	-670			-90	1 897
AEW Senior Housing III	8 243	-626		476	-293	7 800
AEW Senior Housing IV	6 246	-738	-1 210	1 462	-221	5 539
AEW Value Investors Asia II	628	-13	-609		-5	0
AEW Value Investors Asia III	6 149	-1 248		327	-232	4 996
AEW Value Investors Asia IV	7 563	-114	-65	2 484	-332	9 535
AEW Asia Pacific Real Estate Fund	3 733	-332	-96	2 344	-155	5 493
AEW UTC Multi-Family	515	-160	-3	48	-15	385
Seaport Strategic Property Program I	414	3		263	-19	661
AEW Cold Storage Industrial Fund	15 229	-153	-223		-519	14 334
AEW Cold Ops Hold	1 477	81	-55		-50	1 454
AEW Essential Housing Fund	2 838	57	-233	5 980	-219	8 423
Caspian Private Equity GP, L.P.	61	307		-307	-2	59
Caspian Private Equity GP, L.P. II	42				-1	41
PE US Opportunities III, GP, L.P.	32	1		1	-1	32
Hostplus US EM CI 2, LP	515			404	-24	895
Autres investissements	332	741	-18	-722	-3	328
TOTAL VALEUR NETTE	71 055	-3 389	-4 199	13 861	-2 665	74 656

NOTE 7 – ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

Le détail des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres s'établit comme suit :

Nature d'investissement

	31/12/2023	31/12/2022
WCM	432 697	505 997
Smart Pension	12 970	11 271
FundsDLT	0	4 000
Iceberg Data Lab	1 125	1 125
Instruments de capitaux propres	446 792	522 393
Prêts de type « Leveraged Loans » *	445 137	0
Instruments de dettes	445 137	0
Total Actif financiers à la juste valeur par capitaux propres	891 929	522 393

*Prêts portés par les fonds de titrisation CLO II et III, consolidés en intégration globale. Ces prêts sont comptabilisés en juste valeur par OCI recyclable (business model "Hold To Collect and Sell").

Ventilation des instruments financiers par niveau hiérarchique au 31/12/2023

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
WCM			432 697	432 697
Smart Pension			12 970	12 970
FundsDLT			0	0
Iceberg Data Lab			1 125	1 125
Inst. de capitaux propres	0	0	446 792	446 792
Prêts de type « Leveraged Loans »		445 137		445 137
Inst. de dettes	0	445 137	0	445 137
Total Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	0	445 137	446 792	891 929

Maturité des titres à la juste valeur par capitaux propres au 31/12/2023

	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 2 ans	> 2 ans et ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéter- miné	TOTAL
WCM						432 697	432 697
Smart Pension						12 970	12 970
FundsDLT						0	0
Iceberg Data Lab						1 125	1 125
Inst. de capitaux propres	0	0	0	0	0	446 792	446 792
Prêts de type « Leveraged Loans »				289 762	155 375		445 137
Inst. de dettes	0	0	0	289 762	155 375	0	445 137
Total Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	0	0	0	289 762	155 375	446 792	891 929

NOTE 8 – TITRES A LA JUSTE VALEUR PAR LE RESULTAT

Titres à la juste valeur par résultat – courant

Les titres à la juste valeur par le résultat classés en courant sont composés essentiellement de SICAV et fonds communs de placements liquides. Ces titres sont classés, dans le tableau de flux de trésorerie, en trésorerie et équivalent de trésorerie. La répartition de ces titres par entité s'établit comme suit :

Courant	31/12/22	Variation	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/23
Affiliés Amérique, Asie, Europe	207 908	76 698	0	-1 818	282 788
dont DNCA	99 595	6 144			105 739
dont Loomis, Sayles & Co.	41 280	7 781		-1 616	47 445
dont Ostrum AM	53 076	57 283	4 992		115 351
dont Autres affiliés AM	13 957	5 489	-4 992	-203	14 252
Private Equity	3 971	142	0	0	4 113
Holding et Distribution	23 147	1 100	0	-855	23 392
Titres à la juste valeur par résultat	235 026	77 940	0	-2 673	310 293

Ventilation des instruments financiers par niveau hiérarchique

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres à la JV par le résultat - 31/12/2023	310 293			310 293
Titres à la JV par le résultat - 31/12/2022	235 026			235 026

Titres à la juste valeur par résultat – non courant

Les titres à la juste valeur par le résultat classés en non courant sont composés essentiellement de parts de fonds investis en seed money :

Non C courant	31/12/22	Variation	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/23
Affiliés Amérique, Asie, Europe	185 618	-12 253	0	-2 682	170 682
dont Entités AEW Europe	52 715	-9 711		64	43 069
dont DNCA	23 931	2 865			26 796
dont Loomis, Sayles & Co.	72 204	-10 685		-2 127	59 392
dont Entités Mirova	20 692	567		25	21 283
dont Autres affiliés AM	16 076	4 711		-644	20 143
Private Equity	664 106	-22 156	0	0	641 950
dont Sponsoring Private Equity	609 986	-11 373			598 612
dont Run Off Private Equity	21 416	-8 486			12 930
dont Vauban	27 186	1 021			28 207
dont Autres affiliés PE	5 519	-3 319			2 200
Holding et Distribution	615 233	53 789	0	-4 876	664 147
dont Natixis IM	128 936	-7 975			120 961
dont Natixis IM Innovation	13 197	-1 313			11 884
dont Natixis IM LLC	149 584	-13 307		-4 894	131 383
dont Kennedy Financement Luxembourg	314 956	74 376		157	389 489
dont Natixis IM International	3 845	2 076			5 921
dont Autres entités Holding/Distribution	4 716	-68		-139	4 508
OPCVM consolidés	66 638	0	-43 822	0	22 816
Loomis Sayles Euro Credit (QP Minoritaires)	66 638		-66 638		
Loomis Sayles Sakorum (QP Minoritaires)	0		22 816		22 816
Titres à la juste valeur par résultat	1 531 593	19 379	-43 822	-7 558	1 499 592

Ventilation des instruments financiers par niveau hiérarchique

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres à la JV par le résultat - 31/12/2023	628 707		870 885	1 499 592
Titres à la JV par le résultat - 31/12/2022	624 423		907 170	1 531 593

Niveau 1 : Évaluation utilisant des cotations de marché sur marché liquide

Il s'agit d'instruments dont la juste valeur est déterminée à partir de cotations sur des marchés actifs directement utilisables. Le niveau 1 comprend principalement :

- les parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée et communiquée quotidiennement
- les titres cotés sur une bourse ou échangés en continu sur d'autres marchés actifs dont la liquidité peut être démontrée

Niveau 3 : Évaluation utilisant des données de marché non observables

Ce niveau, regroupe les instruments valorisés à partir de modèles de valorisation non reconnus et/ou reposant sur des paramètres non observables sur le marché, susceptibles d'affecter significativement la valorisation. Il s'agit principalement :

- des parts de fonds immobiliers ou d'infrastructure pour lesquelles l'entité n'a pas publié d'actif net récent à la date d'évaluation ou qui nécessitent un ajustement significatif des prix de marché disponibles (valeur liquidative, NAV etc.) au titre du peu de liquidité observée pour ces titres
- des titres non cotés sur un marché actif relevant de l'activité de Private Equity évalués à leur juste valeur selon des modèles couramment utilisés par les acteurs du marché, mais qui sont sensibles à l'évolution du marché et dont la détermination de la juste valeur fait nécessairement appel à une part de jugement
- des actions non cotées, dont la juste valeur n'a pu être déterminée à partir d'éléments observables

Le Groupe Natixis IM utilise les dernières valeurs liquidatives connues pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs. Par ailleurs, la société réalise sa propre évaluation des investissements tenant compte des informations disponibles à la date de clôture des comptes et des prévisions de la durée de détention des actifs. Sur cette base, elle comptabilise le cas échéant des ajustements par rapport à la dernière valeur liquidative.

NOTE 9 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers se décomposent de la façon suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Dépôts et cautionnements versés	4 422	4 379
Prêts aux employés	36 168	32 512
Prêts de type « Leveraged Loans » *	406 044	622 070
Autres encours de prêts	255	291
Autres actifs long terme	28 544	62 235
Autres actifs financiers	475 432	721 488
Actifs non courants destinés à être cédés	0	75 955

*Prêts portés par les fonds de titrisation CLO I et II, consolidés en intégration globale. Ces prêts sont comptabilisés au coût amorti (business model "Hold To Collect").

NOTE 10 – CREANCES CLIENTS NETTES ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients nettes et les autres actifs se décomposent de la façon suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés	623 926	648 430
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	-237	-375
Créances clients, valeur nette	623 688	648 055
Activité de cession temporaire de titres - Natixis TradEx	1 826 754	1 657 154
Appels de marge sur cessions temporaires - Natixis TradEx	82 324	111 947
Comptes à terme (< 1 an)	517 144	432 936
Prêts et avances en compte courant	23 373	23 044
Dividendes à recevoir	26 012	10 337
Créances opérationnelles - Natixis Interépargne	1 035	6 787
Charges constatées d'avance	96 009	99 752
Autres comptes d'actif courants	86 755	129 020
Autres créances et comptes rattachés	2 659 407	2 470 977

NOTE 11 – PROVISIONS

La variation des provisions s'analyse de la manière suivante :

	31/12/22	Dot	Rep. Util.	Rep. non util.	Autres Var.	Ecart de Conv.	31/12/23
Provisions pour restructuration	0						0
Provisions autres charges	0						0
Total provisions non courantes	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructuration	0						0
Provisions pour risques clients	0						0
Provisions pour charges de personnel	10 576	6 221	-8 273	-674		-83	7 767
Provisions pour autres risques et charges (*)	22 983	2 142	-666	-1 462		-3	22 994
Total provisions courantes	33 559	8 363	-8 939	-2 136	0	-86	30 761
TOTAL PROVISIONS	33 559	8 363	-8 939	-2 136	0	-86	30 761

(*) Le poste contient une provision pour risques opérationnels de 20M€, qui n'a pas évolué sur l'exercice 2023.

NOTE 12 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières du Groupe se décomposent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts*	472 439	488 087
Dettes financières sous forme de titrisation**	835 471	653 445
Emprunts sur biens en crédit-bail	0	0
Emprunts et dettes financières non courants	1 307 910	1 141 532
Emprunts***	108 913	72 493
Emprunts sur biens en crédit-bail	0	0
Avances en compte courant	0	0
Concours bancaires courants****	5 481	7 904
Emprunts et dettes financières courants	114 394	80 397

*Encours comprenant au 31/12/2023 un emprunt de 500M USD (contrevalant euro de 458M€) et un emprunt de 20M€ de Natixis Private Equity auprès de Natixis SA.

**Parts de titrisation émises par les fonds CLO I, II et III, consolidés en intégration globale.

***Emprunts liés essentiellement à la gestion des activités de cash pooling de KFL 2 en Europe.

****Encours se composant principalement de financements à court terme destinés aux activités de Natixis Interépargne.

L'échéancier des emprunts à moyen et long terme du Groupe au 31 décembre 2023 se décompose comme suit :

	Devise	<1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunt Natixis CIB Luxembourg - NIMUSH	USD		452 439		452 439
Emprunt Natixis - Natixis Private Equity	EUR		20 000		20 000
Emissions de dettes - CLO I, II et III	EUR			835 471	835 471
TOTAL		0	472 439	835 471	1 307 910

L'échéancier des emprunts à court terme du Groupe au 31 décembre 2023 se décompose comme suit :

	Devise	<1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunt Natixis - KFL 2	EUR	99 975			99 975
Cash Pooling Vega IM - KFL 2	EUR	7 325			7 325
Activité dépôt /crédit – Natixis Tradex Solutions	EUR	1 000			1 000
Financement à court terme - Activité Natixis Interépargne	EUR	5 481			5 481
Autres emprunts à court terme	EUR	613			613
TOTAL		114 394	0	0	114 394

NOTE 13 – AVANTAGES AU PERSONNEL

13.1 Engagements sociaux

Travaux en cours

13.2 Rémunération différée

Les attributions correspondent à une enveloppe de rémunération différée « vestée » sur 3 ans dont la valeur est indexée sur l'évolution du résultat courant avant impôt des périmètres concernés.

L'engagement comptabilisé en dette dans les comptes consolidés de Natixis Investment Managers est étalé sur la période d'acquisition.

	31/12/2022	Variation	31/12/2023
Dettes Natixis IM cumulée à la clôture	43 499	-3 862	39 637
Dont court terme	17 639	-2 705	14 934
Dont long terme	25 860	-1 157	24 703

NOTE 14 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS

Les dettes fournisseurs, les autres passifs et les produits constatés d'avance se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Puts sur intérêts minoritaires (échéance sup. à 1 an)	59 481	67 900
Passifs locatifs IFRS 16 (échéance sup. à 1 an)	307 764	339 658
Autres dettes à long terme	12 647	16 765
Autres passifs non courants	379 893	424 323
Dettes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	41 339
Dettes fournisseurs	414 169	445 978
Activité de cession temporaire de titres - Natixis TradEx	1 833 638	1 661 481
Appels de marge sur cessions temporaires - Natixis TradEx	100 501	116 331
Dividende à payer	0	0
Fonds Consolidés - QP Minoritaires	22 816	66 638
Puts sur intérêts minoritaires (échéance inf. à 1 an)	0	16 513
Passifs locatifs IFRS 16 (échéance inf. à 1 an)	47 999	45 919
Dettes opérationnelles - Natixis Interépargne	171 457	154 285
Dettes sociales courantes	674 340	647 381
Autres impôts et taxes dus	31 633	40 922
Produits constatés d'avance	8 225	9 355
Autres dettes à court terme	47 153	50 044
Autres passifs courants	2 937 762	2 808 870

NOTE 15 – CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS

Détail des revenus opérationnels

	31/12/2023	31/12/2022
Commissions de distribution	63 825	60 022
Commissions de courtage	70 721	88 272
Commissions de distribution et de mouvements	134 546	148 294

	31/12/2023	31/12/2022
Gains / pertes de change	-6 182	-16 928
Revenus des agents de transfert	64 897	62 769
Revenus sur administration d'OPCVM US	24 738	27 076
Autres revenus	17 440	10 530
Autres revenus opérationnels	107 075	100 375
Autres revenus opérationnels	100 894	83 446

Détail des charges d'exploitation

	31/12/2023	31/12/2022
Rétrocessions de distribution et de placements	-420 262	-438 196
Autres rétrocessions ⁽¹⁾	-95 755	-92 249
Autres charges opérationnelles	-644 064	-614 310
Charges opérationnelles	-1 160 080	-1 144 755

(1) dont frais de dépositaires et de conservation et sous-traitance valorisateur et frais d'administration de fonds.

Détail des charges de personnel

	31/12/2023	31/12/2022
Rémunérations fixes	-557 695	-536 917
Charges sociales sur rémunérations fixes	-248 429	-229 813
Charges fixes de personnel	-806 124	-766 730
Charges variables de personnel	-756 883	-873 067
Commissions sur ventes	-33 277	-32 644
Charges variables de personnel	-790 161	-905 710
Autres frais de personnel	-26 736	-28 552
Charges de personnel	-1 623 021	-1 700 993

Ventilation des dotations nettes aux amortissements et provisions

	31/12/2023	31/12/2022
Amortissements des constructions	-53	-55
Amortissements des agencements et installations	-9 307	-10 843
Amortissements du mobilier et matériel de bureau	-9 129	-10 848
Amortissement des droits d'utilisation sur contrats de location preneur (IFRS 16)	-48 130	-49 670
Amortissements des licences, concessions, logiciels	-37 365	-33 137
Dotations aux amortissements	-103 984	-104 553
Dépréciations des créances douteuses	-730	-523
Provisions sur litiges de personnel	-2 523	-2 812
Provisions sur erreur de transaction	0	0
Provisions sur litiges clients	0	0
Provisions pour autres charges	-36	5 052
Dotations aux provisions	-3 289	1 716
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	-107 273	-102 837

NOTE 16 – RESULTAT DE CESSION D'ACTIFS CORPORELS OU INCORPORELS

	31/12/2023	31/12/2022
PMV de cession d'immobilisations corporelles	5	985
PMV de cession d'immobilisations incorporelles		
TOTAL	5	985

NOTE 17 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'intérêts sur trésorerie et opérations de financement	196 533	67 844
Produits de trésorerie et d'actifs financiers	196 533	67 844
Charges d'intérêts sur trésorerie et opérations de financement	-183 849	-79 714
Gain et pertes de change sur transactions financières	-674	-2 854
Coût de l'endettement financier brut	-184 523	-82 568
Coût de l'endettement financier net	12 010	-14 724
Dividendes	95 206	105 383
Résultat de cession sur titres	41 428	-19 663
Autres produits et charges financiers	-118	105
Autres produits et charges financiers	136 516	85 825

NOTE 18 – IMPOT SUR LES RESULTATS

La ventilation de la charge d'impôt dans le compte de résultat s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Impôt exigible	-172 968	-133 747
Impôt différé	-5 507	-1 473
TOTAL	-178 475	-135 220

La réconciliation de la charge d'impôt théorique avec la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :

	31/12/2023
Résultat net - Part du Groupe	428 392
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle	42 221
Impôts sur les bénéfices	178 475
Variation de valeur des écarts d'acquisition	0
QP des sociétés de gestion en MEE	-374
Résultat comptable consolidé avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence	648 714
Différences permanentes	17 959
Résultat fiscal retraité IFRS	666 673
Taux d'impôt	25.83%
Charge d'impôt théorique	-172 202
Impôt à taux réduit	0
Déficits de l'exercice limités par prudence	-10 098
Déficits antérieurs perdus ou imputés sur le résultat de l'exercice	0
Autres impôts différés actifs limités par prudence	0
Effet de l'intégration fiscale	8
Effet des différences de taux applicables à l'entité mère	-5 425
Redressements fiscaux	0
Crédits d'impôts	0
Impact du report variable	0
Impôts sur exercices antérieurs et autres impôts	0
Autres différences	9 242
TOTAL	-178 475

NOTE 19 – EFFECTIFS

Les effectifs au 31 décembre 2023 se répartissent de la façon suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Zone Amérique du Nord	2 069	2 097
Zone Europe	2 733	2 645
Zone Asie	141	137
Total	4 943	4 879

Les effectifs sont suivis par effectifs temps plein (ETP).

NOTE 20 – INFORMATION SECTORIELLE

Ventilation des agrégats du compte de résultat par zone géographique au 31 décembre 2023 :

	Amérique du Nord	Europe	Asie	Natixis Investment Managers
Commissions de gestion et de conseil	1 612 362	1 521 818	34 539	3 168 719
Résultat opérationnel	282 436	220 532	10 821	513 789
Résultat net	277 587	146 347	4 458	428 392

Immobilisations corporelles et incorporelles nettes (hors écarts d'acquisition)

	31/12/2023	31/12/2022
Amérique du Nord	453 329	484 818
Europe	189 035	197 266
Asie	11 629	14 943
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	653 993	697 027

NOTE 21 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>Engagements donnés (en k€)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Cautions, avals	12 284	1 373
Engagements auprès des établissements financiers		
Engagements envers les fonds investis en Seed Money*	0	262 847
Engagements liés aux cessions temporaires de titres	130 382	31 094
Autres engagements	550	550
Total Engagements donnés	143 216	295 864

<i>Engagements reçus (en k€)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Cautions, avals	110	110
Engagements auprès des établissements financiers	150 025	224 894
Engagements envers les fonds investis en Seed Money*	223 486	0
Engagements liés aux cessions temporaires de titres	130 382	31 082
Autres engagements	110	373
Total Engagements reçus	504 113	256 459

**Afin d'homogénéiser la présentation du Hors Bilan avec les pratiques du Groupe BPCE, les engagements de souscription auprès des fonds non liquides (Capital Investissement, Immobilier, Infrastructure...) ont été reclassés en 2023 des Engagements de financement donnés aux Engagements sur titres reçus.*

NOTE 22 – PARTIES LIEES

Les parties liées sont les entreprises qui directement et indirectement contrôlent ou sont contrôlées, ou sont sous contrôle commun avec l'entreprise présentant ses états financiers. Natixis Investment Managers est parties liées avec ses filiales qui sont sous influence notable et avec les sociétés du Groupe BPCE.

	31/12/2023	31/12/2022
	Total parties liées	Total parties liées
Actif		
Trésorerie	945 534	1 049 522
Prêts et actifs financiers	86	256
Titre de placement	284 763	313 699
Titres empruntés ou reçus en pension	755 768	81 008
Créances clients et autres créances	96 669	78 901
Passif		
Emprunts et dettes financières	629 562	607 662
Titres prêts ou donnés en pension	19 346	51 940
Dettes fournisseurs et autres dettes	109 918	129 925
Compte de résultat		
Produits des activités ordinaires	78 487	79 227
Charges opérationnelles et de personnel	-191 219	-201 203
Coût de l'endettement financier net	21 202	-30 517
Autres produits et charges	-2 744	44 306
Hors-Bilan		
Engagements de financement reçus	150 025	224 894
Engagements de financement donnés	130 583	1 373
Engagements de garantie reçus	110	110

Il n'y a pas d'opérations au titre des parties liées qui soient conclues à des conditions anormales de marché ou en dehors de toutes opérations avec les entreprises liées mentionnées dans les annexes détaillées par poste.

NOTE 23 – INTERETS DETENUS DANS DES ENTITES STRUCTUREES NON CONSOLIDEES

23.1 Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées – exposition maximale au risque de perte

Les intérêts du Groupe dans une entité structurée non consolidée recouvrent des liens contractuels ou non contractuels qui l'exposent à un risque de variation des rendements associés à la performance de cette entité structurée. Ces intérêts comprennent :

- Les investissements en Seed money ;
- Divers investissements (parts fondatrices de NAM) ;
- Les prêts de titres (pensions) ;
- Les engagements de financement donnés par le groupe Natixis IM.

Le tableau ci-dessous présente (i) la valeur comptable des intérêts détenus par Natixis IM dans les entités structurées répartie par grandes activités, (ii) l'exposition maximale au risque de perte attribuable à ces mêmes intérêts, ainsi que (iii) les encours sous gestion (AUM) afférents à ces entités structurées.

L'exposition maximale au risque de perte correspond au montant cumulé des intérêts enregistrés à l'actif du bilan et des engagements donnés :

(Données en K€)	Seed Money et Sponsoring	Autres Investissements	Pensions	Engagements financement donnés	Exposition maximale au risque de perte	Taille des entités (AuM)
Immobilier	258 942	3 244		49 004	311 191	14 614 796
OPCVM	412 747	294 423	1 060 961	0	1 768 131	169 868 675
Capital investissement	657 797	23 482		174 361	855 641	12 075 774
Titrisation	0	986		0	986	41 919
Total Général	1 329 487	322 136	1 060 961	223 366	2 935 949	196 601 165

23.2 Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées – revenus tirés des entités

Le groupe Natixis IM sponsorise une entité dans les cas suivants :

- Natixis IM est impliquée dans la création et la structuration de l'entité structurée ;
- Natixis IM contribue au succès de l'entité en transférant des actifs ou en gérant des activités pertinentes de l'entité structurée.

Lorsque la participation de Natixis IM se limite simplement à un rôle de conseil, d'arrangeur, de dépositaire ou d'agent placeur, l'entité structurée est présumée ne pas être sponsorisée par Natixis IM.

Natixis IM assure un rôle de sponsor essentiellement pour des OPCVM dans lesquels Natixis IM ne détient aucune participation ni aucun autre intérêt. Les revenus tirés de ces entités, essentiellement des commissions, s'élèvent à 937,0 M€ au 31/12/2023.

NOTE 24 – CONTRATS DE LOCATION PRENEUR

Incidence sur le bilan et le compte de résultat des opérations de location preneur

Le montant net des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location preneur s'élève à 299,1 M€ au 31/12/2023 (cf. note 5), dont 298,7 M€ relatifs à des contrats de location de biens immobiliers.

Les passifs locatifs relatifs aux contrats de location preneur représentent un montant de 355,8 M€ au 31/12/2023 (cf. note 14), dont 355,5 M€ relatifs à des contrats de location de biens immobiliers.

Les impacts présents au compte de résultat sont les suivants :

	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'intérêts sur passifs locatifs	-8 853	-7 758
Dotations aux amortissements au titre des droits d'utilisation	-48 130	-49 670
Paielements locatifs variables non pris en compte dans l'évaluation des passifs locatifs	-32 786	-33 330
Autres impacts liés aux modifications des contrats	0	999
Incidence au résultat des contrats de location reconnus au bilan	-89 768	-89 759
Charges de location au titre des contrats de courte durée	-1 562	-1 445
Charges de location portant sur des actifs de faible valeur	-1 987	-1 989
Incidence au résultat des contrats de location non reconnus au bilan	-3 548	-3 434

Ventilation des passifs locatifs et engagement hors bilan par échéance contractuelle

Les montants présentés au titre des passifs locatifs correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Le montant des paiements futurs de loyers atteint 395,5 M€, dont 355,8 M€ de dette de loyer présente au bilan et 39,7 M€ d'intérêts futurs.

Les sorties de trésorerie futures non prises en comptes dans l'évaluation des passifs locatifs au 31/12/2023 concernant les contrats de location qui n'ont pas encore débuté, mais pour lesquels Natixis IM est engagée, sont de 0.4 M€.

	Passifs locatifs	Engagements
Moins de 1 mois	5 088	0
De 1 mois à 3 mois	9 305	16
De 3 mois à 6 mois	14 148	16
De 6 mois à 1 an	27 694	32
De 1 à 2 ans	51 708	65
De 2 à 5 ans	115 109	194
Plus de 5 ans	172 415	65
Total	395 468	389

NOTE 25 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le contrôle de la société est assuré par deux cabinets de commissaires aux comptes titulaires, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (PWC) et le cabinet Mazars.

Les honoraires enregistrés par le Groupe Natixis IM en 2023 au titre des missions exercées par les cabinets de commissaires aux comptes titulaires et leurs réseaux sont les suivants :

	PWC	MAZARS	Total
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	-4 966	-1 736	-6 702
Services autres que la certification des comptes	-1 860	-110	-1 970
Total	-6 826	-1 846	-8 672

NOTE 26 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est la suivante :

Code Package Natixis IM	Dénomination	Nationalité	Méthode	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
			conso	31/12/2023		31/12/2022	
RU001	Natixis Investment Managers	France	IG	100%	100%	100%	100%
	France						
RU145	AEW Europe SA (ex-AEW SA)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU195	Natixis Investment Managers Innovation	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU141	Natixis Investment Managers Participations 1	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU186	Natixis TradEx Solutions (ex-Natixis Asset Management Finance)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU199	OSSIAM	France	IG	90%	91%	82%	83%
RU143	Natixis Investment Managers Participations 3	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU208	Darius Capital Conseil	France	IG	70%	70%	70%	70%
RU216	Mirova	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU229	Seventure Partners	France	IG	59%	59%	59%	59%
RU230	Naxicap Partners	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU231	Flexstone Partners SAS (ex- Euro Private Equity France)	France	IG	84%	84%	87%	87%
RU183	Dorval Asset Management	France	IG	99%	99%	99%	99%
RU242	DNCA Finance	France	IG	100%	87%	100%	87%
RU246	AEW (ex-AEW Ciloger)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU256	Seeyond	France	NC	0%	0%	100%	100%
RU257	Natixis Private Equity	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU272	Natixis Investment Managers Participations 5 (ex-MV Credit France)	France	NC	0%	0%	100%	100%
RU264	Natixis Investment Managers International	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU267	Ostrum AM	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU274	Thematics Asset Management	France	IG	50%	50%	50%	50%
RU286	Vauban Infrastructure Partners	France	IG	51%	45%	61%	58%
RU298	Natixis Interépargne	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU301	MV Credit SARL, succursale France	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU315	Loomis Sayles Capital Re	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU318	Ecofi Investissements	France	MEE	25%	25%	0%	0%
RU319	Natixis IM Participations 6	France	IG	100%	100%	0%	0%
	Europe						
RU114	Natixis Investment Managers UK Limited	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%

RU159	Natixis Investment Managers S.A.	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU185	Kennedy Financement Luxembourg	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU213	Kennedy Financement Luxembourg 2	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU147	AEW Europe Sarl	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Global Advisors (Europe) Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU149	AEW Global Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU150	AEW Global UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU152	AEW Europe Advisory Ltd	Royaume-Uni	NC	0%	0%	100%	100%
RU163	AEW Europe CC Ltd	Royaume-Uni	NC	0%	0%	100%	100%
RU194	AEW Europe LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU202	AEW Europe Investment Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU203	AEW Europe Holding Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Investments Limited (UK)	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU180	Natixis Investment Managers, Switzerland Sarl	Suisse	IG	100%	100%	100%	100%
RU197	Natixis Investment Managers S.A., Zweigniederlassung Deutschland	Allemagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU205	Natixis Investment Managers, Sucursal en Espana	Espagne	NC	0%	0%	100%	100%
RU181	AEW Central Europe	Pologne	IG	100%	100%	100%	100%
RU215	AEW UK Investment Management LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU232	Flexstone Partners SARL (ex-Euro Private Equity)	Suisse	IG	100%	84%	100%	87%
RU242	DNCA Finance succursale Luxembourg	Luxembourg	IG	100%	87%	100%	87%
RU242	DNCA Finance succursale Milan	Italie	IG	100%	87%	100%	87%
RU246	AEW Italian Branch (ex-AEW Ciloger Italian Branch)	Italie	IG	100%	100%	100%	100%
RU181	AEW Central Europe Czech	Rep Tchèque	IG	100%	100%	100%	100%
RU254	AEW Europe Global Lux	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU253	Mirova UK Limited (ex-Mirova Natural Capital Limited)	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU273	MV Credit Limited	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU261	MV Credit LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU311	MV Credit SARL	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU275	AEW Invest Gmbh	Allemagne	IG	85%	100%	90%	100%
RU100	AEW Value Investors Asia II GP Limited	Jersey	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Value Investors Asia III GP Limited	Jersey	IG	100%	100%	100%	100%
RU194	AEW Europe LLP succursale Espagne	Espagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU289	AEW Promote LP Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU288	Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch	Belgique	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Alpha Luxembourg, LLC	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles & Company, LP, Dutch Branch	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles (Netherlands) B.V.	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU293	Natixis Investment Managers UK (Funds) Limited (UK)	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW VIA IV GP Partners S.à r.l	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW APREF GP S.à r.l.	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU246	AEW - Dutch Branch	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU216	Mirova Sweden filial	Suède	IG	100%	100%	100%	100%

RU308	AEW EVP GP LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Core Property (U.S.) Lux GP, SARL	Luxembourg	NC	0%	0%	100%	100%
RU303	Natixis Investment Managers International, Nederlands	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU304	Natixis Investment Managers International, Nordics filial	Suède	NC	0%	0%	100%	100%
RU305	Natixis Investment Managers International, Succursale Italiana	Italie	IG	100%	100%	100%	100%
RU256	Seeyond, succ. Italie	Italie	NC	0%	0%	100%	100%
RU100	AEW APREF Investors, L.P.	Jersey	IG	100%	100%	100%	100%
RU306	Natixis Investment Managers International, Sucursal en Espana	Espagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW VIA V GP Partners S.à r.l	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU267	Ostrum Asset Management Italia	Italie	IG	100%	100%	100%	100%
RU312	Natixis Investment Managers International, Zweigniederlassung Deutschland	Allemagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU215	AEW UK Investment Management LLP succursale Espagne	Espagne	IG	100%	100%	0%	0%
RU320	MV Credit CLO Equity SARL	Luxembourg	IG	100%	100%	0%	0%
RU296	Purple Finance CLO 1 [Fonds]	Irlande	IG	58%	58%	58%	58%
RU297	Purple Finance CLO 2 [Fonds]	Irlande	IG	71%	71%	71%	71%
RU299	MV Credit Euro CLO III [Fonds]	Irlande	IG	100%	100%	0%	0%
RU700	Loomis Sayles Euro Credit [Fonds]	Irlande	NC	0%	0%	34%	34%
RU700	Loomis Sayles Sakorum Long Short Growth Equity [Fonds]	Luxembourg	IG	70%	70%	0%	0%
	Amérique du Nord						
RU193	Natixis Investment Managers US Holdings LLC (ex-NUSHI)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Capital Management, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Capital Management, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners V Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners VI, Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners VII, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU176	AlphaSimplex Group LLC	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU125	Aurora Investment Management LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU102	Caspian Capital Management, LLC	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU177	EPI SLP LLC	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU206	EPISO SLP LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU175	Gateway Investment Advisers, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU125	Harris Alternatives Holdings, Inc.	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU126	Harris Associates LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU126	Harris Associates Securities LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU126	Harris Associates, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles & Company, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles & Company, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Distributors, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Distributors, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%

RU129	Loomis Sayles Alpha, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Trust Company, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU176	Natixis ASG Holdings, Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU107	Natixis Advisors, LLC (ex-Natixis Advisors, L.P.)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU237	Flexstone Partners LLC (ex-Caspian Private Equity, LLC)	Etats-Unis	IG	100%	84%	100%	87%
RU107	Natixis Distribution, LLC (ex-Natixis Distribution, L.P.)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU127	Natixis Investment Managers LLC (ex-NIM LP)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU105	Natixis Investment Managers International, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU133	Vaughan Nelson Investment Management, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU133	Vaughan Nelson Investment Management, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Senior Housing Investors II Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU269	Ostrum AM US LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners Real Estate Fund VIII LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Senior Housing Investors III LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Senior Housing Investors IV LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU282	Mirova US LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU283	Natixis IM Canada Holdings Ltd	Canada	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners Real Estate Fund IX LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	Seaport Strategic Property Program I Co-Investors, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU316	NIM-os, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Cold Ops MM, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW EHF GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Core Property (U.S.) GP, LLC	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU313	Mirova US Holdings LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU314	SunFunder Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners X GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	NIM-os Technologies Inc.	Canada	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW Value Investors U.S. GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW European Property Securities Absolute Return GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW Global Property GP, L.L.C.	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW Global Investment Fund GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW SHI V GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW Red Fund GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
	International Autres						
RU210	Natixis Investment Managers Hong Kong Limited	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU160	Natixis Investment Managers Middle East, a branch of Natixis Investment Managers UK Limited	Emirats Arabes Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Asia Pte Ltd.	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%
RU111	Natixis Investment Managers Japan co., Ltd	Japon	IG	100%	100%	100%	100%
RU294	Natixis Investment Managers Singapore Limited (ex-Ostrum AM Asia Ltd)	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%

RU105	Asahi Natixis Investment Managers Co. Ltd	Japon	MEE	49%	49%	49%	49%
RU182	Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd	Taiwan	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Investments Asia Pte. Ltd.	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Asia Limited	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Asia Limited Australian branch	Australie	NC	0%	0%	100%	100%
RU221	Natixis Investment Managers Uruguay S.A.	Uruguay	IG	100%	100%	100%	100%
RU118	Natixis Investment Managers Australia Pty Limited	Australie	IG	100%	100%	100%	100%
RU248	Natixis Investment Managers Korea Limited (NIMKR)	Corée du sud	NC	0%	0%	100%	100%
RU252	Investors Mutual Limited	Australie	IG	76%	76%	68%	68%
RU236	Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V.	Mexique	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Japan Corporation	Japon	IG	100%	100%	100%	100%
RU271	Natixis Investment Managers International Hong Kong Limited (ex-Ostrum AM Hong Kong Ltd)	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Korea LLC	Corée du sud	IG	100%	100%	100%	100%
RU314	SunFunder East Africa Ltd	Kenya	IG	100%	100%	100%	100%
RU309	Natixis IM Korea Limited (NIMKL)	Corée du sud	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Australia Pty Ltd	Australie	IG	100%	100%	100%	100%
RU284	Flexstone Partners Pte Ltd	Singapour	IG	100%	84%	0%	0%

Natixis Investment Managers

**Rapport des commissaires aux
comptes sur les comptes consolidés**

(Exercice le 31 décembre 2023)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

MAZARS
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'assemblée générale
Natixis Investment Managers
59 AV PIERRE MENDES FRANCE
75113 PARIS 13

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Natixis Investment Managers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Comptabilisation des commissions de performance :

Nous nous sommes assurés que les commissions de performance sont enregistrées dans les comptes conformément à IFRS 15, lorsque le revenu correspondant présente, pour la société de gestion qui en bénéficie, un caractère quasi-certain, tel que décrit dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Valorisation des instruments financiers :

Votre société utilise les dernières valeurs liquidatives connues pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs. Par ailleurs, la société réalise sa propre évaluation des investissements tenant compte des informations disponibles à la date de clôture des comptes et des prévisions de la durée de détention des actifs. Sur cette base, elle comptabilise le cas échéant des ajustements par rapport à la dernière valeur liquidative. Nous avons examiné les méthodes et hypothèses utilisées et vérifié que les notes 1 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

Provisionnement des engagements vis-à-vis des actionnaires minoritaires :

Votre société constitue des provisions pour couvrir les engagements de rachat d'actions pris vis-à-vis des actionnaires minoritaires. Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements, ainsi que les principales hypothèses et les principaux paramètres utilisés. Nous avons également vérifié que les notes 1, 2 et 14 de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Courbevoie et Neuilly sur Seine, le 30 avril 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

MAZARS

Anna Maslova

Anna Maslova

 *Emmanuel Thierry*

Emmanuel Thierry

 *Olivier Gatard*

Olivier Gatard

COMPTES CONSOLIDÉS
Natixis Investment Managers
Au 31 Décembre 2023

Comptes audités au 31 Décembre 2023

Comptes consolidés établis conformément aux normes IFRS

SOMMAIRE

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Tableau de variation des capitaux propres

Notes annexes

Natixis Investment Managers
Etats financiers consolidés au 31/12/2023

BILAN ACTIF

En milliers d'euros

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Ecart d'acquisition	3	2 552 851	2 604 776
Immobilisations incorporelles	4	242 624	232 930
Immobilisations corporelles	5	411 369	464 097
Titres mis en équivalence	6	78 867	71 529
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	7	891 929	522 393
Titres à la juste valeur par le résultat	8	1 499 592	1 531 593
Autres actifs financiers	9	475 432	721 488
Actifs non courants destinés à être cédés	9	0	75 955
Impôts différés actifs		104 025	117 039
ACTIF NON COURANT		6 256 689	6 341 800
Créances clients	10	623 688	648 055
Créances d'impôts		76 873	94 088
Autres actifs courants	10	2 659 407	2 470 977
Titres à la juste valeur par le résultat	8	310 293	235 025
Disponibilités		1 359 086	1 364 159
ACTIF COURANT		5 029 347	4 812 305
TOTAL GENERAL		11 286 036	11 154 105

BILAN PASSIF

En milliers d'euros

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital social		241 783	241 783
Prime d'émission et réserve légale		4 942 692	4 942 692
Réserves groupe		-742 709	-936 123
Résultat groupe		428 392	555 522
Ecart de conversion groupe		511 994	588 806
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		5 382 152	5 392 680
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle		57 340	45 816
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		5 439 492	5 438 496
Provisions	11	0	0
Avantages au personnel	13	255 991	306 026
Emprunts et dettes financières	12	1 307 910	1 141 532
Autres passifs	14	379 893	424 323
Dettes sur actifs non courants destinés à être cédés	14	0	41 339
Impôts différés passifs		391 324	419 634
PASSIFS NON COURANTS		2 335 118	2 332 854
Provisions	11	30 761	33 559
Emprunts et dettes financières	12	114 394	80 397
Dettes fournisseurs	14	414 169	445 978
Dettes d'impôts		14 340	13 951
Autres passifs	14	2 937 762	2 808 870
PASSIFS COURANTS		3 511 426	3 382 755
TOTAL GENERAL		11 286 036	11 154 105

Natixis Investment Managers
Etats financiers consolidés au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Commissions de gestion et de conseil	20	3 168 719	3 389 838
Commissions de distribution et de mouvement	15	134 546	148 294
Autres revenus opérationnels	15	100 894	83 446
Produits des activités ordinaires		3 404 159	3 621 578
Plus ou moins-value de cession d'actifs corporels ou incorporels	16	5	985
Charges opérationnelles	15	-1 160 080	-1 144 755
Charges de personnel	15	-1 623 021	-1 700 993
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	15	-107 273	-102 837
Résultat opérationnel		513 789	673 979
Produits de trésorerie et d'actifs financiers	17	196 533	67 844
Coût de l'endettement financier brut	17	-184 523	-82 568
Coût de l'endettement financier net	17	12 010	-14 724
Autres produits et charges financiers	17	136 516	85 855
Impôts sur le résultat	18	-178 475	-135 220
Quote-part des sociétés mise en équivalence		-3 014	4 222
Résultat des activités en cours de cession		0	0
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles		-10 212	-12 276
Résultat net de l'ensemble consolidé		470 613	601 837
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle		-42 221	-46 315
Résultat net (part du Groupe)		428 392	555 522
Résultat de base par action en euros :		1.77	2.30
Résultat dilué par action en euros :		1.77	2.30

Au 31 décembre 2023, le capital social de Natixis Investment Managers se compose de 241 782 557 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Natixis Investment Managers
Etats financiers consolidés au 31/12/2023

Etat du résultat global	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net part du Groupe	428 392	555 522
Ecart de conversion	-82 164	165 392
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des instruments financiers à la juste valeur par CP	-29 180	-101 323
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	857	-2 716
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisées directement en autres éléments du résultat global	-110 487	61 352
Résultat global part du Groupe	317 905	616 874

Les données sont présentées nettes d'impôt.

Natixis Investment Managers
Etats financiers consolidés au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net avant part des intérêts ne donnant pas le contrôle	470 611	601 837
Amortissements et provisions	122 615	66 843
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	1 877	27 724
Résultat des activités d'investissement	-125 617	-85 526
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus	3 014	-4 220
<i>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</i>	<i>472 501</i>	<i>606 659</i>
Coût de l'endettement financier net	-8 730	11 630
Impôts sur le résultat	178 475	135 220
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	642 246	753 509
Impôts versés	-179 602	-238 857
Variation du BFR	-102 122	-81 995
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	360 523	432 656
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-75 814	-73 614
Acquisition de titres de sociétés consolidées, net de la trésorerie acquise	-3 875	168 883
Acquisition autres titres et autres opérations d'investissement	-628 759	-410 028
Dividendes reçus	79 167	116 646
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	15 121	3 347
Cession de sociétés consolidées	105 736	0
Autres opérations de désinvestissement	481 658	708 328
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	-26 766	513 562
Augmentation de capital en numéraire	0	0
Augmentation de capital en numéraire - Part des intérêts ne donnant pas le contrôle	0	182
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-338 672	-553 124
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-41 027	-41 529
Remboursement d'emprunts et dettes financières	-51 253	-133 974
Intérêts financiers nets	11 968	-13 543
Souscription d'emprunts et dettes financières	262 589	29 357
Augmentation (diminution) des dividendes à payer	94	0
Variation des parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle	-13 421	-251 487
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	-169 722	-964 118
Augmentation/diminution de la trésorerie		
Incidence des variations de cours de devises et autres (D)	-24 674	87 490
Variation de la trésorerie nette A+B+C+D	139 361	69 589
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	1 955 991	1 886 401
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	2 095 352	1 955 991
Variation de la trésorerie nette	139 361	69 590

Natixis Investment Managers
Etats financiers consolidés au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Primes et réserve légale	Réserves consolidées	Résultat net Part du groupe	Réserves recyclables		Réserves non recyclables		Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
					Ecart de conversion	Réévaluation des instruments de dettes à la JV par OCI R	Ecart de rééval. IAS19R	Réévaluation instruments de capitaux propres à la JV OCI NR			
Au 31 décembre 2021	237 088	5 117 836	-1 400 073	651 723	451 477	0	-16 197	241 999	5 283 854	201 612	5 485 466
Apport Natixis Interepargne	4 695	25 800	37 929				-374		68 050		68 050
Affectation du résultat			651 723	-651 723					0		0
Résultat net 2022				555 522					555 522	46 315	601 837
Dividendes distribués		-200 944	-352 180						-553 124	-41 529	-594 653
Ecart de conversion					151 879		-342	13 854	165 392	0	165 392
Réévaluation titres OCI NR								-101 323	-101 323		-101 323
Rééval. puts sur minoritaires			-5 188		-43				-5 231		-5 231
Sortie H2O									0	-156 057	-156 057
Autres mouvements			-19 754		-14 507		-2 716	16 520	-20 458	-4 525	-24 983
Au 31 décembre 2022	241 783	4 942 692	-1 087 543	555 522	588 806	0	-19 629	171 050	5 392 680	45 816	5 438 497
Affectation du résultat			555 522	-555 522					0		0
Résultat net 2023				428 392					428 392	42 221	470 613
Dividendes distribués			-338 672						-338 672	-41 027	-379 699
Ecart de conversion					-77 815		798	-5 147	-82 164	45	-82 119
Réévaluation titres OCI NR								-39 007	-39 007		-39 007
Réévaluation portefeuille HTCS						9 827			9 827		9 827
Rééval. puts sur minoritaires			11 700						11 700		11 700
Autres mouvements			-2 465		1 003		857		-604	10 284	9 680
Au 31 décembre 2023	241 783	4 942 692	-861 458	428 392	511 994	9 827	-17 974	126 896	5 382 152	57 340	5 439 492

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE NATIXIS INVESTMENT MANAGERS AU 31 DECEMBRE 2023

INFORMATIONS PRESENTEES DANS LES NOTES ANNEXES

Les notes annexées sont référencées aux tableaux de synthèse.

Tous les montants figurant dans les tableaux sont exprimés en milliers d'euros (K€), et les commentaires sont généralement exprimés en millions d'euros (M€).

Natixis Investment Managers, entité consolidante, est une société anonyme au capital de 241 782 557 actions d'une valeur nominale d'un euro.

Les sociétés du Groupe Natixis Investment Managers exerçant une activité de gestion pour compte de tiers ont obtenu des autorités de tutelle dont elles dépendent, soit en France, soit à l'étranger, les agréments nécessaires à celle-ci.

Le Groupe Natixis IM est détenu à 100% par le Groupe Natixis.

REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les comptes consolidés de Natixis Investment Managers au 31 décembre 2023 sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne et applicables à cette date.

Incidence du Pilier II : Réforme fiscale - Taux d'imposition minimal mondial

La directive 2022/2523 a été adoptée par l'Union Européenne le 14 décembre 2022. Cette directive transpose dans le droit européen les préconisations de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (« OCDE ») en matière de réforme de la fiscalité internationale (dite « Pilier 2 »). Elle a été transposée dans le droit français dans le cadre de l'adoption de la loi de finances pour 2024. Cette réforme vise à instaurer une imposition minimale des sociétés fixée à 15% en matière d'impôt sur le résultat pour certains groupes internationaux à compter du 1er janvier 2024.

Les impacts comptables de cette réforme ont été pris en compte par l'International Accounting Standards Board (IASB) via l'amendement à la norme IAS 12 adopté le 8 novembre 2023. Cet amendement traite le point spécifique des impacts comptables attendus de l'application de l'entrée en vigueur des règles fiscales dites du « Pilier 2 » et vise une exemption de comptabilisation d'impôts différés associés à cette imposition complémentaire avec en contrepartie des informations à fournir en note annexe.

Natixis IM participe à la structure projet du Groupe BPCE, dont l'objectif est d'assurer, le suivi des différentes réglementations associées ainsi que la conformité aux règles Pilier 2 et aux besoins d'informations complémentaires introduits par ces amendements à IAS 12.

A ce stade du projet, il apparaît que le nombre de juridictions qui seraient concernées par l'application d'un top-up-tax devrait être limité et les enjeux financiers non significatifs. Compte tenu du caractère non significatif de son exposition potentielle, Natixis IM, ne publiera pas les données d'exposition à cette imposition complémentaire dans le cadre de cet arrêté.

PERIMETRE, METHODES DE CONSOLIDATION ET REGLES DE CONSOLIDATION

Présentation des états financiers

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le modèle utilisé et présenté est conforme au format proposé par la recommandation n° 2013-03 du 7 novembre 2013 du Conseil National de la Comptabilité.

Contrôle et méthodes de consolidation

Contrôle d'une entité et Intégration globale

Les entités contrôlées par Natixis Investment Managers sont consolidées selon la norme IFRS10 en appliquant la méthode de l'intégration globale. Cette norme définit un modèle unique de contrôle applicable à l'ensemble des entités, qu'il s'agisse d'entités à gouvernance classique ou bien d'entités structurées. Le contrôle d'une entité doit être analysé au travers de trois critères cumulatifs : (i) la détention du pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité ; (ii) l'exposition ou le droit aux rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ; (iii) la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant des rendements variables obtenus.

Lorsque les droits de vote ou droits similaires constituent le facteur déterminant pour diriger une entité, le contrôle est généralement établi lors d'une détention de plus de 50 % des droits de vote.

Dans le cas contraire, l'évaluation du contrôle nécessite l'exercice du jugement et la prise en compte de tous les faits et circonstances (ex : objectifs création de l'entité, nature des activités pertinentes de l'entité, étendue des droits décisionnels détenus par Natixis Investment Managers, l'exposition à la variabilité des rendements, droits détenus par les autres parties...). Si, après la revue de ces critères, Natixis IM conclut que les droits décisionnels dont elle dispose sur la gestion des activités pertinentes de l'entité lui permettent d'influer sur le montant des rendements variables obtenus, alors Natixis Investment Managers en détient le contrôle aux termes d'IFRS 10 et cette entité est consolidable en intégration globale.

La méthode de l'intégration globale consiste à substituer à la valeur comptable de la participation, chacun des éléments d'actif et de passif de la filiale.

La part des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au bilan, au compte de résultat et dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global.

Influence notable et mise en équivalence

L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. L'influence notable est présumée quand Natixis Investment Managers dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de l'entreprise précitée. Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus dans une entité associée ou contrôlée conjointement le coût d'acquisition de ces titres ajusté de la quote-part du Groupe dans les variations de l'actif net de l'entité depuis son acquisition.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité ; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Les entités structurées présentent généralement une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- des activités et des objectifs limités et bien définis ;
- des capitaux propres faibles ou inexistants ne leur permettant pas de financer leurs activités sans recourir à des financements subordonnés ;
- un financement par émission sous la forme de multiples instruments contractuellement liés qui créent des concentrations de crédit ou d'autres risques (tranches) ;
- peu ou pas de personnel.

Périmètre des entités structurées avec lesquelles Natixis IM est en relation

Natixis IM publie des informations au titre d'IFRS 12 pour toutes les entités structurées dans lesquelles elle détient un intérêt et intervient avec l'un ou plusieurs des rôles suivants :

- originateur / structureur / arrangeur ;
- agent placeur ;
- gestionnaire des activités pertinentes ; ou
- tout autre rôle ayant une incidence prépondérante dans la structuration ou la gestion de l'opération.

Un intérêt dans une entité s'entend comme un lien contractuel ou non contractuel qui expose l'entité à un risque de variation des rendements associés à la performance de l'autre entité.

Les intérêts dans une autre entité peuvent être attestés, entre autres par la détention d'instruments de capitaux propres ou de titres de créance ainsi que, par d'autres formes de liens, telles qu'un financement, un crédit de trésorerie, un rehaussement de crédit, l'octroi de garanties ou de dérivés structurés.

En conséquence, ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation (IFRS 10), ni dans celui de communication d'informations complémentaires (IFRS 12) :

- les entités structurées dont le seul lien avec Natixis IM est constitué par une opération courante. Celle-ci correspond à un instrument financier non structuré n'ayant généralement pas d'incidence significative sur la variabilité des rendements de l'entité structurée et pouvant être conclu par Natixis IM indifféremment avec des entités structurées ou avec des entités à gouvernance classique. Les différentes formes d'opérations courantes sont principalement :

- les dérivés vanilles de taux, de change et sur autres sous-jacents, ainsi que les opérations de prêts/emprunts de titres et de pension,

- les garanties et les financements vanilles accordés à des SCI familiales ou à certaines holdings ;

- les entités structurées externes dans lesquelles Natixis IM intervient comme simple investisseur. Il s'agit :

- de placements dans des OPCVM externes que Natixis IM ne gère pas, à l'exception de ceux dans lesquels Natixis IM détient la quasi-totalité des parts,

- de participations détenues dans des véhicules de titrisation externes dans lesquels Natixis IM intervient uniquement comme simple investisseur minoritaire,

- d'un périmètre restreint de participations détenues dans des fonds immobiliers et des fonds externes de Capital investissement dans lesquels Natixis IM intervient comme simple investisseur minoritaire.

Les entités structurées avec lesquelles Natixis IM est en relation peuvent être regroupées en quatre familles : les fonds OPCVM, les fonds immobiliers, les fonds de Capital investissement, et les véhicules de titrisation.

Les analyses de consolidation en regard de la norme IFRS 10 des entités structurées sont réalisées en prenant en compte tous les critères énoncés dans le paragraphe « Contrôle d'une entité et Intégration globale ».

Fonds OPCVM

De façon générale, les investissements en « seed-money » détenus sur une durée inférieure à un an ne font pas l'objet d'une consolidation.

OPCVM non garantis

Les activités pertinentes d'un OPCVM correspondent aux activités d'investissement et de désinvestissement des valeurs mobilières à l'actif du fonds. Ces activités sont menées de façon discrétionnaire par les sociétés de gestion de Natixis IM pour le compte des investisseurs.

La rémunération de Natixis IM en tant que gestionnaire est marginale par rapport à la performance servie aux investisseurs. En effet, les commissions de gestion et de surperformance perçues sont dans le marché et en adéquation avec les services rendus, l'activité de Gestion d'actifs s'effectuant dans un marché concurrentiel et international.

En l'absence de droits détenus par des tiers (ex : droits de révocation ou droit de remboursement/liquidation du fonds), le contrôle des OPCVM gérés par Natixis IM s'apprécie donc au regard des participations cumulées détenues par les entités de Natixis IM :

- en tant que gérant, Natixis IM n'a pas vocation à investir dans les fonds et détient généralement uniquement quelques parts ;
- d'autres entités Natixis IM peuvent détenir des parts minoritaires, essentiellement pour répondre à des besoins de placement de trésorerie.

Un fonds est consolidable :

- si Natixis IM agit comme principal, c'est-à-dire si Natixis IM est gérant et non révocable par un nombre limité de personnes et si Natixis IM détient une participation suffisamment significative pour conclure qu'elle contrôle le fonds ; ou
- si Natixis IM n'est pas gérant mais détient la quasi-totalité des parts.

OPCVM garantis

Natixis IM accorde à certains OPCVM une garantie en capital et/ou de performance. Ces fonds à formule sont des fonds à gestion passive. Une fois que la structuration est mise en place à l'origine, elle est figée tout au long de la vie du fonds. Natixis IM est exposée de façon relativement limitée aux rendements variables négatifs du fait d'une gestion stricte du fonds par la société de gestion Natixis TradEx Solutions (ex-Natixis Asset Management Finance) et par un dispositif robuste de contrôle des risques mis en place au moment de la structuration, puis suivi pendant toute la vie du fonds.

Ces contrôles limitent ainsi fortement le risque d'appel en garantie.

De la même façon que les OPCVM non garantis, les OPCVM garantis sont consolidables sous IFRS 10 dès lors que Natixis IM intervient en tant que principal (ex : Natixis IM intervient comme gérant non révocable et détient une participation significative).

Fonds immobiliers

Les activités pertinentes de ces fonds correspondent aux activités d'investissement et de désinvestissement des actifs immobiliers.

Ces fonds sont gérés par les sociétés de gestion de Natixis IM (AEW Europe, AEW Capital Management...) pour le compte des investisseurs.

En matière de rémunération, les rendements perçus par Natixis IM regroupent les revenus perçus par Natixis IM en tant que société de gestion (commissions de gestion, commissions de surperformance...) et en tant qu'investisseur (dividendes).

Un fonds est consolidable si Natixis IM agit comme principal (ex : Natixis est gérant et non révocable par un nombre limité de personnes et détient des rendements variables significatifs).

Fonds de Capital investissement

Dans le cadre de ses activités de Capital investissement, Natixis IM investit en capital dans des sociétés non cotées par l'intermédiaire de Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), de Sociétés d'Investissement à Capital Risque (SICAR) et de Limited Partnerships dont elle assure le plus souvent la gestion.

Les critères d'analyse de consolidation IFRS 10 appliqués aux fonds de Capital investissement sont les mêmes que ceux appliqués aux fonds immobiliers. Un fonds est consolidable si Natixis agit comme principal (ex : Natixis IM est gérant et non révocable par un nombre limité de personnes et détient des rendements variables significatifs).

Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

Elimination des opérations internes

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidé des opérations internes au Groupe a été éliminé. Les plus ou moins-values de cessions d'actifs entre les entreprises intégrées sont elles aussi éliminées. Le cas échéant, les moins-values qui traduisent une dépréciation effective sont maintenues.

Conversion des comptes des entités étrangères

Les comptes de Natixis Investment Managers sont établis en euros.

Le bilan des sociétés consolidées dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est converti au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.

Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits, pour la part revenant au Groupe dans ses capitaux propres sous la rubrique "Ecart de conversion" et pour la part des tiers sous la rubrique « Part des intérêts ne donnant pas le contrôle ».

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon la norme IFRS 3 révisée, « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels ». Ces deux normes s'appliquent de façon prospective. Les principales modifications de ces normes sont les suivantes :

- L'écart d'acquisition est calculé en prenant en compte la juste valeur de l'entité acquise, soit en totalité, soit à hauteur de la quote-part acquise. L'application de l'une ou l'autre de ces deux méthodes est permise acquisition par acquisition ;
- Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges à la date d'acquisition ;
- Les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan à la date d'acquisition sur la base de leur juste valeur ;
- Les rachats d'intérêts non contrôlants dans une filiale déjà contrôlée par le Groupe sont comptabilisés en capitaux propres ;
- Les diminutions de pourcentage d'intérêts sans perte de contrôle sont comptabilisées en capitaux propres.

Affectation des écarts d'acquisition aux Unités génératrices de trésorerie

Chaque écart d'acquisition est affecté à la date d'acquisition à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie (UGT) devant retirer les avantages de l'acquisition. Les UGT constituent le niveau utilisé par la direction pour déterminer le retour sur investissement d'une activité. Le test de dépréciation consiste alors à comparer la valeur comptable de chaque UGT (comprenant les écarts d'acquisition qui lui sont affectés) à sa valeur recouvrable, cette valeur étant définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité de l'UGT. La valeur de marché est déterminée comme la meilleure estimation de la vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Cette estimation est déterminée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières. La valeur d'utilité est calculée selon la méthode la plus appropriée, généralement par actualisation des flux futurs estimés et appliquée globalement à l'échelle de l'UGT. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition est enregistrée en résultat.

Au 31 décembre 2023, les trois UGT suivantes ont été identifiées pour l'affectation et la réalisation des tests de perte de valeur : UGT Amérique du Nord, UGT Europe et UGT Asie.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les écarts d'acquisition font l'objet de test de dépréciation au minimum une fois par an et en tout état de cause dès l'apparition d'indices objectifs de perte de valeur.

La détermination de la valeur d'utilité a reposé principalement sur l'actualisation de l'estimation des flux futurs de l'UGT tels qu'ils résultent du plan à moyen terme établi pour les besoins du pilotage du Groupe.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont enregistrées pour leur coût d'acquisition, éventuellement augmenté des frais d'acquisition qui leurs sont directement attribuables. Les logiciels créés, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont comptabilisés à leur coût de production, incluant les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations sont amorties en fonction de la durée de consommation des avantages économiques attendus, qui correspond en général à la durée de vie du bien. Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques différents, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité.

Les logiciels informatiques sont amortis sur des durées variant en fonction de leur nature, entre 1 et 7 ans.

Les matériels de bureau et informatique sont amortis entre 3 et 5 ans.

Les installations, aménagements et agencements sont généralement amortis sur 10 ans.

Les immobilisations font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture d'éventuels indices de pertes de valeur sont identifiés. Dans l'affirmative, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en résultat.

Cette dépréciation est reprise en cas de modification de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de perte de valeur.

Coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel

Le comité d'interprétation des normes comptables IFRS (IFRS IC) a apporté, au mois d'avril 2021, des précisions sur la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel obtenu auprès d'un fournisseur dans le cadre d'un contrat SaaS (Software as a service). Selon cette décision, les coûts de configuration ou de personnalisation ne sont généralement pas à comptabiliser en immobilisation incorporelle car l'entité qui supporte ces coûts ne contrôle pas le logiciel et les

activités de configuration et de personnalisation ne créent pas une ressource qu'elle contrôle, distincte du logiciel. Dans la mesure où ces coûts ne répondent pas à la définition d'un actif incorporel, ils sont à comptabiliser en charge au moment où ces services de configuration et de personnalisation sont réalisés. Si le service de configuration et de personnalisation du logiciel peut être dissocié du droit d'accès au logiciel SaaS alors la charge est à étaler au fur et à mesure de la configuration et de la personnalisation du logiciel. Si, à l'inverse, le service de configuration et de personnalisation, est indissociable du droit d'accès au logiciel SaaS alors la charge est à étaler sur la durée du contrat SaaS. De plus, dans sa décision, le comité précise que si un paiement est réalisé en avance au titre de ces prestations, alors ce paiement est à comptabiliser à l'actif.

Contrats de location-financement

Un contrat de location-financement se définit comme un contrat de location ayant en substance pour effet de transférer au preneur les risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. Il s'analyse comme une acquisition d'immobilisation par le locataire, financée par un crédit accordé par le bailleur.

Dans les comptes du preneur, les contrats de crédit-bail et de location avec option d'achat se traduisent par l'acquisition d'une immobilisation financée par emprunt.

Contrats de location simple

Selon la norme IFRS 16, appliquée au 1^{er} janvier 2019, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif déterminé. Le contrôle est établi lorsque le preneur détient tout au long de la durée d'utilisation les deux droits suivants :

- Le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien ;
- Le droit de décider de l'utilisation du bien.

Pour le preneur, la norme IFRS 16 impose la comptabilisation à l'actif de tous les contrats de location répondant à la définition établie par IFRS 16, sous la forme d'un droit d'utilisation de l'actif loué, enregistré parmi les immobilisations, et au passif la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

Eu égard aux activités de Natixis IM, la mise en œuvre de la norme IFRS 16 porte dans une très large mesure sur les actifs immobiliers loués pour les besoins de l'exploitation à titre de bureaux.

Exceptions

Natixis IM utilise les exceptions prévues par la norme en ne modifiant pas le traitement comptable des contrats de location de courte durée (inférieure à 12 mois) ou portant sur des actifs sous-jacents de faible valeur. Les loyers relatifs à ces contrats sont comptabilisés en charge de la période parmi les charges générales d'exploitation. Natixis IM a utilisé le seuil indicatif de 5 000 USD mentionné par

l'IASB (dans les bases de conclusion de la norme) pour définir les biens de faible valeur et elle a par ailleurs décidé d'exclure certains contrats dès lors que ces exclusions demeuraient non matérielles au regard de ses états financiers. Sont notamment concernés les contrats de location de véhicules.

Natixis IM a également retenu l'option offerte par la norme IFRS 16 de ne pas appliquer cette dernière aux immobilisations incorporelles.

Durée de la location

Le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière est amortie sur base actuarielle, sur la durée du contrat de location. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 16, la durée du contrat de location correspond à la période de location non résiliable complétée, le cas échéant, des périodes couvertes par des options de renouvellement dont l'exercice par le preneur est raisonnablement certain et les périodes couvertes par des options de résiliation dont l'exercice par le preneur n'est pas raisonnablement certain. Elle est, en général, de 9 ans concernant les contrats de baux immobilier de droit français de type « 3/6/9 ». A l'étranger et notamment dans les pays anglo-saxons (ex : filiales américaines de Natixis IM), la durée des contrats de baux immobiliers peut être comprise entre 10 et 20 ans. Il est précisé que le contrat n'est plus exécutoire, lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de le résilier sans la permission de l'autre partie et en ne s'exposant qu'à une pénalité négligeable.

L'appréciation du caractère raisonnablement certain est réalisée en tenant compte de tous les facteurs pertinents faisant que Natixis IM a un avantage économique à exercer une option ou à ne pas l'exercer tels que :

- Les conditions d'exercice de ces options au regard des conditions de marché (montant des paiements y compris le paiement de pénalités de résiliation et des garanties de valeur résiduelle) ;
- Les aménagements importants effectués dans les locaux loués ;
- Les coûts associés à la résiliation du contrat (frais de négociation, frais de déménagement, frais de recherche d'un nouveau bien adapté aux besoins, coûts de remise en l'état...) ;
- L'importance du bien loué pour Natixis IM compte-tenu de sa nature spécifique ou de sa localisation ;
- De l'historique des renouvellements des biens similaires, mais aussi de la stratégie quant à l'utilisation à venir des biens.

Détermination du passif locatif

A la date de début du contrat de location, les paiements pris en compte pour déterminer le passif locatif comprennent les paiements qui se rapportent au droit d'utiliser le bien sous-jacent pour la durée du contrat de location et qui n'ont pas encore été versés, c'est à dire :

- les paiements de loyers fixes (y compris ceux qui sont fixes en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. Les paiements fixes en substance sont des paiements qui, même si leur forme comporte une variabilité sont, en substance, inévitables ;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de début du contrat ;

- ainsi que, le cas échéant, toute somme que Natixis IM s'attend à payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle, d'option d'achat ou de pénalités de résiliation anticipées.

Sont exclus des paiements retenus pour la détermination du passif locatif, la taxe sur la valeur ajoutée et la taxe d'habitation s'agissant de taxes entrant dans le champ d'application de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique », ainsi que la taxe foncière et les primes d'assurances éventuellement refacturées par le bailleur, celles-ci constituant un paiement locatif variable (dès lors que les montants remboursés ne sont pas prédéterminés contractuellement).

Suivant la norme IFRS 16, les paiements sont actualisés soit au taux implicite du contrat de location, soit au taux marginal du preneur, qui est le taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire, dans un environnement économique similaire. Natixis IM applique aux paiements de ses contrats le taux marginal. Ce dernier est fonction de la devise et de la durée du contrat. Il tient compte également du spread de refinancement de Natixis IM.

Détermination de l'actif représentatif du droit d'utilisation

Le droit d'utilisation est comptabilisé à l'actif en date de prise d'effet du contrat de location pour une valeur égale au montant du passif locatif à cette date, ajusté des paiements versés au bailleur avant ou à cette date et ainsi non pris en compte dans l'évaluation du passif locatif, sous déduction des avantages incitatifs reçus. Le cas échéant ce montant est ajusté des coûts directs initiaux engagés par le preneur et d'une estimation des coûts de démantèlement et de remise en état dans la mesure où les termes et les conditions du contrat de location l'exigent, la sortie de ressource est probable et peut être déterminée de manière suffisamment fiable.

Présentation

Les droits d'utilisation sont présentés sur les lignes d'immobilisation du bilan consolidé où sont enregistrés les biens de même nature détenus en pleine propriété. La dette locative est portée sur les lignes « Autres passifs non courants / courants » au passif du bilan consolidé.

La charge d'intérêt relative à la dette financière et la charge d'amortissement du droit d'utilisation sont portées au compte de résultat respectivement sur la ligne « coût de l'endettement financier » et sur la ligne « Dotations nettes aux amortissements et aux provisions ».

La valeur du droit d'utilisation est susceptible d'être ultérieurement ajustée en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location, ainsi que pour tenir compte des variations contractuelles de loyers liées à l'application d'indices ou de taux.

Actifs financiers

Selon la norme IFRS 9 « Instruments financiers », lors de la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés au coût amorti, à la juste valeur par capitaux propres ou à la juste valeur par résultat. Pour les instruments de dettes, le classement dépend du modèle de gestion (« business

model ») retenu pour ces instruments et des caractéristiques de leurs flux contractuels basiques (« SPPI » : Solely Payments of Principal & Interests) ou non.

Modèle de gestion ou « Business model »

Le « Business model » représente la manière dont Natixis IM gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et des revenus. La détermination du modèle de gestion s'opère à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre l'objectif économique donné. Le modèle de gestion n'est donc pas déterminé instrument par instrument, mais à un niveau de regroupement supérieur, par portefeuille.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- Modèle de collecte : modèle de gestion fondé sur la détention des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels au cours de la durée de vie des actifs. Ce modèle, dont la notion de détention est assez proche d'une détention jusqu'à maturité, n'est toutefois pas remis en question si des cessions interviennent en vue de réduire le risque de crédit ou peu avant l'échéance et à un prix reflétant les flux de trésorerie contractuels restant dus. Par ailleurs, ce modèle n'est pas remis en cause lorsque les cessions ne sont pas fréquentes (même si elles sont d'une valeur importante) ou lorsqu'elles ne sont pas d'une valeur importante considérées tant isolément que globalement (même si elles sont fréquentes).

Ce modèle de gestion est utilisé par Natixis IM, notamment pour les activités de pensions et les activités de gestion de portefeuilles de prêts.

- Modèle de collecte et de vente : modèle de gestion mixte dans lequel les actifs sont gérés avec l'objectif à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vente des actifs financiers. Dans ce modèle de gestion, les cessions d'actifs financiers concourent à la réalisation des objectifs. Ce modèle de gestion est utilisé par Natixis IM, notamment pour les activités de gestion de portefeuilles de prêts.

- Modèle de gestion autre : modèle propre aux autres actifs financiers, notamment de transaction, dans lequel la collecte des flux contractuels est accessoire. Ce modèle de gestion s'applique notamment à l'activité de gestion des investissements de sponsoring et de Seed Money.

Détermination du caractère basique ou « SPPI »

Un actif financier est basique si les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû.

Le « principal » est défini comme la juste valeur de l'actif financier à sa date d'acquisition. Les « intérêts » représentent la contrepartie de la valeur temps de l'argent et le risque de crédit associé au

principal, mais également d'autres risques comme le risque de liquidité, les coûts administratifs et la marge de négociation.

Pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des paiements de principal et d'intérêts, les termes contractuels de l'instrument sont analysés.

Toute modalité contractuelle qui générerait une exposition à des risques ou à une volatilité des flux sans lien avec un contrat de prêt basique, comme par exemple, une exposition aux variations de cours des actions ou d'un indice boursier, ou encore l'introduction d'un effet de levier ne permettrait pas de considérer que les flux de trésorerie contractuels revêtent un caractère basique.

Les actifs financiers basiques incluent notamment les prêts à taux fixe, les prêts à taux variable sans différentiel (« mismatch ») de taux ou sans indexation sur une valeur ou un indice boursier et des titres de dettes à taux fixe ou à taux variable.

Les actifs financiers non-basiques incluent notamment les parts d'OPCVM et les instruments de dettes convertibles ou remboursables en un nombre fixe d'actions.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers comptabilisés dans la catégorie coût amorti correspondent aux instruments de dette, notamment les prêts ou créances et les titres au coût amorti tels que les obligations.

Ils sont évalués au coût amorti s'ils remplissent les deux conditions suivantes :

- les actifs sont détenus dans un modèle de collecte dont l'objectif est la collecte des flux de trésorerie contractuels et ;
- les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates déterminées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû. Dans ce cas, l'actif est dit basique et ses flux sont réputés « SPPI ».

Les prêts et créances sont enregistrés initialement à leur juste valeur. Lors des arrêts ultérieurs, ils sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif.

Le « TIE » est le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs à la valeur initiale de l'instrument de dette. Ce taux inclut les décotes, constatées lorsque les prêts sont octroyés à des conditions inférieures aux conditions de marché, ainsi que les produits et coûts externes de transaction directement liés à l'émission des prêts et analysés comme un ajustement du rendement effectif.

Dépréciations pour pertes de crédit attendues

Le modèle de dépréciation pour pertes de crédit attendues repose sur des paramètres et hypothèses qui influent sur les corrections de valeur pour pertes. Ces paramètres et hypothèses sont basés sur des données issues d'événements passés et actuels, ainsi sur des prévisions raisonnables et justifiables d'événements futurs ou de scénarios économiques futurs. Natixis IM prend en compte également le jugement d'experts pour l'estimation et l'application de ces paramètres et hypothèses.

Les actifs financiers au coût amorti du Groupe Natixis Investment Managers sont principalement composés des prêts de titres de l'activité Natixis TradEx Solutions et des prêts détenus par les fonds CLO. Ces actifs font l'objet d'un provisionnement selon un modèle de dépréciation basé sur les pertes attendues.

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Instruments de capitaux propres

Les actifs financiers comptabilisés dans cette catégorie correspondent principalement à des instruments de capitaux propres (actions, parts sociales...) qui peuvent être désignés, sur option irrévocable, à la juste valeur par capitaux propres. Cette option irrévocable s'applique instrument par instrument et uniquement aux instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction.

En date d'arrêté, ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le poste « Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables ».

Les gains ou pertes de valeurs (latents et réalisés) restent en capitaux propres sans jamais être comptabilisés en résultat, à l'exception des dividendes qui affectent le résultat. Le résultat de cession des instruments de capitaux propres est transféré dans le poste « Réserves consolidées ». Les instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par capitaux propres ne font pas l'objet d'une dépréciation.

Instruments de dettes

Les actifs financiers comptabilisés dans cette catégorie correspondent principalement à des instruments de dettes prenant la forme de prêts, détenus par les fonds CLO.

Un instrument de dettes est évalué à la juste valeur par capitaux propres seulement s'il répond aux deux conditions suivantes :

- l'actif est détenu dans un modèle de collecte et de vente dont l'objectif est à la fois la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers ; et
- les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû. Dans ce cas, l'actif est dit basique et ses flux sont réputés « SPPI ».

En date d'arrêté, ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en « Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables ».

Les intérêts courus ou acquis de ces instruments de dettes sont enregistrés en résultat, tout comme les dépréciations pour pertes de crédit attendues. En cas de cession, les variations de juste valeur des instruments de dettes sont transférées en résultat.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers comptabilisés dans la catégorie juste valeur par résultat correspondent aux :

- actifs financiers détenus à des fins de transaction : ils regroupent les instruments de dettes et de capitaux propres acquis principalement dans l'objectif de les céder à court terme ainsi que les titres faisant partie d'un portefeuille d'instruments gérés en commun et présentant un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

- actifs financiers à la juste valeur sur option : il s'agit des instruments de dette dits « SPPI » et qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Ils sont désignés à la juste valeur par résultat lors de leur comptabilisation initiale conformément à la norme IFRS 9, uniquement si cette option permet de réduire une incohérence en résultat avec un actif/passif financier lié.

- actifs financiers devant être évalués à la juste valeur par résultat : il s'agit des instruments de dettes ne respectant pas le caractère basique « SPPI », comme les parts d'OPCVM qui sont analysées comme des instruments de dettes ayant des caractéristiques non basiques sous IFRS 9.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transaction étant comptabilisés en compte de résultat.

La valeur de marché est revue à chaque date d'arrêté. Sa variation, coupons inclus, est constatée sur la ligne « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat consolidé.

Le portefeuille d'actifs financiers à la juste valeur par résultat est principalement composé de parts d'OPCVM et d'investissements en seed money.

Détermination de la juste valeur des titres

Les titres classés dans les portefeuilles d'« Actifs financiers à la juste valeur par résultat » et d'« Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres » sont évalués à leur juste valeur.

Lorsqu'il existe des prix cotés sur un marché actif, ces derniers sont la meilleure estimation de la juste valeur. Lorsque le cours n'est pas disponible, la juste valeur correspond au prix de la transaction la plus récente, s'il n'est pas intervenu de changements significatifs dans les conditions économiques entre la date de transaction et la date d'évaluation.

Le Groupe Natixis IM utilise les dernières valeurs liquidatives connues pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs. Par ailleurs, la société réalise sa propre évaluation des investissements tenant compte des informations disponibles à la date de clôture des comptes et des prévisions de la durée de détention des actifs. Sur cette base, elle comptabilise le cas échéant des ajustements par rapport à la dernière valeur liquidative.

A défaut, et notamment en l'absence de marché actif, le Groupe Natixis IM a recours à des modèles d'évaluation, reposant sur des estimations et hypothèses objectives et vérifiables, en cohérence avec

les méthodologies de valorisation des instruments financiers généralement acceptées. Ainsi, il peut être fait référence à des transactions récentes, à la cotation d'un instrument similaire, à l'actualisation de cash-flows futurs, à l'actif net réévalué ...

Date d'enregistrement des titres

Les titres sont inscrits au bilan à la date de règlement-livraison.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La notion de trésorerie et équivalents de trésorerie, utilisée dans le tableau de flux de trésorerie, est constituée des disponibilités et dépôts à vue et des équivalents de trésorerie au sens de la norme IAS 7 : il s'agit des placements à court terme, généralement moins de trois mois, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Provisions de passif

Les provisions de passif, autres que celles relatives aux engagements sociaux, concernent essentiellement les provisions pour litiges, amendes, risques fiscaux et restructuration.

Elles sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Ces passifs constituent une obligation actuelle juridique ou implicite du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Un passif n'est comptabilisé que dans le cas où l'évaluation du montant peut être faite avec une fiabilité suffisante.

Les provisions sont actualisées dès lors que l'effet de l'actualisation est significatif.

Passif financier

Les passifs financiers sont classés au bilan dans les deux catégories comptables suivantes :

- passifs financiers au coût amorti ;
- passifs financiers à la juste valeur par résultat par nature ou sur option ;

Sont comptabilisés en juste valeur par résultat par nature, les instruments émis en vue d'être rachetés à court terme (passifs à des fins de transaction).

Les passifs financiers répondant aux conditions définies par la norme pourront être évalués à la juste valeur sur option.

Tous les autres passifs répondant à la définition d'un passif financier (hors dérivé) sont évalués au coût amorti.

Tous les autres passifs

Avantages au personnel

Avantages à court terme

Les avantages à court terme recouvrent principalement les salaires, congés annuels, intéressement, participation, primes payés dans les douze mois de la clôture de l'exercice et se rattachant à cet exercice.

Ils sont comptabilisés en charge de l'exercice, y compris pour les montants restants dus à la clôture.

Avantages à long terme

Les avantages à long terme sont des avantages généralement liés à l'ancienneté, versés à des salariés en activité et payés au-delà de douze mois de la clôture de l'exercice ; il s'agit en particulier des primes pour médaille du travail. Ces engagements font l'objet d'une provision correspondant à la valeur des engagements à la clôture. Ils sont évalués selon la même méthode actuarielle que celle appliquée aux avantages postérieurs à l'emploi.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages au personnel postérieurs à l'emploi recouvrent les indemnités de fin de carrière, les retraites et avantages aux retraités.

Ces avantages peuvent être classés en deux catégories : les régimes à cotisations définies (non représentatifs d'un engagement pour l'entreprise) et les régimes à prestations définies (représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise et donnant lieu à évaluation et provisionnement).

Les engagements sociaux du Groupe sont essentiellement couverts par des cotisations passées en charge et versées à des fonds de retraite ou d'assurance. Les engagements non couverts par ces fonds, en particulier ceux relatifs aux caisses de retraite du Groupe sont entièrement provisionnés au passif du bilan.

Les engagements sont évalués selon une méthode actuarielle tenant compte de l'âge, de l'ancienneté et de la probabilité de présence à la date d'attribution de l'avantage. Le calcul tient compte de la valeur des actifs constitués en couverture des engagements. Il opère une répartition de la charge dans le temps en fonction de la période d'activité des membres du personnel (méthode des unités de crédits projetés).

Allocation des avantages du personnel aux périodes de service d'un régime à prestations définies

Le comité d'interprétation des normes comptables IFRS (IFRS IC) a apporté, au mois d'avril 2021, des précisions sur l'allocation des avantages du personnel aux périodes de service dans le contexte d'un régime à prestations définies qui aurait les caractéristiques suivantes : à la date où ils atteignent l'âge de départ à la retraite, les salariés, s'ils sont toujours employés par l'entité à cette date, ont droit à une

indemnité égale à un mois du dernier salaire pour chaque année de service. Cette indemnité est plafonnée à un nombre déterminé d'années consécutives de service au sein de l'entité. Dans ce cas, le Comité IFRS IC a précisé que la charge de la prestation est à allouer aux périodes couvrant uniquement les années de services précédant le départ en retraite, dans la limite du nombre d'années requises pour atteindre le plafond prévu selon les termes du régime.

Paielements fondés sur des actions

Les paiements sur base d'actions concernent des transactions dont le paiement est fondé sur des actions émises par le Groupe et dénouées en numéraire.

En application d'IFRS 2, lors de chaque arrêté, les options sont évaluées à leur juste valeur sur la base d'un modèle binomial. La variation de la juste valeur des options constitue une charge de l'exercice qui figure en dette du bilan. Cette charge est étalée sur la période d'indisponibilité des options. La charge comptabilisée tient également compte d'une hypothèse de taux de sortie des bénéficiaires.

Impôt différé

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles observées entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif.

Le taux d'impôt et les règles fiscales retenus pour le calcul des impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque l'impôt deviendra récupérable ou exigible.

Les impositions différées sont compensées entre elles au niveau de chaque entreprise consolidée. Ces compensations ne peuvent, toutefois, être effectuées que sur des impositions différées calculées au même taux et se résorbant sur des échéances suffisamment proches. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entité concernée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Les impôts différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférant aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des dérivés désignés en couverture des flux de trésorerie, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'interprétation IFRIC 23, appliquée au 1er janvier 2019, clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt exigible et différé lorsqu'une incertitude existe concernant le traitement fiscal appliqué. S'il y a un doute sur l'acceptation du traitement fiscal par l'administration fiscale en vertu de la législation fiscale, alors ce traitement fiscal est un traitement fiscal incertain. Dans l'hypothèse où il serait probable que l'administration fiscale n'accepte pas le traitement fiscal retenu, IFRIC 23 indique que le montant de l'incertitude à refléter dans les états financiers doit être estimé selon la méthode qui

fournira la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude. Pour déterminer ce montant, deux approches peuvent être retenues : la méthode du montant le plus probable ou bien la méthode de la valeur attendue (c'est-à-dire la moyenne pondérée des différents scénarios possibles). IFRIC 23 demande, par ailleurs, qu'un suivi de l'évaluation des incertitudes fiscales soit réalisé.

Les incertitudes fiscales sont inscrites suivant leur sens et suivant qu'elles portent sur un impôt exigible ou différé dans les rubriques du bilan « Impôts différés actifs », « Créances d'impôts », « Impôts différés passifs » et « Dettes d'impôts ».

Reconnaissance des revenus

La norme IFRS 15 impose un modèle de comptabilisation unique pour tous les revenus tirés de contrats conclus avec des clients. La comptabilisation du produit des activités ordinaires, notamment, reflète le transfert du contrôle des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services.

La norme IFRS 15 induit une démarche générale de comptabilisation du revenu en 5 étapes :

- Identification des contrats avec les clients ;
- Identification des obligations de performance (ou éléments) distinctes à comptabiliser séparément les unes des autres ;
- Détermination du prix de la transaction dans son ensemble ;
- Allocation du prix de la transaction aux différentes obligations de performance distinctes ;
- Comptabilisation des produits lorsque les obligations de performance sont satisfaites.

Les commissions de gestion et de distribution entrent dans le champ d'application d'IFRS 15. Les commissions de performance constituent des produits de l'activité ordinaire mais ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont considérées comme raisonnablement certaines ou définitivement acquises, soit à la fin de la période de référence fixée dans le prospectus de souscription, soit en cas de sorties des porteurs de parts.

Résultat par action

Le résultat net par action est obtenu en divisant le « résultat net part du Groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2023, il n'existe pas d'instruments dilutifs.

Information sectorielle

Le Groupe exerce une activité de gestion d'actif pour compte de tiers à un niveau international sur trois zones géographiques : Amérique du Nord, Europe et Asie. En conséquence, la clé primaire retenue par le Groupe pour l'information sectorielle est la zone géographique. L'information sectorielle fournie en annexe est conforme à la norme IFRS 8.

Informations à fournir sur les instruments financiers

Niveaux de juste valeur (IFRS 7)

La norme établit une hiérarchie dans les modalités de détermination de la juste valeur :

- la meilleure représentation de la juste valeur est le prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme actif, si les cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché.
- à défaut, la juste valeur doit être déterminée à l'aide de techniques de valorisation. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, la référence à la juste valeur d'un instrument identique en substance, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, les modèles de valorisation des actions et toute technique de valorisation couramment utilisée par les intervenants sur le marché.

Lorsqu'un modèle de valorisation est appliqué, il doit utiliser au maximum des données issues du marché. Dans le cas de certains produits structurés, souvent élaborés sur mesure, le modèle de valorisation est parfois alimenté par des paramètres non observables sur le marché.

Pour ces instruments, il ne peut être constaté de profit ou de perte lors de la comptabilisation initiale. La marge dégagée à l'initiation doit être, dans cette situation, différée. Cette marge doit être étalée sur la période d'inobservabilité de l'instrument.

La juste valeur des actifs financiers évalués en juste valeur au bilan est ventilée suivant la hiérarchie des paramètres utilisés pour valoriser les actifs, définie par l'amendement à la norme IFRS 7 de mars 2009 applicable à partir du 1er janvier 2009.

- Niveau 1 : prix cotés pour un instrument financier identique sur un marché actif ;
- Niveau 2 : paramètres autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, observables soit directement (un prix), soit indirectement (dérivé de prix) ;
- Niveau 3 : paramètres basés sur des données de marché non observables.

Lorsque plusieurs paramètres sont utilisés, l'instrument est affecté au niveau correspondant au paramètre le plus significatif et au niveau le plus bas.

Utilisation d'estimation dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers exige la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des gestionnaires.

Les réalisations futures dépendent de nombreux facteurs : fluctuation des taux d'intérêt et de change, conjoncture économique, modification de la réglementation ou de la législation, etc.

Les évaluations suivantes nécessitent la formulation d'hypothèses et d'estimations :

- l'évaluation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés fait appel à des modèles utilisant des données de marché observables pour la plupart des instruments négociés de gré à gré. La détermination de certains instruments complexes, non traités sur un marché actif repose sur des techniques d'évaluation, qui dans certains cas intègrent des paramètres jugés non observables ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs sont établis en se fondant sur des hypothèses de taux d'actualisation, de taux de rotation du personnel, d'évolution des salaires ; les taux de rendements des actifs en couverture des engagements sociaux sont également fondés sur des estimations ;
- l'évaluation des puts sur minoritaires est réalisée sur la base des données prévisionnelles préparées par le management des filiales.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture, susceptible d'avoir un impact sur les comptes consolidés, n'est intervenu depuis le 31 décembre 2023.

NOTE 2 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS AU 31 DECEMBRE 2023

1. Cession d'Alpha Simplex

Au cours du 2ème semestre 2022, NIM a engagé des négociations en vue de la cession de l'intégralité de sa participation dans Alpha Simplex (« ASG »), spécialiste en gestion alternative, à Virtus IP, société cotée aux Etats-Unis. Ces négociations ont débouché sur un « *equity purchase agreement* », signé le 19 octobre 2022, par Virtus IP, NIM et ASG. A ce titre, les actifs et passifs d'ASG étaient traités en IFRS5 au 31 décembre 2022 (classés en Actifs et Passifs non courants destinés à être cédés).

Le 15 mars 2023, NIM et Virtus ont signé une « *letter agreement* » stipulant que toutes les conditions de la vente avaient été satisfaites en date du 9 mars 2023. Le 3 avril 2023, la vente d'Alpha Simplex à Virtus IP a été finalisée pour un montant de 113M\$.

2. Acquisition d'une partie du capital d'Ecofi Investissements

En décembre 2023, le Groupe Natixis IM, via sa sous-holding Natixis IM P1, a acquis auprès du Crédit Coopératif une participation de 24.99% dans Ecofi Investissements, société de gestion du Groupe BPCE, spécialisée dans l'investissement socialement responsable.

Dans la mesure où le Groupe Natixis IM exerce une influence notable sur Ecofi, cette structure est consolidée en Mise en Equivalence aux bornes du Groupe Natixis IM.

3. Dépréciation créance H2O

NIM n'a reçu aucun règlement en trésorerie lors de la cession des titres de H2O en 2022. Une créance correspondant à la valeur actualisée des flux futurs à percevoir au moment de la liquidation du compte séquestre en 2031 a été comptabilisée. Au 31 décembre 2022, la créance était valorisée pour un montant total de 15.5M€ dans les comptes de NIM.

Pour rappel, l'intégralité des sommes dues à NIM sont versés sur un compte séquestre afin de faire face aux éventuelles réclamations des clients ou aux amendes potentielles des régulateurs. A la liquidation du compte séquestre en 2031, NIM sera prioritaire pour percevoir le solde non utilisé, le cas échéant, à hauteur des sommes qui lui sont dues.

NIMP1 a encaissé un dividende de 10.2M€ en septembre 2023. Ce dividende est traité comme une avance sur les compléments de prix futurs.

La valorisation de la créance a été mise à jour au cours du 4ème trimestre 2023 sur la base des résultats réels et des projections de résultats futurs de H2O. Toutefois, compte tenu des risques de ne pas recouvrir ces sommes à terminaison à la liquidation du compte séquestre. Il a été décidé de déprécier intégralement la créance H2O. L'impact net de la dépréciation comptabilisée en résultat est de -5.3M€.

4. Collectif Porteurs H2O

Fin décembre 2023, 6 077 personnes physiques et morales, membres d'une association dénommée « Collectif porteurs H2O », ont assigné la société de droit français Natixis Investment Managers devant le Tribunal de commerce de Paris, au côté de cinq défenderesses, pour obtenir réparation de dommages qu'ils subiraient, en qualité d'investisseurs dans sept fonds communs de placement (OPCVM) gérés par les entités anglaise H2O AM LLP, puis française H2O AM Europe, entre 2015 et 2021. Les demandeurs sollicitent la condamnation solidaire de Natixis Investment Managers avec ses co-défenderesses, en ce compris les gestionnaires, dépositaire et commissaire aux comptes des sept fonds, pour un montant total de 723 826 266 euros. Natixis Investment Managers considère que les demandes formulées à son encontre sont sans fondement et les contestera vigoureusement.

5. Développement de l'activité CLO de MV Credit

MV Credit a lancé en décembre 2023 un nouveau fonds de titrisation, MV Credit Euro CLO III. Les parts Equity de ce fonds sont détenues intégralement par le Groupe Natixis IM, à travers une structure luxembourgeoise nouvellement créée, MV Credit CLO Equity SARL (détenue à 100% par Natixis Private Equity), qui a vocation à devenir le fonds de rétention des futurs CLO lancés par les équipes de MV Credit.

6. Evolution du taux de détention de Vauban

Le Groupe Natixis IM a cédé une partie du capital de Vauban aux managers de l'entité en avril 2023. A la suite de cette opération, le taux d'intérêts du Groupe NIM dans Vauban atteint 45.4%. Le Groupe conserve le contrôle de l'entité, détenant notamment la majorité des droits de vote des actionnaires commanditaires et le pouvoir sur les décisions clés de l'actionnaire commandité.

7. Evolution du taux de détention de IML

Natixis IM a acquis début janvier 2023 une participation complémentaire de près de 11% dans IML à la suite de l'exercice d'options de vente attribuées au fondateur de l'entité. Après cette opération, le taux de contrôle et d'intérêts du Groupe NIM dans IML est passé à 79.0%.

Natixis IM a cédé en avril 2023 un peu plus de 3% du capital de la société à l'équipe de distribution d'IML, qui a été transférée à Natixis Investment Managers Australia Pty Limited. Après cette opération, le taux de contrôle et d'intérêts du Groupe NIM dans IML est passé 75.9%.

8. Evolution du taux de détention de Flexstone

Le Groupe NIM a cédé en avril 2023 près de 3% du capital de Flexstone SAS (maison-mère du Groupe Flexstone en France) aux managers historiques de la structure. A la suite de cette opération, le taux de détention du Groupe NIM dans Flexstone SAS passe à 84%, impactant en cascade les filiales détenues à 100% par Flexstone SAS, notamment Flexstone Partners SARL en Suisse et Flexstone Partners LLC aux Etats-Unis, dont le taux d'intérêts passe à 84%.

9. Evolution du taux de détention d'Ossiam

A la suite de plusieurs opérations avec les managers d'Ossiam sur le Q4 2023, le taux de contrôle et d'intérêts du Groupe NIM dans l'entité progresse respectivement à 90.1% et 90.6% (contre 82.4% et 83.4% à fin 2022).

10. Lancement opérationnel de NIM-os

Dans le cadre du développement et de la mutualisation des infrastructures IT du Groupe Natixis IM en Amérique du Nord, les activités de NIM-os LLC aux Etats-Unis (regroupant notamment des équipes IT de Loomis et de la Distribution) ont été lancées opérationnellement sur 2023.

Par ailleurs, afin de soutenir cette expansion, une nouvelle société a été créée au Canada en février 2023, NIM-os Technologies Inc, détenue à 100% par NIM-os LLC.

11. Consolidation de Flexstone Partners Pte Ltd

Flexstone Partners Pte Ltd, filiale historique du Groupe Flexstone en Asie, qui était non consolidée par le passé pour des raisons de matérialité, est désormais consolidée, compte tenu des perspectives de développement du Groupe Flexstone dans la zone Asie-Pacifique.

12. Fusion-absorption de Seeyond dans Ostrum

Au 1er janvier 2023, Seeyond, affilié de Natixis IM spécialisé en gestion quantitative, a été fusionnée dans Ostrum. La succursale de Seeyond en Italie a été radiée courant janvier 2023, ses activités ayant été reprises par la nouvelle succursale d'Ostrum en Italie créée fin 2022.

13. Réorganisation des activités d'AEW Europe au Royaume-Uni

Dans le cadre de la réorganisation des opérations d'AEW Europe au Royaume-Uni, les activités d'AEW Europe LLP ont été transférées à AEW UK Investment Management LLP début avril 2023. A ce titre, les activités de la succursale espagnole d'AEW Europe LLP ont été apportées à une nouvelle succursale d'AEW UK Investment Management LLP, créée pour l'occasion.

L'entité d'AEW Europe LLP et sa succursale espagnole continuent néanmoins d'exister dans l'attente de leur liquidation.

14. Déconsolidation du fonds Loomis Sayles Euro Credit

L'investissement en seed money réalisé par Kennedy Finance Luxembourg (KFL) dans le fonds Loomis Sayles Euro Credit (fonds obligataire géré par les équipes européennes de Loomis) a été partiellement remboursé en mars 2023. A la suite de cette opération, le taux de détention du Groupe Natixis IM dans le fonds est passé sous la barre des 20%, entraînant ainsi sa déconsolidation.

15. Consolidation du fonds Loomis Sayles Sakorum Long Short Growth Equity

Le fonds Sakorum Long Short Growth Equity géré par Loomis est consolidé à fin décembre 2023, à la suite du dépassement des seuils de consolidation (fonds détenu à près de 70% par KFL, en seed money depuis plus d'un an, avec actif net proche de 77m€).

16. Dividende Natixis IM

Natixis IM a approuvé la distribution d'un dividende de 338 672k€ au titre des résultats de 2022. Le dividende a été payé intégralement à Natixis SA sur le second semestre 2023.

NOTE 3 – ECARTS D'ACQUISITION

Variation des écarts d'acquisition

Sociétés acquises	31/12/2022	Variation	Ecart de conv.	31/12/2023
UGT Amérique du Nord	1 468 282	0	-49 831	1 418 451
UGT Europe	1 050 371	0	326	1 050 698
UGT Asie	86 123	0	-2 420	83 702
TOTAL VALEUR NETTE	2 604 776	0	-51 926	2 552 851

Les écarts d'acquisition n'ont pas évolué au cours de la période (hors effet change).

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Variation des valeurs brutes

	31/12/2022	Augm.	Dim.	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/2023
Logiciels, licences, concessions, brevets	303 350	51 587	-8 389	0	-7 887	338 661
Autres immobilisations incorporelles	254 678	11 234	-142	0	-4 861	260 909
Immobilisations incorporelles	558 028	62 821	-8 531	0	-12 748	599 570

Variation des amortissements et provisions

	31/12/2022	Augm.	Dim.	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/2023
Logiciels, licences, concessions, brevets	-223 658	-37 365	8 389	0	5 263	-247 371
Autres immobilisations incorporelles	-101 440	-10 212	142	0	1 936	-109 575
Amortissements/provisions immobilisations incorporelles	-325 098	-47 577	8 531	0	7 199	-356 946

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Variation des valeurs brutes

	31/12/2022	Augm.	Dim.	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/2023
Terrains et constructions	4 593	0	0	-87	0	4 506
Agencements et installations	160 961	1 091	-17 696	87	-5 365	139 080
Mobilier et matériel de bureau	133 073	7 454	-4 406	26	-3 700	132 447
Immobilisations corp. en cours	25 864	0	-8 117	0	-485	17 262
Droits d'utilisation des contrats de location	442 402	25 282	-5 163	165	-10 350	452 334
Immobilisations corporelles	766 893	33 827	-35 382	191	-19 900	745 630

Variation des amortissements et provisions

	31/12/2022	Augm.	Dim.	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/2023
Constructions	-3 652	-53	0	0	0	-3 705
Agencements et installations	-78 739	-9 307	17 696	0	1 777	-68 573
Mobilier et matériel de bureau	-107 118	-9 129	4 411	-20	3 079	-108 777
Droits d'utilisation des contrats de location	-113 286	-48 130	5 163	-13	3 060	-153 206
Amortissements/provisions immobilisations corporelles	-302 795	-66 619	27 270	-33	7 916	-334 261

NOTE 6 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

La valeur des titres mis en équivalence se décompose en deux catégories :

- les titres mis en équivalence des sociétés de gestion. Cette catégorie regroupe les participations de sociétés de gestion dans lesquelles Natixis Investment Managers exerce une influence notable.
- les titres mis en équivalence des autres sociétés. Cette catégorie regroupe principalement les titres que Natixis Investment Managers détient dans les fonds gérés et qui ont vocation à être in fine intégralement commercialisés auprès de tiers.

Titres mis en équivalence de sociétés de gestion

	31/12/22	Résultat	Divid. Distrib.	Variation	Ecart de conv.	31/12/23
Asahi Natixis IM Co. Ltd	474	374	-335		-60	453
Ecofi Investissements	0			3 758		3 758
TOTAL VALEUR NETTE	474	374	-335	3 758	-60	4 211

Titres mis en équivalence des autres entités

	31/12/22	Résultat	Dividendes Distribués	Variation	Ecart de conv.	31/12/23
AEW Partners VI	1 055	-576	-178		-22	280
AEW Partners VII	1 859	-224	-237		-58	1 341
AEW Partners VIII	3 574	-113	-648		-108	2 704
AEW Partners IX	7 892	388	-624	1 101	-296	8 461
AEW Senior Housing II	2 658	-670			-90	1 897
AEW Senior Housing III	8 243	-626		476	-293	7 800
AEW Senior Housing IV	6 246	-738	-1 210	1 462	-221	5 539
AEW Value Investors Asia II	628	-13	-609		-5	0
AEW Value Investors Asia III	6 149	-1 248		327	-232	4 996
AEW Value Investors Asia IV	7 563	-114	-65	2 484	-332	9 535
AEW Asia Pacific Real Estate Fund	3 733	-332	-96	2 344	-155	5 493
AEW UTC Multi-Family	515	-160	-3	48	-15	385
Seaport Strategic Property Program I	414	3		263	-19	661
AEW Cold Storage Industrial Fund	15 229	-153	-223		-519	14 334
AEW Cold Ops Hold	1 477	81	-55		-50	1 454
AEW Essential Housing Fund	2 838	57	-233	5 980	-219	8 423
Caspian Private Equity GP, L.P.	61	307		-307	-2	59
Caspian Private Equity GP, L.P. II	42				-1	41
PE US Opportunities III, GP, L.P.	32	1		1	-1	32
Hostplus US EM CI 2, LP	515			404	-24	895
Autres investissements	332	741	-18	-722	-3	328
TOTAL VALEUR NETTE	71 055	-3 389	-4 199	13 861	-2 665	74 656

NOTE 7 – ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

Le détail des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres s'établit comme suit :

Nature d'investissement

	31/12/2023	31/12/2022
WCM	432 697	505 997
Smart Pension	12 970	11 271
FundsDLT	0	4 000
Iceberg Data Lab	1 125	1 125
Instruments de capitaux propres	446 792	522 393
Prêts de type « Leveraged Loans » *	445 137	0
Instruments de dettes	445 137	0
Total Actif financiers à la juste valeur par capitaux propres	891 929	522 393

*Prêts portés par les fonds de titrisation CLO II et III, consolidés en intégration globale. Ces prêts sont comptabilisés en juste valeur par OCI recyclable (business model "Hold To Collect and Sell").

Ventilation des instruments financiers par niveau hiérarchique au 31/12/2023

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
WCM			432 697	432 697
Smart Pension			12 970	12 970
FundsDLT			0	0
Iceberg Data Lab			1 125	1 125
Inst. de capitaux propres	0	0	446 792	446 792
Prêts de type « Leveraged Loans »		445 137		445 137
Inst. de dettes	0	445 137	0	445 137
Total Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	0	445 137	446 792	891 929

Maturité des titres à la juste valeur par capitaux propres au 31/12/2023

	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 2 ans	> 2 ans et ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéter- miné	TOTAL
WCM						432 697	432 697
Smart Pension						12 970	12 970
FundsDLT						0	0
Iceberg Data Lab						1 125	1 125
Inst. de capitaux propres	0	0	0	0	0	446 792	446 792
Prêts de type « Leveraged Loans »				289 762	155 375		445 137
Inst. de dettes	0	0	0	289 762	155 375	0	445 137
Total Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	0	0	0	289 762	155 375	446 792	891 929

NOTE 8 – TITRES A LA JUSTE VALEUR PAR LE RESULTAT

Titres à la juste valeur par résultat – courant

Les titres à la juste valeur par le résultat classés en courant sont composés essentiellement de SICAV et fonds communs de placements liquides. Ces titres sont classés, dans le tableau de flux de trésorerie, en trésorerie et équivalent de trésorerie. La répartition de ces titres par entité s'établit comme suit :

Courant	31/12/22	Variation	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/23
Affiliés Amérique, Asie, Europe	207 908	76 698	0	-1 818	282 788
dont DNCA	99 595	6 144			105 739
dont Loomis, Sayles & Co.	41 280	7 781		-1 616	47 445
dont Ostrum AM	53 076	57 283	4 992		115 351
dont Autres affiliés AM	13 957	5 489	-4 992	-203	14 252
Private Equity	3 971	142	0	0	4 113
Holding et Distribution	23 147	1 100	0	-855	23 392
Titres à la juste valeur par résultat	235 026	77 940	0	-2 673	310 293

Ventilation des instruments financiers par niveau hiérarchique

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres à la JV par le résultat - 31/12/2023	310 293			310 293
Titres à la JV par le résultat - 31/12/2022	235 026			235 026

Titres à la juste valeur par résultat – non courant

Les titres à la juste valeur par le résultat classés en non courant sont composés essentiellement de parts de fonds investis en seed money :

Non Caurant	31/12/22	Variation	Autres mvts	Ecart de conv.	31/12/23
Affiliés Amérique, Asie, Europe	185 618	-12 253	0	-2 682	170 682
dont Entités AEW Europe	52 715	-9 711		64	43 069
dont DNCA	23 931	2 865			26 796
dont Loomis, Sayles & Co.	72 204	-10 685		-2 127	59 392
dont Entités Mirova	20 692	567		25	21 283
dont Autres affiliés AM	16 076	4 711		-644	20 143
Private Equity	664 106	-22 156	0	0	641 950
dont Sponsoring Private Equity	609 986	-11 373			598 612
dont Run Off Private Equity	21 416	-8 486			12 930
dont Vauban	27 186	1 021			28 207
dont Autres affiliés PE	5 519	-3 319			2 200
Holding et Distribution	615 233	53 789	0	-4 876	664 147
dont Natixis IM	128 936	-7 975			120 961
dont Natixis IM Innovation	13 197	-1 313			11 884
dont Natixis IM LLC	149 584	-13 307		-4 894	131 383
dont Kennedy Financement Luxembourg	314 956	74 376		157	389 489
dont Natixis IM International	3 845	2 076			5 921
dont Autres entités Holding/Distribution	4 716	-68		-139	4 508
OPCVM consolidés	66 638	0	-43 822	0	22 816
Loomis Sayles Euro Credit (QP Minoritaires)	66 638		-66 638		
Loomis Sayles Sakorum (QP Minoritaires)	0		22 816		22 816
Titres à la juste valeur par résultat	1 531 593	19 379	-43 822	-7 558	1 499 592

Ventilation des instruments financiers par niveau hiérarchique

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres à la JV par le résultat - 31/12/2023	628 707		870 885	1 499 592
Titres à la JV par le résultat - 31/12/2022	624 423		907 170	1 531 593

Niveau 1 : Évaluation utilisant des cotations de marché sur marché liquide

Il s'agit d'instruments dont la juste valeur est déterminée à partir de cotations sur des marchés actifs directement utilisables. Le niveau 1 comprend principalement :

- les parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée et communiquée quotidiennement
- les titres cotés sur une bourse ou échangés en continu sur d'autres marchés actifs dont la liquidité peut être démontrée

Niveau 3 : Évaluation utilisant des données de marché non observables

Ce niveau, regroupe les instruments valorisés à partir de modèles de valorisation non reconnus et/ou reposant sur des paramètres non observables sur le marché, susceptibles d'affecter significativement la valorisation. Il s'agit principalement :

- des parts de fonds immobiliers ou d'infrastructure pour lesquelles l'entité n'a pas publié d'actif net récent à la date d'évaluation ou qui nécessitent un ajustement significatif des prix de marché disponibles (valeur liquidative, NAV etc.) au titre du peu de liquidité observée pour ces titres
- des titres non cotés sur un marché actif relevant de l'activité de Private Equity évalués à leur juste valeur selon des modèles couramment utilisés par les acteurs du marché, mais qui sont sensibles à l'évolution du marché et dont la détermination de la juste valeur fait nécessairement appel à une part de jugement
- des actions non cotées, dont la juste valeur n'a pu être déterminée à partir d'éléments observables

Le Groupe Natixis IM utilise les dernières valeurs liquidatives connues pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs. Par ailleurs, la société réalise sa propre évaluation des investissements tenant compte des informations disponibles à la date de clôture des comptes et des prévisions de la durée de détention des actifs. Sur cette base, elle comptabilise le cas échéant des ajustements par rapport à la dernière valeur liquidative.

NOTE 9 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers se décomposent de la façon suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Dépôts et cautionnements versés	4 422	4 379
Prêts aux employés	36 168	32 512
Prêts de type « Leveraged Loans » *	406 044	622 070
Autres encours de prêts	255	291
Autres actifs long terme	28 544	62 235
Autres actifs financiers	475 432	721 488
Actifs non courants destinés à être cédés	0	75 955

*Prêts portés par les fonds de titrisation CLO I et II, consolidés en intégration globale. Ces prêts sont comptabilisés au coût amorti (business model "Hold To Collect").

NOTE 10 – CREANCES CLIENTS NETTES ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients nettes et les autres actifs se décomposent de la façon suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés	623 926	648 430
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	-237	-375
Créances clients, valeur nette	623 688	648 055
Activité de cession temporaire de titres - Natixis TradEx	1 826 754	1 657 154
Appels de marge sur cessions temporaires - Natixis TradEx	82 324	111 947
Comptes à terme (< 1 an)	517 144	432 936
Prêts et avances en compte courant	23 373	23 044
Dividendes à recevoir	26 012	10 337
Créances opérationnelles - Natixis Interépargne	1 035	6 787
Charges constatées d'avance	96 009	99 752
Autres comptes d'actif courants	86 755	129 020
Autres créances et comptes rattachés	2 659 407	2 470 977

NOTE 11 – PROVISIONS

La variation des provisions s'analyse de la manière suivante :

	31/12/22	Dot	Rep. Util.	Rep. non util.	Autres Var.	Ecart de Conv.	31/12/23
Provisions pour restructuration	0						0
Provisions autres charges	0						0
Total provisions non courantes	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructuration	0						0
Provisions pour risques clients	0						0
Provisions pour charges de personnel	10 576	6 221	-8 273	-674		-83	7 767
Provisions pour autres risques et charges (*)	22 983	2 142	-666	-1 462		-3	22 994
Total provisions courantes	33 559	8 363	-8 939	-2 136	0	-86	30 761
TOTAL PROVISIONS	33 559	8 363	-8 939	-2 136	0	-86	30 761

(*) Le poste contient une provision pour risques opérationnels de 20M€, qui n'a pas évolué sur l'exercice 2023.

NOTE 12 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières du Groupe se décomposent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts*	472 439	488 087
Dettes financières sous forme de titrisation**	835 471	653 445
Emprunts sur biens en crédit-bail	0	0
Emprunts et dettes financières non courants	1 307 910	1 141 532
Emprunts***	108 913	72 493
Emprunts sur biens en crédit-bail	0	0
Avances en compte courant	0	0
Concours bancaires courants****	5 481	7 904
Emprunts et dettes financières courants	114 394	80 397

*Encours comprenant au 31/12/2023 un emprunt de 500M USD (contrevalleur euro de 458M€) et un emprunt de 20M€ de Natixis Private Equity auprès de Natixis SA.

**Parts de titrisation émises par les fonds CLO I, II et III, consolidés en intégration globale.

***Emprunts liés essentiellement à la gestion des activités de cash pooling de KFL 2 en Europe.

****Encours se composant principalement de financements à court terme destinés aux activités de Natixis Interépargne.

L'échéancier des emprunts à moyen et long terme du Groupe au 31 décembre 2023 se décompose comme suit :

	Devise	<1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunt Natixis CIB Luxembourg - NIMUSH	USD		452 439		452 439
Emprunt Natixis - Natixis Private Equity	EUR		20 000		20 000
Emissions de dettes - CLO I, II et III	EUR			835 471	835 471
TOTAL		0	472 439	835 471	1 307 910

L'échéancier des emprunts à court terme du Groupe au 31 décembre 2023 se décompose comme suit :

	Devise	<1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunt Natixis - KFL 2	EUR	99 975			99 975
Cash Pooling Vega IM - KFL 2	EUR	7 325			7 325
Activité dépôt /crédit – Natixis Tradex Solutions	EUR	1 000			1 000
Financement à court terme - Activité Natixis Interépargne	EUR	5 481			5 481
Autres emprunts à court terme	EUR	613			613
TOTAL		114 394	0	0	114 394

NOTE 13 – AVANTAGES AU PERSONNEL

13.1 Engagements sociaux

Le Groupe accorde à certains salariés des avantages en matière de retraites ou des couvertures médicales en faveur des retraités. Ces avantages sont soit de nature réglementaire, soit liés aux politiques sociales des filiales. Il existe deux types de régimes postérieurs à l'emploi au sein du Groupe, (a) les régimes à cotisations définies et (b) les régimes à prestations définies.

13.1 Régimes à cotisations définies dédiés à l'entreprise (hors régimes d'Etat)

Principalement aux Etats-Unis, le Groupe paye des cotisations à des fonds gérés de manière indépendante. Ces plans octroient aux salariés un niveau de prestations qui est directement lié aux cotisations versées, augmentées du retour sur investissement.

Les cotisations payées sont les suivantes :

En k€	31-déc-22	31-déc-23
Cotisations	43 547	50 686

13.2 Régimes à prestations définies

13.2.1 Synthèse des différents régimes à prestations définies

Les principaux régimes à prestations définies sont les suivants :

- En France, des indemnités de départ à la retraite, dont le montant est défini par la convention collective, sont payables aux employés lors de leur départ. Certains bénéficient aussi de médailles du travail (autres avantages à long-terme).
- Aux Etats-Unis, certains employés de Loomis-Sayles bénéficient d'un régime de retraite complémentaire et d'un régime de remboursement de frais médicaux pendant leur retraite. Le régime de retraite est financé par les cotisations annuelles de la société, via un fonds géré de manière tripartite (l'administrateur du fonds de pension, la société et un comité de salariés et de retraités élus par la société). Les droits du régime de retraite de Loomis-Sayles ont été gelés au 31 décembre 2020. A compter du 1^{er} janvier 2021, l'acquisition de droits au titre de ce régime n'est plus possible.
- Aux Etats-Unis, les salariés des principales filiales bénéficient également d'un régime de remboursement de frais médicaux pendant leur retraite.
- Au Japon, une indemnité est versée à l'ensemble des salariés ayant plus d'un an d'ancienneté lors de leur départ à la retraite.

Le risque auquel le Groupe peut être confronté au titre de ces régimes est notamment le risque de dépréciation des actifs.

13.2.2 Evènements de l'exercice

Le seul évènement exceptionnel de l'exercice concerne les entités françaises :

La réforme des retraites, promulguée en avril 2023, a instauré le report progressif de l'âge légal de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans, et l'accélération de la réforme Touraine concernant le nombre d'annuités nécessaires à l'obtention du taux plein.

Les impacts de -564k€ pour les régimes d'indemnités de fin de carrière et +86k€ pour les régimes de médailles du travail ont été comptabilisés comme des modifications de régime, au compte de résultats.

13.2.3 Synthèse des engagements et provisions au titre des régimes à prestations définies

Les engagements au titre des régimes à prestations définies aux Etats-Unis et en France représentent 99% des engagements du Groupe, soit 194M€ sur un total de 195M€, dont 153M€ pour les Etats-Unis et 41M€ pour la France.

Avantages postérieurs à l'emploi - En K€	31-déc-22	31-déc-23
Solde de clôture de la valeur des engagements	187 026	188 969
Solde de clôture de la juste valeur des actifs	(131 223)	(134 523)
Couverture financière	55 803	54 447
Autres	-	-
Provisions et (charges constatées d'avance)	55 803	54 447

Engagements inscrits au bilan au titre – En K€	31-déc-22	31-déc-23
Des avantages postérieurs à l'emploi	55 803	54 447
Des autres avantages à long terme	5 437	5 920
Total	61 240	60 366
<i>Dont Provisions</i>	<i>61 772</i>	<i>60 961</i>
<i>Dont Charges constatées d'avance</i>	<i>(532)</i>	<i>(595)</i>

13.2.4 Composantes de la charge de l'exercice

La décomposition de la charge de la période pour les régimes postérieurs à l'emploi est présentée ci-dessous :

En K€	31/12/2022	31/12/2023
Coût des services	4 675	2 778
<i>Coût des services rendus au cours de la période</i>	4 459	3 342
<i>Coût des services passés (modification de régime)</i>	216	(564)
<i>Liquidation ou réduction de régime</i>	-	-
Coût net d'intérêt	717	2 436
<i>Charge d'intérêt sur l'engagement</i>	5 615	8 543
<i>Produit net d'intérêt sur les actifs</i>	(4 898)	(6 108)
Acquisition	-	-
Transferts	-	-
Autres*	550	-
Charge totale	5 942	5 214

* Dû aux opérations de transfert sur Natixis Interépargne (501k€), Naxicap Partners (41k€) et Seventure Partners (9k€)

13.2.5 Évolution des engagements et des actifs de couverture

La variation de la valeur des engagements et de la juste valeur des actifs relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est la suivante :

En K€	31/12/2022	31/12/2023
Solde d'ouverture de la valeur des engagements	219 344	187 026
<i>Coût des services rendus au cours de la période</i>	4 459	3 342
<i>Charge d'intérêt</i>	5 615	8 543
<i>Modification de régime (**)</i>	216	(564)
<i>Liquidation ou réduction de régime</i>	-	-
Pertes et (gains) actuariels	(48 096)	5 003
<i>Dû aux écarts d'expérience</i>	6 088	1 873
<i>Dû aux changements d'hypothèses démographiques</i>	9 809	(740)
<i>Dû aux changements d'hypothèses financières</i>	(63 993)	3 870
<i>Prestations versées</i>	(16 456)	(9 454)
<i>Transferts</i>	-	-
<i>Acquisitions/cessions</i>	8 314	-
<i>Cotisations des participants</i>	434	476
<i>Écarts de change</i>	12 646	(5 403)
<i>Autres</i>	550	-
Solde de clôture de la valeur des engagements	187 026	188 969

(*) Corrections d'ouverture sur Alliance Entreprendre (fusion dans Naxicap), et DNCA et Ostrum

(**) Dû à la mise à jour de l'âge de départ en retraite à la suite de réforme française des retraites d'avril 2023.

En k€	31/12/2022	31/12/2023
Valeur des engagements des régimes entièrement non financés	25 484	25 047
Valeur des engagements des régimes entièrement ou partiellement financés	161 543	163 923

En K€	31/12/2022	31/12/2023
Solde d'ouverture des actifs de couverture	178 650	131 223
Produit d'intérêt	4 898	6 108
(Pertes) et gains actuariels	(52 482)	7 721
Cotisations de l'employeur	639	1 588
Cotisations des participants	-	-
Prestations versées	(15 482)	(7 910)
Transferts	-	-
Acquisitions / Cessions	3 117	-
Liquidation de régime	-	-
Ecart de change	11 881	(4 207)
Autres	-	-
Solde de clôture des actifs de couverture	131 223	134 523
Catégories d'actifs :	31/12/2022	31/12/2023
Actions	27%	34%
Obligations	52%	49%
Biens immobiliers	1%	1%
Autres	20%	16%

Les objectifs d'investissement sont de maintenir un niveau de liquidité suffisant afin de payer les prestations à verser à horizon court terme et d'obtenir un taux de rendement maximal à moindre risque.

L'évolution du montant net comptabilisé sur la période est la suivante :

En K€	31/12/2022	31/12/2023
Provision inscrit au bilan	40 694	55 803
Coût net sur la période	5 942	5 214
Mouvements de trésorerie	(1 180)	(2 656)
Autres éléments du résultat global (Ecart actuariels générés)	4 386	(2 717)
Ajustements dus aux écart de change	765	(1 196)
Transferts	-	-
Acquisitions / cessions (**)	5 197	-
Provisions et (charges constatées d'avance) à la clôture	55 803	54 447

(*) Corrections d'ouverture sur Alliance Entreprendre (fusion dans Naxicap), et DNCA et Ostrum

(**) Dû à l'apport de Natixis Interépargne au cours du 1er trimestre 2022 par Natixis à NIM

13.2.6 Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées pour les régimes français sont les suivantes :

Hypothèses	31/12/2022	31/12/2023
Taux d'actualisation (a)	3,71%	3,10%
Duration	11	10
Taux d'augmentation des salaires	2,96%	2,69%

Celles utilisées pour les régimes des Etats-Unis sont présentées ci-dessous :

Hypothèses	31/12/2022	31/12/2023
Taux d'actualisation (*)	4,97%	4,80%
Duration	12	12
Taux d'inflation	2,20%	2,20%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%

(*) Les taux d'actualisation sont déterminés par référence au taux de rendement des obligations émises par les entreprises de notation AA de même maturité que les engagements

Les hypothèses d'évolution des coûts médicaux hors frais dentaires sont :

- Pour le plan de Loomis - Sayles : Taux de 5,2% qui décroît jusqu'à 3,8% en 2075.
- Pour le plan de Natixis Global Asset Management, L.P. : Taux de 7,0% en 2023 qui décroît jusqu'à 4,1% en 2075.

13.2.7 Sensibilités des engagements

Les sensibilités calculées sur la valeur des engagements au 31 décembre 2023 et sur le coût normal et le coût financier 2024 sont les suivantes :

	Engagement	
France - En K€	+0,5% / +1% (*)	-0,5% / -1% (*)
Taux d'actualisation	(1 701)	1 840
Taux d'augmentation des salaires	3 848	(3 344)

* Sensibilité à 0,5% pour le taux d'actualisation et à 1% pour le taux d'augmentation des salaires

	Engagement		Coût normal et coût financier	
US - En K€	+0,5% / +1% (*)	-0,5% / -1% (*)	+0,5% / +1% (*)	-0,5% / -1% (*)
Taux d'actualisation	(8 295)	9 125	203	(238)
Taux d'évolution des coûts médicaux	708	(625)	85	(72)

(*) Sensibilité à 0,5% pour le taux d'actualisation et à 1% pour le taux d'évolution des coûts médicaux.

13.2.8 Estimation des cotisations et prestations futures au titre des plans à prestations définies

Les cotisations estimées à verser en 2024 au titre des régimes à prestations définies sont de 869k€. Les prestations estimées à verser pour les 10 prochaines années sont les suivantes :

En K€	Total
2024 à 2028	58 440
2029 à 2033	63 673
Total	122 113

13.2 Rémunération différée

Les attributions correspondent à une enveloppe de rémunération différée « vestée » sur 3 ans dont la valeur est indexée sur l'évolution du résultat courant avant impôt des périmètres concernés.

L'engagement comptabilisé en dette dans les comptes consolidés de Natixis Investment Managers est étalé sur la période d'acquisition.

	31/12/2022	Variation	31/12/2023
Dettes Natixis IM cumulée à la clôture	43 499	-3 862	39 637
Dont court terme	17 639	-2 705	14 934
Dont long terme	25 860	-1 157	24 703

NOTE 14 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS

Les dettes fournisseurs, les autres passifs et les produits constatés d'avance se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Puts sur intérêts minoritaires (échéance sup. à 1 an)	59 481	67 900
Passifs locatifs IFRS 16 (échéance sup. à 1 an)	307 764	339 658
Autres dettes à long terme	12 647	16 765
Autres passifs non courants	379 893	424 323
Dettes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	41 339
Dettes fournisseurs	414 169	445 978
Activité de cession temporaire de titres - Natixis TradEx	1 833 638	1 661 481
Appels de marge sur cessions temporaires - Natixis TradEx	100 501	116 331
Dividende à payer	0	0
Fonds Consolidés - QP Minoritaires	22 816	66 638
Puts sur intérêts minoritaires (échéance inf. à 1 an)	0	16 513
Passifs locatifs IFRS 16 (échéance inf. à 1 an)	47 999	45 919
Dettes opérationnelles - Natixis Interépargne	171 457	154 285
Dettes sociales courantes	674 340	647 381
Autres impôts et taxes dus	31 633	40 922
Produits constatés d'avance	8 225	9 355
Autres dettes à court terme	47 153	50 044
Autres passifs courants	2 937 762	2 808 870

NOTE 15 – CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS

Détail des revenus opérationnels

	31/12/2023	31/12/2022
Commissions de distribution	63 825	60 022
Commissions de courtage	70 721	88 272
Commissions de distribution et de mouvements	134 546	148 294

	31/12/2023	31/12/2022
Gains / pertes de change	-6 182	-16 928
Revenus des agents de transfert	64 897	62 769
Revenus sur administration d'OPCVM US	24 738	27 076
Autres revenus	17 440	10 530
Autres revenus opérationnels	107 075	100 375
Autres revenus opérationnels	100 894	83 446

Détail des charges d'exploitation

	31/12/2023	31/12/2022
Rétrocessions de distribution et de placements	-420 262	-438 196
Autres rétrocessions ⁽¹⁾	-95 755	-92 249
Autres charges opérationnelles	-644 064	-614 310
Charges opérationnelles	-1 160 080	-1 144 755

(1) dont frais de dépositaires et de conservation et sous-traitance valorisateur et frais d'administration de fonds.

Détail des charges de personnel

	31/12/2023	31/12/2022
Rémunérations fixes	-557 695	-536 917
Charges sociales sur rémunérations fixes	-248 429	-229 813
Charges fixes de personnel	-806 124	-766 730
Charges variables de personnel	-756 883	-873 067
Commissions sur ventes	-33 277	-32 644
Charges variables de personnel	-790 161	-905 710
Autres frais de personnel	-26 736	-28 552
Charges de personnel	-1 623 021	-1 700 993

Ventilation des dotations nettes aux amortissements et provisions

	31/12/2023	31/12/2022
Amortissements des constructions	-53	-55
Amortissements des agencements et installations	-9 307	-10 843
Amortissements du mobilier et matériel de bureau	-9 129	-10 848
Amortissement des droits d'utilisation sur contrats de location preneur (IFRS 16)	-48 130	-49 670
Amortissements des licences, concessions, logiciels	-37 365	-33 137
Dotations aux amortissements	-103 984	-104 553
Dépréciations des créances douteuses	-730	-523
Provisions sur litiges de personnel	-2 523	-2 812
Provisions sur erreur de transaction	0	0
Provisions sur litiges clients	0	0
Provisions pour autres charges	-36	5 052
Dotations aux provisions	-3 289	1 716
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	-107 273	-102 837

NOTE 16 – RESULTAT DE CESSION D'ACTIFS CORPORELS OU INCORPORELS

	31/12/2023	31/12/2022
PMV de cession d'immobilisations corporelles	5	985
PMV de cession d'immobilisations incorporelles		
TOTAL	5	985

NOTE 17 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'intérêts sur trésorerie et opérations de financement	196 533	67 844
Produits de trésorerie et d'actifs financiers	196 533	67 844
Charges d'intérêts sur trésorerie et opérations de financement	-183 849	-79 714
Gain et pertes de change sur transactions financières	-674	-2 854
Coût de l'endettement financier brut	-184 523	-82 568
Coût de l'endettement financier net	12 010	-14 724
Dividendes*	95 206	105 383
Résultat de cession sur titres**	41 428	-19 663
Autres produits et charges financiers	-118	105
Autres produits et charges financiers	136 516	85 825

*dont 55.6M€ de dividendes sur titres WCM au 31/12/2023 (comptabilisés en juste valeur par OCI R)

**dont plus-value de cession ASG de 43.3M€ au 31/12/2023

NOTE 18 – IMPOT SUR LES RESULTATS

La ventilation de la charge d'impôt dans le compte de résultat s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Impôt exigible	-172 968	-133 747
Impôt différé	-5 507	-1 473
TOTAL	-178 475	-135 220

La réconciliation de la charge d'impôt théorique avec la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :

	31/12/2023
Résultat net - Part du Groupe	428 392
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle	42 221
Impôts sur les bénéfices	178 475
Variation de valeur des écarts d'acquisition	0
QP des sociétés de gestion en MEE	-374
Résultat comptable consolidé avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence	648 714
Différences permanentes	17 959
Résultat fiscal retraité IFRS	666 673
Taux d'impôt	25.83%
Charge d'impôt théorique	-172 202
Impôt à taux réduit	0
Déficits de l'exercice limités par prudence	-10 098
Déficits antérieurs perdus ou imputés sur le résultat de l'exercice	0
Autres impôts différés actifs limités par prudence	0
Effet de l'intégration fiscale	8
Effet des différences de taux applicables à l'entité mère	-5 425
Redressements fiscaux	0
Crédits d'impôts	0
Impact du report variable	0
Impôts sur exercices antérieurs et autres impôts	0
Autres différences	9 242
TOTAL	-178 475

NOTE 19 – EFFECTIFS

Les effectifs au 31 décembre 2023 se répartissent de la façon suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Zone Amérique du Nord	2 069	2 097
Zone Europe	2 733	2 645
Zone Asie	141	137
Total	4 943	4 879

Les effectifs sont suivis par effectifs temps plein (ETP).

NOTE 20 – INFORMATION SECTORIELLE

Ventilation des agrégats du compte de résultat par zone géographique au 31 décembre 2023 :

	Amérique du Nord	Europe	Asie	Natixis Investment Managers
Commissions de gestion et de conseil	1 612 362	1 521 818	34 539	3 168 719
Résultat opérationnel	282 436	220 532	10 821	513 789
Résultat net	277 587	146 347	4 458	428 392

Immobilisations corporelles et incorporelles nettes (hors écarts d'acquisition)

	31/12/2023	31/12/2022
Amérique du Nord	453 329	484 818
Europe	189 035	197 266
Asie	11 629	14 943
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	653 993	697 027

NOTE 21 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>Engagements donnés (en k€)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Cautions, avals	12 284	1 373
Engagements auprès des établissements financiers		
Engagements envers les fonds investis en Seed Money*	0	262 847
Engagements liés aux cessions temporaires de titres	130 382	31 094
Autres engagements	550	550
Total Engagements donnés	143 216	295 864

<i>Engagements reçus (en k€)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Cautions, avals	110	110
Engagements auprès des établissements financiers	150 025	224 894
Engagements envers les fonds investis en Seed Money*	223 486	0
Engagements liés aux cessions temporaires de titres	130 382	31 082
Autres engagements	110	373
Total Engagements reçus	504 113	256 459

**Afin d'homogénéiser la présentation du Hors Bilan avec les pratiques du Groupe BPCE, les engagements de souscription auprès des fonds non liquides (Capital Investissement, Immobilier, Infrastructure...) ont été reclassés en 2023 des Engagements de financement donnés aux Engagements sur titres reçus.*

NOTE 22 – PARTIES LIEES

Les parties liées sont les entreprises qui directement et indirectement contrôlent ou sont contrôlées, ou sont sous contrôle commun avec l'entreprise présentant ses états financiers. Natixis Investment Managers est parties liées avec ses filiales qui sont sous influence notable et avec les sociétés du Groupe BPCE.

	31/12/2023	31/12/2022
	Total parties liées	Total parties liées
Actif		
Trésorerie	945 534	1 049 522
Prêts et actifs financiers	86	256
Titre de placement	284 763	313 699
Titres empruntés ou reçus en pension	755 768	81 008
Créances clients et autres créances	96 669	78 901
Passif		
Emprunts et dettes financières	629 562	607 662
Titres prêts ou donnés en pension	19 346	51 940
Dettes fournisseurs et autres dettes	47 631	65 450
Compte de résultat		
Produits des activités ordinaires	78 487	79 227
Charges opérationnelles et de personnel	-191 219	-201 203
Coût de l'endettement financier net	21 202	-30 517
Autres produits et charges	-2 744	44 306
Hors-Bilan		
Engagements de financement reçus	150 025	224 894
Engagements de financement donnés	130 583	1 373
Engagements de garantie reçus	110	110

Il n'y a pas d'opérations au titre des parties liées qui soient conclues à des conditions anormales de marché ou en dehors de toutes opérations avec les entreprises liées mentionnées dans les annexes détaillées par poste.

NOTE 23 – INTERETS DETENUS DANS DES ENTITES STRUCTUREES NON CONSOLIDEES

23.1 Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées – exposition maximale au risque de perte

Les intérêts du Groupe dans une entité structurée non consolidée recouvrent des liens contractuels ou non contractuels qui l'exposent à un risque de variation des rendements associés à la performance de cette entité structurée. Ces intérêts comprennent :

- Les investissements en Seed money ;
- Divers investissements (parts fondatrices de NAM) ;
- Les prêts de titres (pensions) ;
- Les engagements de financement donnés par le groupe Natixis IM.

Le tableau ci-dessous présente (i) la valeur comptable des intérêts détenus par Natixis IM dans les entités structurées répartie par grandes activités, (ii) l'exposition maximale au risque de perte attribuable à ces mêmes intérêts, ainsi que (iii) les encours sous gestion (AUM) afférents à ces entités structurées.

L'exposition maximale au risque de perte correspond au montant cumulé des intérêts enregistrés à l'actif du bilan et des engagements donnés :

(Données en K€)	Seed Money et Sponsoring	Autres Investissements	Pensions	Engagements financement donnés	Exposition maximale au risque de perte	Taille des entités (AuM)
Immobilier	258 942	3 244		49 004	311 191	14 614 796
OPCVM	412 747	294 423	1 060 961	0	1 768 131	169 868 675
Capital investissement	657 797	23 482		174 361	855 641	12 075 774
Titrisation	0	986		0	986	41 919
Total Général	1 329 487	322 136	1 060 961	223 366	2 935 949	196 601 165

23.2 Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées – revenus tirés des entités

Le groupe Natixis IM sponsorise une entité dans les cas suivants :

- Natixis IM est impliquée dans la création et la structuration de l'entité structurée ;
- Natixis IM contribue au succès de l'entité en transférant des actifs ou en gérant des activités pertinentes de l'entité structurée.

Lorsque la participation de Natixis IM se limite simplement à un rôle de conseil, d'arrangeur, de dépositaire ou d'agent placeur, l'entité structurée est présumée ne pas être sponsorisée par Natixis IM.

Natixis IM assure un rôle de sponsor essentiellement pour des OPCVM dans lesquels Natixis IM ne détient aucune participation ni aucun autre intérêt. Les revenus tirés de ces entités, essentiellement des commissions, s'élèvent à 937,0 M€ au 31/12/2023.

NOTE 24 – CONTRATS DE LOCATION PRENEUR

Incidence sur le bilan et le compte de résultat des opérations de location preneur

Le montant net des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location preneur s'élève à 299,1 M€ au 31/12/2023 (cf. note 5), dont 298,7 M€ relatifs à des contrats de location de biens immobiliers.

Les passifs locatifs relatifs aux contrats de location preneur représentent un montant de 355,8 M€ au 31/12/2023 (cf. note 14), dont 355,5 M€ relatifs à des contrats de location de biens immobiliers.

Les impacts présents au compte de résultat sont les suivants :

	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'intérêts sur passifs locatifs	-8 853	-7 758
Dotations aux amortissements au titre des droits d'utilisation	-48 130	-49 670
Paiements locatifs variables non pris en compte dans l'évaluation des passifs locatifs	-32 786	-33 330
Autres impacts liés aux modifications des contrats	0	999
Incidence au résultat des contrats de location reconnus au bilan	-89 768	-89 759
Charges de location au titre des contrats de courte durée	-1 562	-1 445
Charges de location portant sur des actifs de faible valeur	-1 987	-1 989
Incidence au résultat des contrats de location non reconnus au bilan	-3 548	-3 434

Ventilation des passifs locatifs et engagement hors bilan par échéance contractuelle

Les montants présentés au titre des passifs locatifs correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Le montant des paiements futurs de loyers atteint 395,5 M€, dont 355,8 M€ de dette de loyer présente au bilan et 39,7 M€ d'intérêts futurs.

Les sorties de trésorerie futures non prises en comptes dans l'évaluation des passifs locatifs au 31/12/2023 concernant les contrats de location qui n'ont pas encore débuté, mais pour lesquels Natixis IM est engagée, sont de 0.4 M€.

	Passifs locatifs	Engagements
Moins de 1 mois	5 088	0
De 1 mois à 3 mois	9 305	16
De 3 mois à 6 mois	14 148	16
De 6 mois à 1 an	27 694	32
De 1 à 2 ans	51 708	65
De 2 à 5 ans	115 109	194
Plus de 5 ans	172 415	65
Total	395 468	389

NOTE 25 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le contrôle de la société est assuré par deux cabinets de commissaires aux comptes titulaires, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (PWC) et le cabinet Mazars.

Les honoraires enregistrés par le Groupe Natixis IM en 2023 au titre des missions exercées par les cabinets de commissaires aux comptes titulaires et leurs réseaux sont les suivants :

	PWC	MAZARS	Total
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	-4 966	-1 736	-6 702
Services autres que la certification des comptes	-1 860	-110	-1 970
Total	-6 826	-1 846	-8 672

NOTE 26 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est la suivante :

Code Package Natixis IM	Dénomination	Nationalité	Méthode	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
			conso	31/12/2023		31/12/2022	
RU001	Natixis Investment Managers	France	IG	100%	100%	100%	100%
	France						
RU145	AEW Europe SA (ex-AEW SA)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU195	Natixis Investment Managers Innovation	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU141	Natixis Investment Managers Participations 1	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU186	Natixis TradEx Solutions (ex-Natixis Asset Management Finance)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU199	OSSIAM	France	IG	90%	91%	82%	83%
RU143	Natixis Investment Managers Participations 3	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU208	Darius Capital Conseil	France	IG	70%	70%	70%	70%
RU216	Mirova	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU229	Seventure Partners	France	IG	59%	59%	59%	59%
RU230	Naxicap Partners	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU231	Flexstone Partners SAS (ex- Euro Private Equity France)	France	IG	84%	84%	87%	87%
RU183	Dorval Asset Management	France	IG	99%	99%	99%	99%
RU242	DNCA Finance	France	IG	100%	87%	100%	87%
RU246	AEW (ex-AEW Ciloger)	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU256	Seeyond	France	NC	0%	0%	100%	100%
RU257	Natixis Private Equity	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU272	Natixis Investment Managers Participations 5 (ex-MV Credit France)	France	NC	0%	0%	100%	100%
RU264	Natixis Investment Managers International	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU267	Ostrum AM	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU274	Thematics Asset Management	France	IG	50%	50%	50%	50%
RU286	Vauban Infrastructure Partners	France	IG	51%	45%	61%	58%
RU298	Natixis Interépargne	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU301	MV Credit SARL, succursale France	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU315	Loomis Sayles Capital Re	France	IG	100%	100%	100%	100%
RU318	Ecofi Investissements	France	MEE	25%	25%	0%	0%
RU319	Natixis IM Participations 6	France	IG	100%	100%	0%	0%
	Europe						
RU114	Natixis Investment Managers UK Limited	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%

RU159	Natixis Investment Managers S.A.	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU185	Kennedy Financement Luxembourg	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU213	Kennedy Financement Luxembourg 2	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU147	AEW Europe Sarl	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Global Advisors (Europe) Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU149	AEW Global Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU150	AEW Global UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU152	AEW Europe Advisory Ltd	Royaume-Uni	NC	0%	0%	100%	100%
RU163	AEW Europe CC Ltd	Royaume-Uni	NC	0%	0%	100%	100%
RU194	AEW Europe LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU202	AEW Europe Investment Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU203	AEW Europe Holding Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Investments Limited (UK)	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU180	Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl	Suisse	IG	100%	100%	100%	100%
RU197	Natixis Investment Managers S.A., Zweigniederlassung Deutschland	Allemagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU205	Natixis Investment Managers, Sucursal en Espana	Espagne	NC	0%	0%	100%	100%
RU181	AEW Central Europe	Pologne	IG	100%	100%	100%	100%
RU215	AEW UK Investment Management LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU232	Flexstone Partners SARL (ex-Euro Private Equity)	Suisse	IG	100%	84%	100%	87%
RU242	DNCA Finance succursale Luxembourg	Luxembourg	IG	100%	87%	100%	87%
RU242	DNCA Finance succursale Milan	Italie	IG	100%	87%	100%	87%
RU246	AEW Italian Branch (ex-AEW Ciloger Italian Branch)	Italie	IG	100%	100%	100%	100%
RU181	AEW Central Europe Czech	Rep Tchèque	IG	100%	100%	100%	100%
RU254	AEW Europe Global Lux	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU253	Mirova UK Limited (ex-Mirova Natural Capital Limited)	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU273	MV Credit Limited	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU261	MV Credit LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU311	MV Credit SARL	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU275	AEW Invest GmbH	Allemagne	IG	85%	100%	90%	100%
RU100	AEW Value Investors Asia II GP Limited	Jersey	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Value Investors Asia III GP Limited	Jersey	IG	100%	100%	100%	100%
RU194	AEW Europe LLP succursale Espagne	Espagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU289	AEW Promote LP Ltd	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU288	Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch	Belgique	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Alpha Luxembourg, LLC	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles & Company, LP, Dutch Branch	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles (Netherlands) B.V.	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU293	Natixis Investment Managers UK (Funds) Limited (UK)	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW VIA IV GP Partners S.à r.l	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW APREF GP S.à r.l.	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU246	AEW - Dutch Branch	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU216	Mirova Sweden filial	Suède	IG	100%	100%	100%	100%

RU308	AEW EVP GP LLP	Royaume-Uni	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Core Property (U.S.) Lux GP, SARL	Luxembourg	NC	0%	0%	100%	100%
RU303	Natixis Investment Managers International, Nederlands	Pays-Bas	IG	100%	100%	100%	100%
RU304	Natixis Investment Managers International, Nordics filial	Suède	NC	0%	0%	100%	100%
RU305	Natixis Investment Managers International, Succursale Italiana	Italie	IG	100%	100%	100%	100%
RU256	Seeyond, succ. Italie	Italie	NC	0%	0%	100%	100%
RU100	AEW APREF Investors, L.P.	Jersey	IG	100%	100%	100%	100%
RU306	Natixis Investment Managers International, Sucursal en Espana	Espagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW VIA V GP Partners S.à r.l	Luxembourg	IG	100%	100%	100%	100%
RU267	Ostrum Asset Management Italia	Italie	IG	100%	100%	100%	100%
RU312	Natixis Investment Managers International, Zweigniederlassung Deutschland	Allemagne	IG	100%	100%	100%	100%
RU215	AEW UK Investment Management LLP succursale Espagne	Espagne	IG	100%	100%	0%	0%
RU320	MV Credit CLO Equity SARL	Luxembourg	IG	100%	100%	0%	0%
RU296	Purple Finance CLO 1 [Fonds]	Irlande	IG	58%	58%	58%	58%
RU297	Purple Finance CLO 2 [Fonds]	Irlande	IG	71%	71%	71%	71%
RU299	MV Credit Euro CLO III [Fonds]	Irlande	IG	100%	100%	0%	0%
RU700	Loomis Sayles Euro Credit [Fonds]	Irlande	NC	0%	0%	34%	34%
RU700	Loomis Sayles Sakorum Long Short Growth Equity [Fonds]	Luxembourg	IG	70%	70%	0%	0%
	Amérique du Nord						
RU193	Natixis Investment Managers US Holdings LLC (ex-NUSHI)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Capital Management, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Capital Management, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners V Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners VI, Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners VII, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU176	AlphaSimplex Group LLC	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU125	Aurora Investment Management LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU102	Caspian Capital Management, LLC	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU177	EPI SLP LLC	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU206	EPISO SLP LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU175	Gateway Investment Advisers, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU125	Harris Alternatives Holdings, Inc.	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU126	Harris Associates LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU126	Harris Associates Securities LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU126	Harris Associates, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles & Company, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles & Company, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Distributors, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Distributors, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%

RU129	Loomis Sayles Alpha, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Trust Company, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU176	Natixis ASG Holdings, Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU107	Natixis Advisors, LLC (ex-Natixis Advisors, L.P.)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU237	Flexstone Partners LLC (ex-Caspian Private Equity, LLC)	Etats-Unis	IG	100%	84%	100%	87%
RU107	Natixis Distribution, LLC (ex-Natixis Distribution, L.P.)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU127	Natixis Investment Managers LLC (ex-NIM LP)	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU105	Natixis Investment Managers International, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU133	Vaughan Nelson Investment Management, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU133	Vaughan Nelson Investment Management, LP	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Senior Housing Investors II Inc	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU269	Ostrum AM US LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners Real Estate Fund VIII LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Senior Housing Investors III LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Senior Housing Investors IV LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU282	Mirova US LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU283	Natixis IM Canada Holdings Ltd	Canada	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners Real Estate Fund IX LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	Seaport Strategic Property Program I Co-Investors, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU316	NIM-os, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Cold Ops MM, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW EHF GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Core Property (U.S.) GP, LLC	Etats-Unis	NC	0%	0%	100%	100%
RU313	Mirova US Holdings LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU314	SunFunder Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Partners X GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	NIM-os Technologies Inc.	Canada	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW Value Investors U.S. GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW European Property Securities Absolute Return GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW Global Property GP, L.L.C.	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW Global Investment Fund GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW SHI V GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
RU100	AEW Red Fund GP, LLC	Etats-Unis	IG	100%	100%	0%	0%
	International Autres						
RU210	Natixis Investment Managers Hong Kong Limited	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU160	Natixis Investment Managers Middle East, a branch of Natixis Investment Managers UK Limited	Emirats Arabes Unis	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Asia Pte Ltd.	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%
RU111	Natixis Investment Managers Japan co., Ltd	Japon	IG	100%	100%	100%	100%
RU294	Natixis Investment Managers Singapore Limited (ex-Ostrum AM Asia Ltd)	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%

RU105	Asahi Natixis Investment Managers Co. Ltd	Japon	MEE	49%	49%	49%	49%
RU182	Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd	Taiwan	IG	100%	100%	100%	100%
RU129	Loomis Sayles Investments Asia Pte. Ltd.	Singapour	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Asia Limited	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Asia Limited Australian branch	Australie	NC	0%	0%	100%	100%
RU221	Natixis Investment Managers Uruguay S.A.	Uruguay	IG	100%	100%	100%	100%
RU118	Natixis Investment Managers Australia Pty Limited	Australie	IG	100%	100%	100%	100%
RU248	Natixis Investment Managers Korea Limited (NIMKR)	Corée du sud	NC	0%	0%	100%	100%
RU252	Investors Mutual Limited	Australie	IG	76%	76%	68%	68%
RU236	Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V.	Mexique	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Japan Corporation	Japon	IG	100%	100%	100%	100%
RU271	Natixis Investment Managers International Hong Kong Limited (ex-Ostrum AM Hong Kong Ltd)	Hong Kong	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Korea LLC	Corée du sud	IG	100%	100%	100%	100%
RU314	SunFunder East Africa Ltd	Kenya	IG	100%	100%	100%	100%
RU309	Natixis IM Korea Limited (NIMKL)	Corée du sud	IG	100%	100%	100%	100%
RU100	AEW Australia Pty Ltd	Australie	IG	100%	100%	100%	100%
RU284	Flexstone Partners Pte Ltd	Singapour	IG	100%	84%	0%	0%